36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 62 20 NOVEMBRE 1919

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS..... { 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

LES CANTIQUES DU PSAUTIER DE PIE X

XVII

LE CANTIQUE OU « LE CHANT DU CYGNE » DE MOÏSE : *Audite, Cœli, quæ loquor* [1], POUR LES 2es LAUDES DU SAMEDI

Avec le cantique d'Habacuc et quelques passages célèbres du livre de Job, le cantique de Moïse : *Audite, cœli...* passe à juste titre pour l'une des plus sublimes compositions lyriques de l'Ancien Testament [2]. Le poète sacré, remarque Bossuet, « y rapporte ce que Dieu dit, et le fait parler avec tant de hauteur et tant de bonté qu'on ne sait ce qu'il inspire le plus, ou la crainte et la confusion, ou l'amour et la confiance [3]. » Autrefois, dans nos vieux manuels de littérature, ce poème était cité parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et Fénelon [4] n'hésite pas à dire que « jamais Homère n'a approché de la sublimité de Moïse en ce cantique » [5] ; mais aujourd'hui je ne sache plus qu'on mentionne encore le chant admirable du grand législateur des Hébreux, pas plus du reste que les autres poésies de la Bible. L'esprit moderne, gâté par les compositions du romantisme, par tous les produits d'une littérature échevelée et sans idéal, n'a plus d'attrait pour les poésies d'inspiration religieuse, et c'est dommage vraiment que dans nos maisons et collèges catholiques on ne prenne pas soin d'initier davantage la jeunesse à la connaissance de nos chefs-d'œuvre sacrés, — dût-on pour cela dérober quelques heures à la préparation du baccalauréat, cette idole à qui l'on sacrifie beaucoup trop. Nous du moins, que ces mesquins soucis ne préoccupent plus, donnons quelque attention à ce « Chant du Cygne » de Moïse, écrit *ad sempiternam rei memoriam*, comme s'exprime Bossuet [1]. Et de vrai « les plus riantes et les plus poétiques images des psaumes et des prophètes dérivent de ce cantique, dit Herder [2] ; c'est comme la prophétie primitive, le type et la règle de tous les prophètes. »

* * *

La sainte Eglise nous fait lire ce chant magnifique aux deuxièmes laudes du samedi. Un commentateur, de Muis [3], enseigne très justement que c'est afin que les « adoptionis filii beneficentissimum parentem Deum ament, colant, metuant. »

L'insertion dans l'Office liturgique de l'*Audite cœli quæ loquor* date de fort loin, puisque nous le retrouvons dans l'Office grec dès le IVe et le Ve siècle [4]. En outre la liturgie romaine lui fait d'autres emprunts ; ainsi nous rencontrons les ℣℣ 1-4 dans le trait qui suit la onzième prophétie du Samedi Saint et la troisième prophétie de la Vigile de la Pentecôte, dans l'antienne du *Benedictus* aux laudes du samedi de la troisième semaine de l'Avent, et aux laudes de la Vigile de Noël.

* * *

Pour les exigences de la psalmodie, l'ordonnateur du Psautier a partagé les 43 versets du cantique de Moïse dans la Vulgate en 65 distiques. Reproduire les deux textes parallèles nous prendrait trop de place et n'offrirait pas grand intérêt.

* * *

A la simple lecture du texte de la Vulgate, il est facile de comprendre ce cantique ; on en saisit aussi déjà quelque peu les beautés littéraires. Mais cette poésie est encore beaucoup plus belle, beaucoup plus éclatante, dans l'original hébreu. Donnons-en une traduction aussi fidèle que possible [5].

1. — Cieux, prêtez l'oreille [6], et je parlerai ;
Et que la terre écoute les paroles de ma bouche !

[1] Deut., XXXII, 1-43.
[2] Lowth *(De sacra Poesi Hebræorum)* lui a consacré toute une leçon (la 15e) où il montre bien tout ce qu'il y a de sublime tant pour le fond que pour la forme en ce chant sacré.
[3] *Discours sur l'histoire universelle.*
[4] Cité dans la *Bible polyglotte* de Vigouroux, t. I, p. 997.
[5] Lowth écrit : « Qui in hebræis carminibus diligenter versabitur, is facile animadvertet, multo plura... ac perpetuo ferre, occurrere, quam quæ ullo modo ferre posset vel græca, vel romana, vel nostra denique poesis. » *(Op. cit.*, p. 159 ; édit. Rosenmüller).

[1] Ap. de Muis, *In cantic. V. T. Comm.*, t. II, p. 626.
[2] *Hist. de la poésie sacrée des Hébr.*, trad. Carlowitz.
[3] *Op. cit.*, t. II, p. 626.
[4] Cf. Bäumer, *Histoire du Bréviaire romain* t. I, p. 179.
[5] Nous avons séparé les strophes et antistrophes.
[6] Les LXX portent : πρόσεχε, οὐρανέ = « fais attention » ; l'hébreu est plus expressif avec la nuance spéciale qu'offre

2. — Que mon enseignement [1] se répande [2] comme la [pluie [3],
Que ma parole coule [4] comme la rosée,
Comme les ondées [5] sur la verdure [6],
Comme les gouttelettes [7] sur le gazon !
3. — Car je [vais] proclamer [8] le nom de Jéhovah ;
Magnifiez [9] notre Dieu !
4. — Le Rocher [10], parfaite [11] [est] son œuvre,
Car toutes ses voies [sont] justice ;
[C'est un] Dieu de fidélité [12] et sans iniquité [13],
Juste et droit [14], lui !

5. — Ils ont péché contre lui, non ses enfants, leur [souillure [15],
Une race perverse et astucieuse [1].
6. — Est-ce cela que tu rends [2] à Jéhovah,
Peuple insensé et sans sagesse ?
N'est-ce pas lui ton père [qui] [3] t'a créé [4],
Lui [qui] t'a fait et t'a établi ? [5]
7. — Souviens-toi des jours d'autrefois :
Songe aux années des générations passées ! [6]
Interroge ton père, et il te [l'] apprendra,
Tes vieillards, et ils te [le] diront.

8. — Quand Elion [7] assigna aux nations [8] leur héritage,
Quand il sépara les fils d'Adam [9],
Il fixa les limites des peuples
D'après le nombre des enfants d'Israël [10] ;
9. — Car la part de Jéhovah [c'est] son peuple [11],
Jacob [est] le lot de son héritage [12].
10. — Il l'a trouvé dans une terre déserte,
Et dans un lieu de hurlements [13] [vaste] solitude ;
Il l'a entouré et a pris soin de lui [14],
Il l'a gardé comme la prunelle de son œil.
11. — Comme l'aigle excite sa couvée [15],
Voltige au-dessus de ses petits,

notre traduction. — La Vulgate a soudé les deux phrases du premier stique par le conjonctif *quæ ;* les LXX ont conservé la teneur de l'original : καὶ λαλήσω.

[1] L'hébreu *léqah'* désigne bien ici la doctrine communiquée, et donc l'enseignement ; le sens qui s'en dégage précise donc la signification de son parallèle : *im'râthî* dans le stique suivant ; ce dernier substantif *(im'râh)* n'est qu'un synonyme de *dâbâr* = verbum.

[2] S'il fallait s'en tenir à la leçon actuelle de l'hébreu : *iaa"roph* on devrait traduire par : *distille, coule doucement, goutte à goutte ;* mais, d'après Hummelauer et d'autres critiques, ce n'est pas le verbe *â'raph,* mais le verbe *â'rab* qu'aurait employé Moïse, et dès lors nous devons traduire : « Que mon enseignement *se répande* rapidement et fort, » comme la pluie qui tombe fortement sur le sol et le détrempe. — Les LXX offrent une autre leçon : προσδοκάσθω = « soit attendue ».

[3] Il s'agit de la pluie ordinaire et non de la pluie fine qui ressemble à la rosée matinale. L'hébreu *mâtâr* n'est donc point ici en corrélation de synonymie avec *tal* (= rosée), mais plutôt avec *s'i"rim (= imbres, procellæ)* du troisième stique au ℣ 2. En réalité Moïse emploie dans ce ℣ 2 quatre expressions : *mâtâr, tal, s'i"rîm, r'bibim* qui se correspondent alternativement : *mâtâr* répond à *s'i"rim (pluvia* et *imbres), tal* à *r'bibim (ros* et *guttulæ).*

[4] La nuance exprimée par l'hébreu *thitzzal* (= *coule* doucement) s'oppose donc à celle de *iaa"roph (iaa"rob* = se *répande vivement).* — Les LXX portent : καταβήτω (= *descende).*

[5] D'autres traduisent : « averses. » Cf. Gesenius, *Thesaurus,* ad voc. *sâa"r,* p. 1334.

[6] L'hébreu *déshé* signifie l'herbe très verte, comme elle est au printemps : « herba tenera semen nondum habens. » Rosenmüller, in h. l.

[7] Mot à mot : les *milliers,* et donc les mille *gouttelettes* de rosée qui humectent le gazon *(é"seb).*

[8] Futur de résolution (cf. Preiswerk, *Gram. hébr.,* p. 251). Le verbe est pris dans son acception spéciale : *louer, célébrer,* comme s'il était construit avec la préposition *b'* devant *shêm.* Cf. Exod., XXXIII, 19 ; Is., XII, 4 ; etc.

[9] Mot à mot : « donnez magnificence. »

[10] L'hébreu *tzour* a le sens de « protection », de « défense », car l'on se réfugie sur les hauteurs et sur le roc ferme pour échapper au danger. De là l'emploi de ce mot pour désigner Dieu, et spécialement Jéhovah, protecteur-né et défenseur d'Israël.

[11] On pourrait traduire aussi : *vraie* ou *vérité,* c'est-à-dire conforme à ses promesses, est l'œuvre, la conduite de Jéhovah. Cf. Amos, ℣ 10. Dans la Bible la *vérité* et la *fidélité* du Seigneur sont corrélatives.

[12] Mot à mot : Deus *firmitatis,* c'est-à-dire « Dieu de constance », et donc Dieu *fidèle,* parce qu'il tient fermement ce qu'il promet. Il en est qui traduisent : Deus *veritatis,* faisant de *amoûnâh* un synonyme de *omén ;* mais les deux mots ont une signification différente comme on peut s'en convaincre par Is., XXV, 1 ; le premier contient l'idée de « fidélité » et le second l'idée de « vérité ».

[13] Les LXX traduisent : « ἀδικία, injustice, manque de droiture. » Ici, par opposition à *amoûnâh,* l'hébreu *a"vél* désigne le manque de parole, le manque de fidélité à la foi jurée.

[14] Mot à mot : qui marche en droite ligne ; c'est toujours la même idée qui revient, l'idée de fidélité à la parole donnée. — Les LXX portent : « ὅσιος κυρίος, pur [est] le Seigneur, » c'est-à-dire sans reproche ni faute.

[15] Le texte hébreu a certainement souffert ici. Nombreuses sont les explications et traductions de ce verset difficile. Quelques-uns rendent ainsi l'original :

Est-ce qu'il (Dieu) a mal agi envers lui [le peuple [d'Israël] ?

ou encore :

Il n'a pas mal agi envers lui ;
Ses fils [sont] souillés
Race perverse, etc.

Les LXX traduisent assez différemment : « Ils ont péché, non contre lui, les fils méprisables... »

Notre traduction suppose un pluriel : « *shih"thou,* male egerunt », au lieu du singulier *shih"éth* que présente actuellement l'hébreu ; nous pensons donc que le verbe dans l'original est mal ponctué, défectivement orthographié (cf. Hummelauer, *op. cit.,* p. 517). Conséquemment le sujet du pluriel *shih"tou* serait *lo banav :* [qui jam] *non* [sunt] *filii ejus.* A ce sujet se rattache par apposition le terme de *moûmâm : macula eorum,* qui suit immédiatement et qui précise le sens de *banav,* surtout par opposition à Jéhovah qui est la sainteté, la justice même. — Quant au verbe *shih"thou* on le devrait traduire mot à mot : « Ils ont mal agi envers lui (Dieu). » — Le sens du stique entier est donc celui-ci : « Ils ont mal agi, ils se sont mal comportés envers lui ceux qui ne méritent pas d'être appelés ses enfants, et qui sont souillés. »

[1] Mot à mot : « tortueuse », n'allant jamais droit, par opposition à la franchise, à la droiture de Jéhovah, *justus et rectus.*

[2] Le verbe, dans l'hébreu actuel, est au pluriel (2e pers. masc.) en dépendance du substantif collectif *a"m,* dans le stique suivant.

[3] La construction est elliptique, le pronom *ashér* étant sous-entendu. Cf. Preiswerk, *op. cit.,* p. 323. Nous l'avons rétabli dans notre traduction.

[4] Nous prenons le verbe *qânah* dans sa première acception. D'autres interprètes traduisent : « Qui t'a *acquis* » ; ce sens est également plausible. Cf. Rosenmüller, in h. l.

[5] Les LXX traduisent : καὶ ἔπλασε σε dans le sens de « *aptavit te.* »

[6] Mot à mot : « Annos generationis et generationis. » — Il est remarquable que l'hébreu *l'môth* au lieu de *l'mê* (les *jours)* ne se trouve qu'ici et dans le Ps. XC, 15 qui est de Moïse. L'expression *dor vâ dor (génération et génération)* se lit également dans ce même psaume, ℣ 1.

[7] *Elion* est ici le Très-Haut. (Voir l'étymologie ap. Gesenius, *op. cit.,* p. 1022). Les LXX traduisent bien ὁ ὕψιστος.

[8] Il s'agit des *goïms* par opposition à Israël, la nation séparée.

[9] L'hébreu porte (et les LXX aussi) : *b'nê Adâm.* Hummelauer constate que le mot « Adam » doit être pris ici dans son sens propre et personnel. D'autres, s'autorisant sans doute du syriaque et du chaldéen, entendent le mot « Adam » dans son sens générique, et traduisent : « les fils des *hommes.* »

[10] Les LXX portent ἀγγέλων θεοῦ. Voir l'origine de cette variante dans de Muis, *Comm. in cant. Vet. Test.,* t. II, p. 632.

[11] Les LXX ont ici une variante : « Et la part du Seigneur c'est son peuple Jacob. »

[12] Les LXX traduisent : « Et le lot de son héritage Israël. »

[13] Ces deux premiers stiques du ℣ 10 ont été traduits par les LXX (voir aussi la vieille Itala, Onkelos, le Samaritain) : αὐτάρκησεν αὐτὸν ἐν τῇ ἐρήμῳ = « il l'a soutenu dans le désert, » — ἐν δίψει καύματος = « dans la soif brûlante » (du feu), — ἐν γῇ ἀνύδρῳ = « dans une terre sans eau. » Ce n'est plus la nuance de l'hébreu actuel assurément, mais la pensée se dégage plus claire et l'on saisit mieux ce que le poète veut dire. Néanmoins l'interprétation des LXX ne diffère point essentiellement du texte massorétique ; de part et d'autre le sens demeure le même ; il s'agit de paraphraser l'idée de *désert.* Gesenius en effet pense avec raison que les trois mots : *thohoû, v'lêl, v'shimôn : vastitas, ululatus, solitudo* du second stique (℣ 10), ne sont que trois synonymes descriptifs de *mid'bâr (= désertum)* au stique précédent. Cf. *Thesaurus,* p. 596. Ce qui caractérisait le « désert » pour les Hébreux, n'était-ce pas l'immensité, le mystère, la solitude, et le hurlement des fauves ? Les LXX paraissent avoir négligé ces nuances, et n'ont signalé qu'un aspect du désert : la sécheresse, l'aridité, le feu brûlant des sables. Cf. Schleusner, *Novus Thesaurus,* pars 2a, p. 180. On voit néanmoins que l'idée générale n'est pas changée. Quant à la Vulgate elle a traduit d'une façon plus vague : *in loco horroris et vastæ solitudinis,* sans changer non plus substantiellement le sens et l'idée principale.

[14] La Vulgate et les LXX traduisent : « il l'a *instruit,* » et le syriaque : « il l'a *chéri.* » Mais le contexte et les lieux parallèles (cf. Gesenius, p. 202) autorisent plutôt le sens que nous avons adopté.

[15] Mot à mot « son nid. ».

Déploie ses ailes, les [1] prend,
Les porte à l'aide [2] de ses plumes ;
12. — Jéhovah seul l'a conduit,
Nul Dieu étranger [n'était] avec lui.
13. — Il l'a fait monter [3] sur les hauteurs du pays,
Et il [Israël] a mangé [4] les produits des cam-[pagnes ;
Et il lui a fait sucer le miel du rocher,
Et l'huile de la roche la plus dure [5] ;
14. — La crême de la vache et le lait [6] des brebis,
Avec la graisse des agneaux,
Et des béliers nés [7] en Basan [8] et des boucs,
Avec la fine fleur du froment [9] ; [mant [10].
Et tu as bu le sang de la grappe, [le] vin écu-

15. — Mais Jeschurun [11] est devenu gras, et il a re-
Tu es devenu gras, gros, replet ! [gimbé [12] ;
Et il a abandonné Eloah [qui] l'a formé,
Et il a méprisé le Rocher de son salut !
16. — Ils ont excité sa jalousie par des [dieux] étrangers [1],
Ils l'ont irrité par des abominations. [Dieu,
17. — Ils ont sacrifié à des démons [2] [qui ne sont] pas
A des dieux qu'ils [3] ne connaissaient point,
[Dieux] nouveaux, venus récemment [4],
Devant lesquels vos pères n'avaient pas tremblé.
18. — Le Rocher qui t'a engendré tu [l'as] abandonné,
Et tu as oublié le Dieu [qui] t'a mis au monde [5].

19. — Jéhovah a vu et il a méprisé [6],
Fatigué [7] de ses fils et de ses filles.
20. — Et il a dit : Je leur cacherai ma face ;
Je verrai ce qui leur arrivera [8] ;
Car c'est une race de pervers [9],
Des fils en qui [il n'y a] pas de bonne foi !
21. — Eux ont excité ma jalousie par [ce qui n'est] pas
M'ont irrité par leurs vaines idoles. [Dieu,
Et moi j'exciterai leur jalousie par [ce qui n'est] pas un peuple,
Je les irriterai par une nation insensée.

22. — Car le feu de ma colère [10] s'est allumé,
Et il brûle jusqu'au plus profond du schéol [11] ;
Il dévore la terre et ses produits,
Et il embrase les fondements des montagnes.
23. — J'accumulerai sur eux les maux,
Mes flèches je [les] épuiserai sur eux.
24. — Exténués de faim et dévorés par la fièvre [12]
Et par la peste meurtrière [13],

[1] Dans le texte il y a le singulier : *le* au lieu de *les*. Ce qui peut s'expliquer de trois manières : ou bien le suffixe *hoû* se rapporte à *qinnô ;* ou bien il se rapporte au *peuple* d'Israël sous-entendu ; ou bien il se rapporte à *un* des *gôzelêt* (= aiglons) dont il est parlé au stique précédent. (Ainsi Dillmann et Hummelauer). Nous pensons qu'il ne s'agit point encore d'Israël ; le poète n'en parle qu'au ℣ 12. L'explication de Dillmann qu'adopte Hummelauer semble un peu subtile. Nous préférons la première interprétation qui réfère le suffixe *hoû* à *qinnô*. C'est donc sa « couvée », ses « petits » que l'aigle prend et emporte.

[2] On traduit (cf. LXX, Vulg., etc.) très généralement par : « *sur* ses plumes. » De vrai la préposition *a"l* a le plus souvent cette signification. Mais quelquefois aussi — bien que rarement — cette préposition « dicitur de *causa, ob* quam aliquid fit. » Cf. Gesenius, *op. cit.*, p. 1026. Nous la prenons ici dans ce sens *instrumental*, puisque ce n'est point *sur* ses ailes mais dans ses serres, que l'aigle porte d'ordinaire ses aiglons ; mais si de plus l'aigle les enlève dans les airs, c'est grâce à ses ailes puissantes et donc à ses plumes : *ope pennæ suæ*. Hummelauer, in h. l.

[3] Mot à mot : « Il l'a fait monter dans un char par-dessus les hauteurs du pays. » Tel un roi qui s'avance triomphalement et en conquérant dans les régions que lui subjuguent ses victoires.

[4] Les LXX présentent ici une légère variante : ἐψώμισεν αὐτοὺς = « il (Dieu) leur a fait manger... »

[5] Mot à mot : du silex-rocher (= de la roche la plus dure).

[6] Le mot *h"lb* se trouve employé trois fois, mais avec une ponctuation différente, dans ce ℣ 14. Ici — au premier stique — les massorètes le ponctuent h'âlèb (ét. constr.) et le mot signifie *lait* — le lait frais par opposition au *lac spissum (hèm'âh)* dont il est parlé au commencement du même vers. Dans le second stique le *h'lb* est ponctué *h'êlêb*, et alors il signifie *graisse*. C'est à tort que Hummelauer estime cette ponctuation défectueuse, sous prétexte que Moïse n'a jamais signalé la « graisse » comme un des mets les plus recherchés d'Israël. *(Op. cit.*, p. 521). Le savant critique n'ignorait pas pourtant que la « graisse » pour les Hébreux symbolisait tout ce qu'il y a de meilleur, de plus estimé, dans l'animal, et même — par une très hardie figure de langage — ce qu'il y a de plus fin dans tout être matériel quel qu'il soit : c'est ainsi qu'ils disaient : la « graisse de la terre » (Gen., XLV, 18), la « graisse de l'huile,... du vin,... du froment... » (Nomb., XVIII, 12). Il convient donc de traduire, comme nous l'avons fait :

Avec la graisse des agneaux

et non :

Avec le lait des *agnelles ;*

traduction qui ne pourrait du reste se concilier avec le stique qui suit, où le poète parle des « béliers et des boucs. » — Enfin le mot *h'lb* se retrouve dans le quatrième stique ponctué encore *h'êlêb*, parce qu'il doit se traduire de nouveau par « graisse ».

[7] Mot à mot « fils de Basan » ; ce territoire fertile en gras pâturages nourrissait de superbes troupeaux. Cf. Is., II, 13 ; XXXIII, 9 ; Jerem., L, 19 ; Amos, IV, 1 ; Zach., XI, 2 ; etc.

[8] Les LXX au lieu de « Basan » portent : ταύρων.

[9] Mot à mot : *cum adipe renum tritici*, c'est-à-dire : *cum optimo tritico*. L'énergie de cette métaphore, intraduisible en français, s'explique par ce fait que « renum adeps cùm sit exquisitissimus » et « renes cum sint pars interior meliorque rei » on ne pouvait mieux désigner le froment le plus excellent que par cette comparaison hardie : *adeps renum tritici ;* ce que nous traduisons — selon le génie de notre langue — par « la fine fleur du froment. »

[10] Quelques-uns traduisent : « fortifiant » ; d'autres : « abondant ». Les LXX se contentent de dire : οἶνον. Le sens que nous adoptons semble mieux convenir à l'étymologie du mot hébreu.

[11] C'est, peut-on dire, le petit nom d'Israël. A en juger par la racine *tâshâr* (rectus fuit) on est autorisé à le traduire littéralement par *rectulus, justulus*. La Vulgate et les LXX (ἠγαπημένος) l'interprètent : *dilectus*. Il semble que ce mot revêt ici un sens plus ironique encore que laudatif. Voir le commentaire. Cf. Deut., XXXIII, 5, 26 ; Is., XLIV, 2.

[12] C'est le geste du jeune bouvillon, gras et repu, qui ne tolère pas qu'on lui mette le joug. — Au commencement de ce premier stique les LXX ajoutent une incise : καὶ ἔφαγεν Ἰακὼβ, κτλ. Cette incise se retrouve dans le Codex samaritain. Elle a disparu du texte actuel de la Massore et la Vulgate l'a négligée. Au point de vue strophique cette disparition constitue une véritable lacune.

[1] Le mot « dieux » n'est pas dans l'original, mais les lieux parallèles de Deut., XXXI, 18, 20, nous autorisent à le suppléer. Aussi la Vulgate n'hésite-t-elle point à traduire : « in diis alienis. »

[2] Ici les LXX et la Vulgate introduisent la copule καὶ, *et*. Mais l'hébreu ni ne la porte ni ne la suppose. La pensée que veut exprimer Moïse ne s'en dégage qu'avec plus de force.

[3] Rosenmüller estime que le verbe *(ne connaissaient point)* a pour sujet sous-entendu les « ancêtres » d'Israël, d'après Deut., XIII, 7. D'autres traduisent différemment : « diis [qui] nesciebant eos, » c'est-à-dire qui ne prenaient pas soin des enfants de Jacob.

[4] Ce qui fait difficulté pour l'interprète dans ce stique, c'est le mot *miqqârob* = e propinquo. Or ce *propinquum* peut s'entendre ou bien *de loco*, et le sens de l'incise devient celui-ci : « dii qui e *vicinis gentibus* venerunt » (de Muis, *op. cit.*, p. 640) ; ou bien *de tempore*, et le sens est : « dii qui *nuperrime* venerunt. » C'est ainsi que l'ont compris les LXX : πρόσφατοι ἥκασιν. Hummelauer propose une autre signification : novi [dii] *ab intimo*, ergo *funditus* novi. *(Op. cit.*, p. 523).

[5] Les LXX portent : τοῦ τρέφοντός σε.

[6] C'est le geste du mépris, du dédain, accompagné d'indignation et de courroux. — Les LXX et la Vulgate traduisent : « et il a été excité à la colère. » En outre les LXX ajoutent une incise : καὶ ἐζήλωσε = *il a été jaloux*.

[7] L'hébreu porte : *præ indignatione*, ou encore : *à cause du dégoût*. Jéhovah se dit « dégoûté » de ses enfants.

[8] Mot à mot : « quelle [sera] leur fin. » Les LXX portent : « Et je *montrerai* ce qui leur arrivera en leurs derniers jours. »

[9] Mot à mot : « car race de perversités eux ! »

[10] D'aucuns traduisent : « Car un feu s'est allumé dans mes narines ». Cette interprétation est strictement littérale sans doute, mais on peut également bien rendre le vers par : « Un feu s'est allumé par [ou dans] ma colère ».

[11] Mot à mot : « jusqu'au Schéol inférieur ». Le Schéol, on le sait, séjour des morts pour les Hébreux, paraît avoir été divisé en plusieurs parties superposées.

[12] Le mot hébreu est susceptible de plusieurs sens. L'idée fondamentale qu'il évoque est celle de flamme, de feu brûlant ; d'où la signification que nous lui donnons ici par métaphore : la *fièvre* qui consume, signification concordant d'ailleurs avec le participe passif qui précède : *l'h"oumê* = « mangés, dévorés » ; tel est bien l'effet de la fièvre ardente. — Les LXX et la Vulgate ont vu dans cette finale de notre stique un tout autre sens ; ce n'est plus de la consomption par la fièvre qu'il s'agirait, mais de « la morsure des oiseaux » que l'interprète latin dans le stique suivant qualifie de très amère ou très meurtrière : *morsu amarissimo*. Les LXX disent : βρώσει ὀρνέων καὶ ὀπισθότονος ἀνίατος (morsu avium et exitii sine remedio). Des interprètes ont encore traduit par : la « morsure des *serpents*, voire des *serpents ailés*, » en d'autres termes des *dragons* de la fable. — Retenons le sens que nous avons adopté.

[13] Nous traduisons ainsi l'hébreu *qêtêb m'rîrî ;* il s'agit en effet de la peste qui donne la mort *(qêtêb* de la racine *qâtab)* et qui pour cela est *m'rîrî*, pleine d' « amertumes ».

J'enverrai contre eux la dent des bêtes [1]
Avec le venin [2] des reptiles de la poussière [3].
25. — Au dehors l'épée fera des victimes,
Et au dedans la terreur ;
Le jeune homme comme la vierge,
Le nourrisson comme le vieillard.
26. — Je dirai : « Je les balaierai [4],
J'effacerai leur souvenir du milieu des hommes ».
27. — N'était-ce l'arrogance [5] de l'ennemi... je m'arrêterai,
[Dans la crainte] que leurs adversaires ne donnent le change [6]
Et qu'ils ne disent : Notre main [a été] puissante,
Et [ce n'est] pas Jéhovah [qui] a fait tout cela.

28. — Certainement, une nation [qui] a perdu le sens [7] ce sont] eux !
En eux point d'intelligence ! [cela,
29. — Plût au ciel qu'ils fussent sages, pour comprendre
Et pour considérer la fin qui les attend [8] !
30. — Comment un homme en poursuivra-t-il mille ?
[Comment] deux en feront-ils fuir dix mille ?
N'est-ce pas parce que leur Rocher les a vendus,
Et que Jéhovah les a livrés [9] ?
31. — Car leur Rocher n'est pas comme notre Rocher,
Nos ennemis sont des insensés ! [10]

32. — Certainement leur vigne est du plant de Sodome,
Et du terroir [11] de Gomorrhe [12] ;
Leurs raisins [sont] des raisins [de] poison,
Des pampres d'amertume.
33. — Leur vin [est] un venin de dragons,
Et un poison d'aspics violent !
34. — Cela n'est-il pas réservé par devers moi,
Caché dans mes trésors ?
35. — Au jour de vengeance la rétribution [13] [sera faite],
Au temps où leur pied trébuchera.

Certainement voici [14] le jour de leur malheur [15]
Et leur destin [16] se précipite.
36. — Certainement Jéhovah fera droit [17] à son peuple,
Et il se prendra de pitié [1] en faveur de ses serviteurs.
Quand il verra leur force [2] épuisée,
Et que tous auront défailli [3],
37. — Il [4] dira : Où [sont] leurs dieux,
Le Rocher en qui ils avaient confiance,
38. — Qui mangeaient la graisse de leurs sacrifices,
Buvaient le vin de leurs libations ?
Qu'ils se lèvent et qu'ils vous secourent,
Qu'ils [soient] pour vous un abri.
39. — Voyez maintenant que [c'est] moi, moi seul [5],
Et [qu'il n'y a] point de Dieu à côté de moi.
[C'est] moi [qui] fais mourir et [qui] fais vivre,
J'ai blessé, mais moi je guérirai.
Et il n'est personne qui de ma main délivre.

40. — Oui je lève ma main vers les cieux [6],
Et je dis : Aussi vrai que je vis à jamais [7],
41. — Oui [8] j'aiguiserai l'éclair de mon glaive,
Et ma main s'emparera du jugement [9] ;
Je tirerai vengeance de mes adversaires,
Et sur ceux qui me haïssent je ferai tomber la rétribution.
42. — J'enivrerai mes flèches de sang,
Et mon épée se repaîtra de chair,
Du sang des tués et des captifs [10],
De la tête des chefs de l'ennemi [11].

43. — Nations, chantez avec son peuple,
Car [Jéhovah] venge [12] le sang de ses serviteurs,
Il fait retomber la vengeance sur ses adversaires,
Et il fait l'expiation pour sa terre, [pour] son peuple [13].

[1] Mot à mot des « grandes bêtes sauvages » ; les LXX portent θηρίων.
[2] Mot à mot « avec le feu » ; ce qui explique pourquoi les LXX et la Vulgate traduisent « cum furore », μετὰ θυμοῦ.
[3] Formule poétique pour désigner les serpents et reptiles *(reptantes* in *pulvere)*.
[4] L'hébreu *aph'ĕhèm* a été lu assez différemment. Notons seulement que l'interprète latin paraît avoir avoir décomposé le verbe en trois mots : *etiam ubi illi ?* — Les LXX portent : διασπερῶ = *dispergam*. En réalité l'original demande à être traduit ainsi : *difflabo eos* = je les balaierai du souffle de ma bouche.
[5] On rend plus généralement le mot hébreu *caa"s* par : colère (LXX : ὀργήν) ; néanmoins, d'après le contexte, c'est l'idée d'*arrogance* qui semble devoir être substituée. — Ce stique renferme une proposition où l'idée demeure suspendue. Cf. Hummelauer, in h. l. On doit traduire littéralement : *Nisi indignatio inimici... desistam ; = n'était-ce l'arrogance de l'ennemi*, je pousserai plus loin encore, mais *je veux m'arrêter*, de peur *que leurs adversaires ne donnent le change...*
[6] Mot à mot : « ne abnegent hostes ». Cf. Gesenius, op. cit., p. 887. Ce que plusieurs rendent ainsi : « Si je ne craignais... que leurs adversaires *ne se méprennent* ». N'est-ce point plutôt : « ne donnent le change » qu'il convient de dire ?
[7] Littéralement : « periens consiliis », comme traduit Rosenmüller in h. l.
[8] Mot à mot : « novissima eorum ».
[9] Littéralement : « Clausit eos » ut traderentur.
[10] Avec Hummelauer *(op. cit.*, p. 528) nous adoptons ici la leçon des LXX, qui ont dû lire *evilim (stulti)* au lieu de *ph'lilim (judices*. Cf. Schleusner, *op. cit.*, p. I, pag. 286). Les LXX ont donc traduit par ἀνοήτοι = insensés. Le contexte du passage semble appeler cette traduction.
[11] Des « *faubourgs* de Gomorrhe. »
[12] Les LXX portent : « Et leur palmier de Gomorrhe ».
[13] Nous adoptons ici la version des LXX, laquelle présente pourtant une nuance que nous abandonnons : « Au jour de la vengeance *je paierai* » : traduction un peu libre de l'hébreu *veshilem*.
[14] Mot à mot : « [est] proche » le jour...
[15] On pourrait traduire également : « de leur *ruine* ».
[16] Littéralement : « les choses à eux réservées ».
[17] Ce stique peut s'entendre de deux manières : ou bien dans le sens que nous adoptons avec la majorité des interprètes, ou bien dans ce sens : « Après que Jéhovah aura châtié son peuple, il se laissera aller à la miséricorde pour ses serviteurs, lorsqu'il verra... etc. » Ceux qui expliquent l'hébreu de cette sorte entendent le *qi* non plus dans le sens d'affirmation, mais dans le sens de *quum*, « lorsque », « après que ». Ils donnent en outre au verbe *tâdin* le sens péjoratif. Cf. Rosenmüller in h. l.
[1] Mot à mot : « Et dolebit super »...
[2] Littéralement : [leur] « main ». Les LXX : εἶδε παραλελυμένους αὐτούς.
[3] L'hébreu porte mot à mot : *Et nihil clausum et relictum*. Cf. 3 Rois, XIV, 10 ; XXI, 21 ; 4 Rois, IX, 8 ; XIV, 26. Les LXX rendent cette formule ainsi : « ἐκλελοιπότας ἐν ἐπαγωγῇ καὶ παρειμένους, les esclaves et les libres. » Que faut-il entendre par ces « esclaves » *(clausi)* et ces « libres » *(relicti)* ? Inutile de le rechercher longtemps, observe Hummelauer, « cum duæ illæ voces junctæ evidenter exprimant *omnes*. » Ainsi s'explique notre traduction.
[4] Les LXX ajoutent : κύριος. C'est Jéhovah qui parle.
[5] Mot à mot : *Videte nunc quod ego, ego* [sim] *ille !*
[6] Les LXX ajoutent : « Et je jurerai [avec] ma droite ».
[7] Mot à mot : *vivus ego in æternum ;* formule solennelle de serment que les écrivains sacrés mettent fréquemment sur les lèvres de Jéhovah (Cf. Gesenius, *op. cit.*, p. 469) et qu'on pourrait traduire : « Vive moi à tout jamais ! »
[8] La particule *im* a plusieurs sens en hébreu. Hummelauer et nombre d'autres critiques en font ici une particule de *temps ;* « lorsque », « quand ». Nous préférons lui donner le sens d'une affirmation d'insistance et la traduire par *oui*.
[9] Hébraïsme pour dire : « j'en viendrai à exécuter mon jugement ».
[10] Littéralement : « de la captivité » (l'abstrait pour le concret). Quelques-uns traduisent : « *à cause* du sang des tués et des captifs » parmi les enfants d'Israël ; mais ce sens est difficile à concilier avec le stique suivant, fort obscur du reste. Voir le commentaire.
[11] Mot à mot : « de capite nudationum inimici » ; ce que l'interprète a rendu par : « nudati inimicorum capitis ». Nous avons suivi dans notre traduction les LXX qui ont compris l'hébreu de cette manière : ἀπὸ κεφαλῆς ἀρχόντων ἐχθρῶν. Toute la difficulté vient du mot (féminin) *phar'aoth*. Ce substantif signifie la *chevelure ;* « hinc, observe Rosenmüller, *verticem* et *summum* rei, tum *caput* et *principem* populi denotat ». Le mot qui précède *rósch* passe lui aussi par de semblables phases grammaticales et littéraires. C'est ce qu'ont dû considérer les LXX. — Sur l'emploi d'un pluriel féminin pour un pluriel masculin voir Gesenius, *Lehrgeb.*, pp. 468 et 878.
[12] Le verbe dans l'hébreu n'a pas de sujet ; nous lui supposons comme sujet le mot Jéhovah. Hummelauer estime que le verbe *nâqam* n'est pas au kal, mais à l'hophal et dès lors il traduit par *vindicatus est ;* dans ce cas le verbe hébreu aurait *dam (sanguis)* pour sujet. Toutefois les verbes des stiques suivants ont nécessairement pour sujet Jéhovah ; comment expliquer ces changements successifs de sujets pour des verbes si rapprochés ?
[13] Les LXX présentent ici une variante considérable : « Réjouissez-vous, cieux, avec lui, et que tous les anges de Dieu se prosternent devant lui. Réjouissez-vous, nations, avec son peuple, et que tous les fils de Dieu se fortifient en lui, parce que le sang de ses fils a été vengé. Et il se vengera, et il fera

* * *

A la simple lecture de ce cantique on est frappé de deux choses : d'abord du nom que le poète affecte de donner à Jéhovah, qu'il appelle son « Rocher », le « Rocher » d'Israël, *tzour*. A six reprises différentes le Seigneur est désigné ainsi, de telle sorte que des commentateurs croient pouvoir qualifier cette poésie mosaïque de *Carmen petræ*. Ailleurs dans les livres de l'Ancien Testament le même titre se retrouve, donné à Dieu, et toujours, ou presque toujours, dans le but de marquer que Jéhovah est le fondement assuré des espérances et de la confiance des hommes, et cela sans doute parce qu'il est comme la pierre inébranlablement résistante, mais aussi parce qu'il est fidèle, fidèle à ses promesses et à la foi jurée.

Ce qui frappe encore dans ce cantique, ce sont de nombreux points de contact avec les écrits de S. Paul. Evidemment l'Apôtre a connu et exploité le chant de Moïse. Comment s'en étonner? La Synagogue n'oublia jamais ces suprêmes recommandations de Moïse, son grand législateur. L'*Audite cœli quæ loquor* resta comme la charte de la nation ; tous et chacun l'avaient sans cesse devant les yeux ; personne ne pouvait se dispenser de le méditer. S. Paul, plus et mieux que tout autre, s'en souvenait donc ; dans ses lettres où il se propose d'instruire ses compatriotes, de les ramener à leurs devoirs, de leur dessiller les yeux sur leur avenir et leurs véritables intérêts, il devait tout naturellement rappeler les antiques et si graves enseignements de Moïse. Plusieurs fois il en cite des expressions ou tout au moins y fait allusion. Ainsi Rom., XII, 19 et Heb., X, 30 il reproduit notre ℣ 35 : « Mihi vindicta et ego retribuam » ; or la citation est d'après l'hébreu [1]. Dans 1 Cor., X, 4 il interprète du Christ le qualificatif de *petra* donné par Moïse à Jéhovah : « petra autem erat Christus ». Ailleurs, dans la même épître (X, 20), il reproduit le « diis immolant, non Deo » de Deut., XXXII, 17. Comparer encore ℣ 25 avec 2 Cor., VII, 5 ; ℣ 21 avec Rom., X, 19, et ℣ 43 (ap. LXX) avec Rom., XV, 10 ; Hebr., I, 6. Au reste l'influence de notre cantique sur la littérature de l'Ancien Testament fut aussi toujours prépondérante. Des rapprochements peuvent être établis aisément entre ℣ 7 et Job, VIII, 8, 10 ; entre ℣ 36 et 2 Macch., VII, 6 ; entre ℣ 37 et Jerem., II, 28 ; entre ℣ 39 et 1 Rois, II, 6 ; Tob., XIII, 2 ; Job, X, 7 ; Sap., XVI, 13, 15.

* * *

Le cantique de Moïse fut destiné à être chanté ou tout au moins récité par le peuple d'Israël. C'est Jéhovah en personne qui le voulut. « Maintenant, avait-il dit à Moïse et à Josué [1], apprenez ce cantique [2] aux enfants d'Israël, afin qu'ils le sachent par cœur, qu'ils l'aient dans la bouche et qu'*ils le chantent*, et que ce cantique... porte contre eux un témoignage qui vivra dans la bouche de leurs enfants, sans qu'il puisse jamais être effacé ». « Moïse, ajoute le texte du Deutéronome, écrivit le cantique et il l'apprit aux enfants d'Israël ».

J'en conclus que cette poésie est un véritable psaume choral, assujetti par conséquent aux règles strophiques de ces sortes de compositions littéraires chez les Hébreux.

Depuis ces quinze dernières années on fait beaucoup état des théories de Zenner [3] sur la métrique et la forme chorale de certains psaumes et compositions poétiques de l'Ancien Testament. Déjà Bossuet en avait entrevu et affirmé le principe [4], mais sans pouvoir préciser les détails, ni formuler les lois de cette prosodie particulière. On estime aujourd'hui avoir démontré le bien-fondé de ces théories au moins dans les parties essentielles, sinon dans les parties accessoires.

D'après Zenner une poésie ou un psaume choral se compose d'une série de strophes dans l'ordre suivant :

Une première strophe chantée par le premier chœur ;

Une première antistrophe chantée par le second chœur ;

Une strophe *alternante* [5] ainsi appelée parce qu'elle était chantée en parties successives par les deux chœurs alternant. Or ces parties de la strophe alternante chantées alternativement par les deux chœurs renferment tantôt un seul vers, tantôt un couple ou un groupe de vers. Généralement le rôle de cette strophe, au moins chez les prophètes, observe de son côté le P. Condamin [6], « est d'exprimer les menaces, les invitations au repentir, ou les promesses messianiques avec une allure plus vive, un ton plus lyrique ou un rythme plus solennel ».

Après la strophe alternante viennent une deuxième strophe et une deuxième antistrophe, suivies à leur tour d'une deuxième alternante.

Dans les poésies ou psaumes plus développés la série se continue.

Ce qui distingue la strophe et l'antistrophe c'est le parallélisme réel et verbal, ou du sens et de la forme. Si les vers de la strophe sont disposés en groupes variés, l'antistrophe présentera en pareil nombre et symétriquement des groupes de vers d'une structure identique. Mais il faut s'entendre ici sur ce qu'on appelle *vers*, *stique* et *strophe*.

justice de ses ennemis, et il punira ceux qui le haïssent, et il purifiera la terre de son peuple. »

En réalité cette variante constitue une strophe entière, comme nous le montrerons plus loin. Faut-il donc y voir une simple paraphrase de l'hébreu, comme le pense Cornelius a Lapide (*Comm.*, t. II, p. 523), ou bien la leçon du grec représente-t-elle authentiquement le texte original, qui aurait subi depuis quelques modifications et suppressions? Les critiques sont divisés pour répondre. Voir le commentaire.

[1] Sauf que S. Paul remplace le *shillêm (retributio)* de l'original par : ἐγὼ ἀνταποδώσω. Les LXX portent : ἐν ἡμέρα ἐκδικήσεως ἀνταποδώσω.

[1] Deut., XXXI, 19, 21, 22.

[2] Qu'il s'agisse là du cantique de Moïse : *Audite cœli quæ loquor*, on ne peut en douter. Très rares sont les critiques qui pensent autrement ; les explications qu'ils fournissent (Cf. Rosenmüller in Deut., XXXI, 19) sont d'ailleurs inacceptables.

[3] *Die Chorgesänge im Buche der Psalmen*, 1896.

[4] Bossuet, *Dissert. in Psalm.*, cap. VI.

[5] C'est le terme dont Zenner se sert pour la désigner. D'autres l'appellent aussi strophe *intermédiaire*.

[6] *Le livre d'Isaïe*, préface, p. X.

Le *stique* est le membre parallèle dans une phrase, membre qui peut compter deux, trois ou quatre mots accentués. Le *vers* est l'ensemble de plusieurs stiques. La *strophe* est le groupement de plusieurs vers. Le sens et la suite des pensées, la synonymie des expressions, parfois aussi la répétition des mêmes termes, peuvent aider beaucoup à distinguer les stiques et les vers ; pareillement le nombre égal, la dimension semblable et la disposition symétrique des groupes de vers, permettent souvent de discerner les strophes et les antistrophes et d'en préciser les limites [1].

* * *

Il semble bien que notre cantique fut composé suivant les lois de cette prosodie et sous forme chorale. Avec le P. Hummelauer nous y distinguons une 1re strophe (1-4) suivie d'une 1re antistrophe (5-7). Après vient une 1re strophe alternante (8-14). Ensuite nous discernons très bien une 2e strophe (15-18) et une 2e antistrophe (19-21) ; elles sont suivies d'une 2e strophe alternante (22-27). Puis c'est une 3e strophe (28-31) et une 3e antistrophe (32-35 *a*), auxquelles succède une 3e strophe alternante (35 *b*-39). Enfin le cantique se termine par une 4e strophe (40-42) que complète une 4e antistrophe (43, d'après les LXX).

Ces strophes et antistrophes ont chacune leur thème général déterminé.

La 1re strophe (1-4) fait en traits rapides l'éloge de la *fidélité* de Jéhovah ; à quoi répond l'antistrophe (5-7) par le tableau très en raccourci de l'*infidélité* d'Israël. Ce thème est repris en partie par le poète dans la strophe alternante (8-14) qui met brillamment en relief toutes les prévenances et libéralités de Jéhovah envers son peuple.

La 2e strophe (15-18) et la 2e antistrophe (19-21) exposent brièvement sous forme d'antithèse, la première, l'ingratitude de Jeschurun, et la seconde le courroux bien légitime du Seigneur en présence de la méchanceté d'Israël. Cette dernière considération devient l'objet de la seconde strophe alternante (22-27), où sont décrits avec vigueur les terribles effets de la colère de Dieu tirant vengeance de la nation infidèle.

La 3e strophe (28-31) constitue une nouvelle charge contre Israël dont l'infidélité vis-à-vis du Seigneur ne peut s'expliquer que par la plus étrange folie. D'autre part — et c'est l'objet de la 3e antistrophe (32-35 *a*) — plus méchants encore qu'Israël sont les peuples étrangers dont Jéhovah se sert pour châtier les siens. Aussi contre ces derniers le courroux divin s'allume violent et terrible ; il éclatera en d'épouvantables représailles : tel est le thème de la 3e strophe alternante (35 *b*-39).

Enfin la 4e strophe (40-42) nous fait entendre le solennel serment de Jéhovah, lequel annonce qu'il va se venger. Et pour compléter le tableau le poète dans la 4e antistrophe (43) nous montre Israël vengé aux applaudissements de la terre et des cieux.

[1] Voir l'article du P. Condamin, dans *Rev. bibl.* 1899, p. 133, et 1900, p. 262.

Le lecteur, croyons-nous, comprendra mieux maintenant le commentaire qui va suivre, tout le sujet lui étant déjà connu dans les grandes lignes.

* * *

Première strophe : La fidélité de Jéhovah

1. — *a)* Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai ;
   b) Et que la terre écoute les paroles de ma [bouche.
2. — *a)* Que mon enseignement se répande comme la [pluie,
   b) Que ma parole coule comme la rosée,
   c) Comme les ondées sur la verdure,
   d) Comme les gouttelettes sur le gazon !
3. — *a)* Car je [vais] proclamer le nom de Jéhovah ;
   b) Magnifiez notre Dieu ! [1]
4. — *a)* Le Rocher, parfaite [est] son œuvre,
   b) Et toutes ses voies sont justice ;
   c) [C'est un] Dieu de fidélité et sans iniquité,
   d) Juste et droit, Lui !

Nous supposons — et il en dut être ainsi — qu'un premier chœur d'Israélites chantait cette 1re strophe. Le poète leur met donc sur les lèvres ses propres pensées et ses accents lyriques ; à sa personne il substitue la leur. Par conséquent celui qui parle en cette strophe, celui qui prend la terre et les cieux comme témoins de son enseignement, qui exalte enfin la fidélité du Seigneur, le « Rocher » d'Israël, c'est un des chœurs de chantres et de musiciens, groupés tout exprès pour redire devant le peuple assemblé le « Cantique du témoignage ». — On remarquera combien cette première strophe est habilement et régulièrement composée. Non seulement les stiques de chaque vers se répondent presque mot pour mot, pensées par pensées ; mais les vers eux-mêmes sont groupés avec une symétrie parfaite. Ainsi le 1er vers et le 3e se ressemblent, n'ayant l'un et l'autre que deux stiques ; pareillement le 2e vers et le 4e se font écho, renfermant chacun quatre stiques distincts. — Tous les stiques d'ailleurs dans chaque vers se balancent dans un parallélisme synonymique très apparent.

Le début de la strophe et du cantique est des plus solennels. Des exemples d'une toute pareille prosopopée se rencontrent chez les classiques. Ne lit-on pas ce vers dans Virgile :

Esto nunc, sol, testis, et hæc mihi terra vocanti [2].

Mais c'est encore dans la littérature sacrée que l'on rencontre davantage cette superbe apostrophe. Il semble que les prophètes et psalmistes l'ont affectionnée plus que personne. Isaïe la reproduit textuellement au frontispice de ses oracles [3]. En réalité elle n'est que l'expression sous forme poétique d'une formule de serment, fort en usage chez les Hébreux, et dont Moïse le premier s'est fréquemment servi, dans les circonstances solennelles : « J'en prends à témoin... le ciel et la terre » [4]. Hummelauer remarque avec raison qu'il ne s'agit pas là d'une pure prosopopée, que par

[1] Ce stique *(Date magnificentiam Deo nostro)* servait de 4e Ant. aux Laudes du samedi dans l'ancien Bréviaire.
[2] *Enéide,* XII, 176. Cf. Homère, *Iliade,* III, 276.
[3] Is., I, 1. — Cf. Mich., VI, 1 ; Jér., II, 12 ; XXII, 29 ; Ps., L, 4.
[4] Cf. Deut., IV, 26 ; XXX, 19 ; XXXI, 28, 29.

« les cieux et la terre » il ne faut pas entendre exclusivement le firmament et la planète sur laquelle nos pieds reposent, mais plutôt les anges et les hommes, qui avaient intérêt à entendre les enseignements de tout premier ordre que voulait donner Moïse. C'est pour cela en effet que notre cantique (℣ 43) se termine par un nouvel appel « aux anges de Dieu et aux peuples de l'univers », qui sont invités à applaudir au triomphe d'Israël. Or nul doute qu'il convienne d'entendre ce triomphe d'une victoire d'ordre très général remportée par Dieu sur ses ennemis, de la victoire définitive du bien sur le mal, ou de l'établissement de l'Eglise sur la terre parmi les païens vaincus et convertis. Voir plus loin notre commentaire du ℣ 43. La solennité de l'apostrophe de Moïse ne s'explique complètement qu'à la lumière de cette interprétation mystique. Par conséquent ceux qui doivent « écouter » et retenir, — dans la pensée de l'Esprit-Saint, — ce ne sont pas les enfants d'Israël seulement, mais encore les habitants des cieux et surtout les hommes appelés au salut.

On s'expliquera mieux maintenant l'insistance avec laquelle le poète souhaite à sa parole de s'étendre. Il la compare à la fois à la « pluie », aux « ondées », à la « rosée », et ses effets devront être tous ceux que produisent la rosée, les ondées et la pluie. Or en tombant la pluie pénètre, les ondées détrempent, la rosée humecte ; toutes sont bienfaisantes, la rosée par son agréable fraîcheur, les ondées par leur abondance, la pluie par sa continuité ; elles fécondent chacune à leur manière, mais toutes efficacement, l'herbe qui les reçoit : la rosée rafraîchit le gazon, et la pluie, comme les ondées, fait pousser l'herbe tendre, la « verdure ». On ne pouvait mieux représenter les multiples résultats de la parole de Dieu qui instruit, éclaire, fortifie, console, suivant la manière dont elle est dispensée elle-même, et suivant aussi les terrains ou les âmes qu'elle rencontre. — Inutile d'observer que dans ce ℣ 2 les stiques se répondent avec une harmonie impeccable : la « pluie » du stique 1er a pour pendant les « ondées » du stique 3e ; la « rosée » du stique 2e a pour pendant les « gouttelettes » du stique 4e. L'enseignement, la doctrine du cantique devra donc s'étendre à la terre entière comme s'étendent la rosée et les pluies, avec force, avec efficacité, avec bienfaisance et suavité.

Ces deux premiers versets que nous venons de commenter peuvent être considérés comme l'*exorde* du discours de Moïse. Voici maintenant ce qu'on appellerait en rhétorique la *proposition :*

> Car je [vais] proclamer le nom de Jéhovah ;
> Magnifiez notre Dieu !

Les LXX ont bien saisi le sens de l'hébreu *eq'râ'* en traduisant : ἐκάλεσα : je célèbrerai dans l'assemblée, c'est-à-dire devant tout Israël, devant les cieux et devant l'humanité entière, « le nom de Jéhovah ». Ailleurs nous avons remarqué pourquoi les Hébreux chantent toujours et louent le *nom* de Jéhovah. Outre que ce nom leur rappelait le souvenir aimable de leur alliance avec l'Eternel, ils croyaient encore que d'invoquer ce nom et de le célébrer, c'était rendre à Dieu le culte véritable auquel il avait droit. Dieu s'identifiait en quelque sorte avec son nom ; ce nom représentait sa personne, ses ineffables attributs, sa gloire ; lui-même avait déclaré qu'il ne laisserait pas impuni l'audacieux « qui prendrait son nom en vain » [1]. Par conséquent le culte israélite se ramenait essentiellement à la louange, à l'adoration, au respect du nom trois fois saint de Jéhovah. C'était là « magnifier » le Seigneur, en d'autres termes, le faire grand dans l'appréciation des hommes, le placer au sommet de leur estime. Or les hommes estiment Dieu en raison des actes de sa toute-puissance, suivant l'observation de S. Paul : « Invisibilia ipsius... per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur ; sempiterna quoque ejus virtus et divinitas » [2] ; ce sont ses œuvres *ad extra* qui pour nous font que Dieu est « grand », et donc qui proclament sa gloire [3]. Aussi dans la littérature sacrée le même mot *godèl* sert-il à désigner — dans son application à l'Eternel — la grandeur, la majesté, la gloire.

C'est ce qui explique encore pourquoi le poète se met immédiatement à proclamer que les œuvres du « Rocher » sont parfaites :

> Le « Rocher », parfaite [est] son œuvre,
> Et toutes ses voies [sont] justice,
> [C'est un] Dieu de fidélité et sans iniquité,
> Juste et droit, Lui !

Comme dans les vers qui précèdent, le parallélisme de tout ce distique est fort remarquable ; les idées se répondent avec une symétrie manifeste. L'idée de force, de solidité, de résistance qui s'attache au mot « rocher » évoque par suite au moral l'idée de fermeté et donc de fidélité ; l'idée de perfection entraîne l'absence de tout ce qui est défectueux et mal. Aussi le poète, après avoir appelé le Dieu d'Israël son « Rocher » dans le 1er stique, le qualifie-t-il ensuite, dans le stique 3e, de « Dieu de fermeté *(El emoûnâh)*, de fidélité » ; de même, après avoir affirmé que tout en lui est « parfait », assure-t-il qu'il est « sans iniquité » *(v'ên âvél)* ; toutes choses qu'il résume en deux nouveaux stiques (le 2e et le 4e) rigoureusement parallèles et synonymes :

> Toutes ses voies [sont] justice :
> Juste et droit, Lui !

Il est remarquable que Moïse affecte d'appeler Jéhovah : le « Rocher », *tzour* [4], « rupes », « petra ». Plusieurs pensent que cette qualification fut donnée à Dieu la première fois par Jacob mourant, lequel prophétisant les destinées de son fils Joseph annonça que :

[1] Cf. Exod., xx, 7 ; Levit., xxiv, 16.
[2] Rom., i, 20.
[3] Ps. xviii, 1.
[4] ℣℣ 15, 18, 31, 37.

Son arc resterait ferme
. . . . . .
Par la main du Fort de Jacob,
Par celui qui est le pasteur, le rocher d'Israël [1].

Mais cette version de Gen., XLIX, 24 n'est pas certaine [2]. Les critiques estiment que le texte hébreu en cet endroit a beaucoup souffert [3]. Des commentateurs [4] assurent que l'épithète de *tzoûr* appliquée à l'Eternel date de l'époque mosaïque ; tout au moins paraît-il certain qu'on trouve à ce moment de l'histoire israélite le mot *tzoûr* entrant dans la composition de certains noms propres avec le mot même de Dieu [5]. Quoi qu'il en soit, ce nom convient très bien pour désigner Jéhovah, et fréquemment les écrivains bibliques l'emploient dans cette acception [6]. Ils ne veulent pas seulement par là insinuer sa force, sa puissance, mais encore ils expriment sa fidélité et son inclination à protéger tous ceux qui sont siens. Voilà pourquoi ayant à mettre dans ce cantique en perpétuelle opposition la fidélité de Jéhovah et l'infidélité d'Israël, Moïse a cru devoir désigner son Dieu sous les nom et titre de *tzoûr* = « Rocher ».

Or la *fidélité* de Jéhovah, et donc sa *droiture* en toutes choses, dans ses paroles comme dans ses actes, dans son gouvernement comme dans ses promesses, tel est le premier motif que le poète rappelle et qui doit porter Israël à « magnifier » son Dieu. Conséquemment il en est un second que Moïse rattache à la fidélité en Dieu : c'est la « perfection de son œuvre », la « justice de ses voies », l'absence « de tout mal », de toute imperfection chez lui : ce qu'il résume énergiquement dans ce bref stique :

Juste et droit, Lui !

L'antithèse n'en sera que plus frappante avec l'infidélité de Jeschurun ou d'Israël, dont la conduite nettement idolâtre, et les inclinations trop souvent louches et équivoques vers le mal, excitaient le courroux du Seigneur et provoquaient ses vengeances.

Ici s'arrêtait le premier chœur. Un second chœur reprenait aussitôt.

* * *

Première antistrophe : L'INFIDÉLITÉ D'ISRAEL

5. — *a)* Ils ont péché contre lui, non ses enfants, [leur souillure,
b) Une race perverse et astucieuse.
6. — *a)* Est-ce cela que tu rends à Jéhovah,
b) Peuple insensé et sans sagesse ?
c) N'est-ce pas lui, ton Père, [qui] t'a créé,
d) Lui [qui] t'a fait et t'a établi ?
7. — *a)* Souviens-toi des jours d'autrefois,
b) Songe aux années des générations passées !
c) Interroge ton père, et il te [l'] apprendra,
d) Tes vieillards, et ils te [le] diront.

Dans cette antistrophe on oppose l'infidélité d'Israël à la fidélité de Jéhovah. Les dix stiques dont elle se compose sont encore très régulièrement agencés. Les deux premiers renferment l'affirmation de l'ingratitude du peuple en général, et les huit autres en décrivent la profonde culpabilité. Ces stiques d'ailleurs se répondent, se balancent en quelque sorte d'une façon remarquable. Après les deux premiers, les huit autres sont groupés quatre par quatre ; quatre sous une forme interrogative et quatre sous la forme d'une apostrophe. Nul doute que ces procédés littéraires n'ajoutent beaucoup à la vivacité et à l'énergie des pensées.

Voici tout d'abord le *fait* de l'ingratitude d'Israël :

Ils ont péché contre lui...

Nous avons observé déjà que Moïse insinue par là qu'Israël s'est mal comporté, qu'il s'est mal conduit envers Dieu. Le sens du verbe *shih"thou* ici est donc très large ; il ne s'entend pas seulement de péchés proprement dits, mais de toute la conduite du peuple, de toute sa manière d'agir en général.

Le poète semble éviter de prononcer dans le cas le nom prédestiné d'Israël. Les forfaits contre lesquels il s'insurge, c'est aux « non enfants » de Jéhovah qu'il les attribue, comme pour signifier qu'en se rendant coupables envers le Seigneur les Hébreux cesseront véritablement d'être encore *ses fils ;* ils ne seront plus siens, ils appartiendront à d'autres, à l'esprit du mal, au démon. Puis d'un mot le poète les stigmatise et les appelle : « souillure », « leur souillure ». C'est dire qu'ils seront souillés par leurs propres méfaits. Rien d'étonnant qu'après cela il les appelle encore :

Une race perverse et astucieuse,

perverse, parce qu'elle fait le mal, *astucieuse,* parce qu'elle manque de droiture, de justice, de moralité.

Comme on le voit, les deux stiques de ce premier vers de l'antistrophe se correspondent symétriquement. Il convient aussi de remarquer que cette correspondance rythmique n'existe pas seulement entre les stiques et les vers de l'antistrophe ; elle existe de plus entre l'antistrophe elle-même et la strophe précédente. Dans cette dernière en effet le poète demandait à Israël de « magnifier » son Dieu. N'est-ce pas à cela que fait écho, mais ironiquement, et pour accentuer davantage l'ingratitude d'Israël, le deuxième vers de notre antistrophe :

Est-ce cela que tu rends à Jéhovah,
Peuple insensé et sans sagesse ?

Et en même temps ces deux stiques se présentent comme une répétition sous forme interrogative des deux stiques qui précèdent. La vivacité du blâme adressé par le poète à la nation n'en devient que

[1] Gen., XLIX, 24. — Cf. Hetzenauer, *Comm. in Genes.*, p. 671-672. Gunkel croit que Jéhovah est appelé ainsi *pastor-lapis Israelis* en souvenir de Gen., XXVIII, 16-19.

[2] D'ailleurs l'hébreu actuel ne porte pas *tzoûr,* mais *ébén,* substantif qu'on ne retrouve point ailleurs appliqué à Jéhovah.

[3] Lagrange se décide à supprimer purement et simplement avec les LXX le mot *ébén* (cf. *Rev. bibl.*, 1898, pp. 527, 536). Kittel et Strack en font autant. — Hummelauer pense que la leçon *ébén* est fautive et à remplacer par *b'né ;* d'où le sens : *per manus* (ou *a nomine*) *pastoris filiorum Israël. (Comm. in Gen.*, p. 602).

[4] Keil entre autres.

[5] *Elitsour,* par exemple, dans Nomb., I, 5 ; *Tsouriel,* ibid., III, 35 ; *Tsourisaddaï,* ibid., I, 6 ; II, 12.

[6] Cf. Is., XVII, 10 ; Ps, XXVIII, 1 ; XXXI, 3 ; 2 Rois, XXII, 47 ; XXIII, 3 ; etc.

plus forte ; tout cet équilibre harmonieux concourt à mettre les pensées en un relief plus saisissant.

Moïse reprend l'idée des relations qui unissent Jéhovah à son peuple. Si ce dernier ne mérite plus d'être appelé l'enfant du Seigneur — *non filii,* — le Seigneur ne cesse pas pour cela d'être son *père.* Aussi les stiques 3e et 4e du ℣ 5 continuent-ils l'idée exprimée tout au début de l'antistrophe. A l'ingratitude d'Israël, se conduisant en fils dénaturé de Jéhovah, cessant même de vouloir être son enfant préféré, le poète oppose la constance de l'affection paternelle de Dieu envers la nation choisie. Comme il insiste là-dessus !

Lui, ton *père*...
Lui qui t'a *créé*... ou *acquis*...
Lui qui t'a *fait*...
Lui qui t'a *établi*...

Quatre expressions qui ont chacune leur portée particulière, relativement aux Hébreux. D'abord Jéhovah était le *père* d'Israël dans un sens général, comme il est le père de tous les peuples et de tous les hommes. Mais il était encore son « père » à plusieurs titres très spéciaux. C'est lui qui l'avait *créé* comme peuple : ce que l'hébreu rend fort bien par le verbe *qânâh, acquisivit te.* Les LXX ont traduit par ἐκτήσατο (= *creavit).* L'autre nuance du verbe doit être préférée ici, croyons-nous, car le sens de ἐκτήσατο semble faire double emploi avec l'ἐποιήσε du stique suivant. Or Jéhovah avait effectivement *acquis,* c'est-à-dire « engendré » [1], créé comme sienne la nation d'Israël ; il avait choisi ce peuple, le réservant pour soi et le séparant de tous les autres. Assez généralement les commentateurs affirment que Moïse fait ici allusion à la délivrance d'Egypte [2] ; mais nous estimons avec Hummelauer que la pensée du poète se reporte plus haut et qu'il veut rappeler l'alliance même conclue antécédemment avec les ancêtres d'Israël, Abraham, Isaac et Jacob. Dès ce moment Jéhovah fut vraiment le « père » de son peuple. Lorsqu'il ajoute : « N'est-ce pas lui qui t'*a fait ?* » nous croyons avec Cornelius a Lapide qu'il entend nous référer aux événements qui se passèrent au Sinaï. C'est là qu'Israël reçut son organisation nationale, son code à la fois religieux, civil et politique. Jusqu'à cette époque il avait existé sans doute comme race séparée, comme race bénie du ciel, mais il ne comptait pas encore comme nation parmi les autres nations. Israël n'eut ce caractère de nationalité distincte qu'après le Sinaï. Enfin Jéhovah se promettait d'*établir* son peuple préféré, c'est-à-dire de le fixer dans un territoire et de l'y rendre prospère : allusion aux prodiges qui devront plus tard se produire quand Israël entrera dans la terre de Canaan et la soumettra à son pouvoir. Moïse suppose que tout cela existe déjà ; son regard prophétique lui découvre comme présent ce qui arrivera dans un lointain avenir. De cet avenir le passé d'Israël demeure un très ferme garant.

[1] Le verbe *qânâh* dans le sens d'*acquérir,* de *posséder,* est aussi synonyme d'*engendrer.* Cf. Gen., IV, 1.
[2] Cf. Rosenmüller, Trochon, etc.

Voilà pourquoi le poète sacré adresse sans hésiter à tout le peuple cette apostrophe vibrante :

Souviens-toi des jours d'autrefois,
Songe aux années des générations passées !
Interroge ton père, et il te [l'] apprendra,
Tes vieillards, et ils te [le] diront,

apostrophe finale qui répond assez à l'apostrophe du début :

Cieux, prêtez l'oreille...

De même aussi que la strophe précédente se terminait par un groupe de quatre stiques, l'antistrophe finit également par quatre stiques ; les pensées demeurent différentes assurément, mais la symétrie apparaît la même de part et d'autre. — Ces « jours d'autrefois » sont évidemment les jours marqués par les hautes interventions du Seigneur, les jours où Jéhovah s'était montré pour affirmer son alliance avec Israël. C'est à quoi Moïse demande au peuple de songer ; il veut qu'il se rappelle toutes ces éclatantes merveilles. Et comme parmi les enfants d'Israël il s'en trouvait encore qui avaient été témoins de quelques-unes des démonstrations de la tendresse de Jéhovah pour son peuple, le poète veut qu'on écoute ces heureux témoins, qu'on les consulte, qu'on leur fasse redire ce qui est arrivé : « Interroge ton père... tes vieillards... » On sait combien vivantes, et fidèles toujours étaient les traditions orales chez les Orientaux ; là on écrivait peu, mais on se délectait à raconter de vive voix l'histoire, que les enfants aimaient à apprendre ainsi de la bouche de leurs pères.

Maintenant les vieillards d'Israël vont parler.

* * *

1re strophe alternante : Les bienfaits de Jéhovah

8. — *a)* Quand Elion assigna aux nations leur héri-
b) Quand il sépara les fils d'Adam, [tage,
c) Il fixa les limites des peuples,
d) D'après le nombre des enfants d'Israël.
9. — *a)* Car la part de Jéhovah [c'est] son peuple,
b) Jacob [est] le lot de son héritage.
10. — *a)* Il l'a trouvé dans une terre déserte,
b) Et dans un lieu de hurlements, [vaste] soli-
c) Il l'a entouré et a pris soin de lui, [tude ;
d) Il l'a gardé comme la prunelle de son œil.
11. — *a)* Comme l'aigle excite sa couvée,
b) Voltige au-dessus de ses petits,
c) Déploie ses ailes, les prend,
d) Les porte à l'aide de ses plumes ;
12. — *a)* Jéhovah seul l'a conduit,
b) Nul Dieu étranger [n'était] avec lui.
13. — *a)* Il l'a fait monter sur les hauteurs du pays,
b) Et il [Israël] a mangé les produits des cam-
[pagnes.
c) Et il lui a fait sucer le miel du rocher,
d) Et l'huile de la roche la plus dure,
14. — *a)* La crême de la vache et le lait des brebis,
b) Avec la graisse des agneaux,
c) Et des béliers nés en Basan et des boucs,
d) Avec la fine fleur du froment ; [mant ;
e) Et tu as bu le sang de la grappe, [le] vin écu-
f) Jacob a mangé et il a été rassasié [1].

[1] Ce stique ne se lit plus dans l'hébreu actuel, mais on le trouve dans le texte samaritain et les LXX l'ont reproduit. Nous l'avons introduit dans la strophe, bien que nous l'ayons laissé dans notre traduction (voir plus haut). Avec Humme-

Cette strophe alternante renferme la réponse des « pères » et des « vieillards ». Aussi quelques commentateurs supposent avec assez de vraisemblance qu'elle était destinée à être chantée réellement par un chœur de vieillards. — Les vers dont elle se compose présentent des dimensions rythmiques régulières : soit un groupe de 4 stiques d'abord (8) ; puis un simple distique (9) ; ensuite quatre groupes de quatre stiques chacun (10, 11 ; 13, 14) alternant avec des distiques (12, 14 *e f*). Hummelauer croit que le ℣ 9 — qui est un distique — constitue une sorte de refrain, intercalé par le copiste, ou par le poète lui-même dans la strophe alternante. Cette supposition n'est point rigoureuse. Il faudrait également dire alors que le ℣ 12, qui forme un distique aussi, est un refrain ; qu'un autre refrain encore se trouve dans les deux derniers stiques (*e* et *f*) du ℣ 14. Or nous n'avons point de raisons suffisantes pour affirmer qu'il en soit ainsi.

On objectera que le sens est coupé par la présence de ces distiques ; ce qui serait un indice de leur insertion en guise de refrains à la place où ils se trouvent. Facile est la réponse. Ne suffit-il pas d'examiner bien le sens et de serrer de près la trame du contexte ? Cette idée, par exemple, que « Jacob est l'héritage de Jéhovah », en quoi brise-t-elle la marche des pensées qui précèdent et qui suivent ? N'arrive-t-elle pas plutôt de façon très naturelle après la mention générale qui vient d'être faite auparavant des autres nations de l'univers, au milieu desquelles Dieu prit soin de distinguer et de choisir Israël pour se le réserver comme peuple de prédilection ? Il nous semble que les pensées du poète vont ici se développant suivant les lois strictes de l'analyse et de la psychologie littéraire. Quant au tableau des conditions d'infériorité et de détresse où se trouvait Israël, lors de son élection par le Seigneur, il est amené tout naturellement, à ce qu'il semble, par les exigences mêmes de l'histoire, et Moïse avait intérêt à rappeler ces choses à cette place précisément, afin de mettre davantage en relief l'ingratitude d'Israël, qui devait plus tard oublier tant et de si remarquables bienfaits de son Dieu.

Pareillement le distique du ℣ 12 paraît s'harmoniser bien avec les stiques qui l'encadrent. Il est même évident que le but du poète est de montrer que tout dans la fortune glorieuse d'Israël demeure exclusivement œuvre de Jéhovah ; c'est à quoi tend d'abord la comparaison de l'aigle qui veille avec un soin jaloux sur sa couvée ; c'est ce que confirme ensuite la longue description de la prospérité matérielle dont Israël jouissait grâce au Seigneur. Moïse insiste sur tant de détails pour mieux en rapporter la cause à Dieu.

Enfin le dernier distique : « *Et tu as bu... Jacob a mangé...* » constitue l'épilogue naturel de ce qui précède. Le discours direct introduit brusquement et que le poète laisse presque aussitôt pour reprendre le discours indirect, ne peut être une raison autorisant à penser que la trame du cantique se brise en cet endroit. Les poésies d'allure lyrique offrent maints exemples de semblables variations dans le discours.

Somme toute, la strophe alternante (8-14) présente un contexte bien homogène, et il en ressort nettement que les « vieillards » racontent avec force les bienfaits de Jéhovah pour les siens.

Ces bienfaits quels sont-ils ?

C'est d'abord le rang de *primauté* donné par le Tout-Puissant à Israël au milieu des peuples de la terre. Il est remarquable qu'entre toutes les nations celle des *b'nê Israël* occupe principalement la pensée de Jéhovah ; c'est elle qui est au premier plan de son esprit et le poète l'oppose aux *b'nê Adâm* dont néanmoins elle demeure, pour ainsi parler, le spécimen le plus excellent. Les « peuples » en effet, ou les « fils d'Adam » en général, c'est-à-dire les hommes, reçurent de Dieu des territoires à habiter en proportion « du nombre des enfants d'Israël ». Cela signifie-t-il que le Seigneur laissa au cours des âges les hommes se partager en autant de nations distinctes qu'il y eut de « fils d'Israël » à descendre avec Jacob en Egypte, c'est-à-dire en soixante-dix peuples différents [1] ? Quelques commentateurs l'ont cru, mais tel n'est pas le sens du passage. Ce sens serait plutôt que Dieu partagea aux « nations », c'est-à-dire aux diverses tribus cananéennes, des territoires suffisamment grands pour contenir dans l'avenir le peuple d'Israël. Les critiques modernes se rallient assez volontiers à cette interprétation [2]. Rosenmüller mentionne même l'explication d'un exégète qui d'après Gen., x, 15-18 compte *onze* fils de Canaan, auxquels il convient d'ajouter les Philistins ; ce qui donne un total de *douze* peuples composant les tribus qui occupaient la Terre promise avant les douze tribus d'Israël. Mais cette explication restreint considérablement l'action du Tout-Puissant et son rôle sur les peuples, puisque dans le cas il ne s'agirait plus de tous les hommes en général, mais seulement de ces quelques tribus assez peu nombreuses qui précédèrent les Hébreux en Canaan et que ceux-ci durent expulser.

Il est une autre interprétation plus simple et que nous empruntons à de Muis [3], à savoir que Jéhovah, lorsqu'il « assigna aux nations leur héritage et leurs limites », fixa les frontières des unes et des autres de façon à laisser place « au nombre », c'est-à-dire à la multitude des enfants d'Israël. L'expression : « juxta numerum, » remarque-t-il, devrait se traduire : « *numero* filiorum... — est enim in hebræo *lamed* nota dandi casus. » Ce sens adopté par de Muis est préférable ; on saisit mieux toute la portée de l'action divine choisissant d'avance son peuple, lui réservant dans le monde un rang à part alors même qu'il n'existait

lauer (op. cit., pp. 504, 522) nous pensons qu'il complète heureusement le vers sans être pourtant réclamé de façon rigoureuse par le contexte.

[1] Cf. Exode, I, 5.
[2] Voir Hummelauer, *op. cit.*, p. 519.
[3] Dans son commentaire sur le cantique de Moïse, *op. cit.*, t. II, p. 632.

pas encore; bref, faisant de lui comme un centre autour duquel convergeront tous les enfants des hommes.

Les LXX ont lu : κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων θεοῦ, au lieu de *numero filiorum Israël*. Quelques Pères dès lors ont pensé que Moïse voulait simplement rappeler la différence existant de par la volonté du Seigneur entre le peuple d'Israël et les autres peuples de l'univers. Ceux-ci avaient des anges pour chefs et conducteurs, tandis que le peuple d'Israël avait Dieu lui-même pour défenseur et gardien. Ce qui semble d'ailleurs confirmé par ce texte de l'Ecclésiastique : « Il (Jéhovah) a établi un prince (ἡγούμενον) pour gouverner chaque peuple, mais Israël a été le partage de Dieu même [1]. » Cette exégèse du ℣ 8, fondée sur une variante des LXX, n'a rien qui répugne; il est admissible en théologie que des anges de Dieu soient préposés au soin des peuples, comme des anges aussi le sont à la garde des individus [2].

Remarquons en passant le nom par lequel Moïse désigne Dieu ici : il l'appelle *Elion*. Ce nom paraît n'être qu'une épithète qu'on rendra exactement avec les LXX par ὕψιστος = *supremus* [3]. Aussi le mot *Elion* se trouve-t-il quelquefois dans l'Ancien Testament combiné avec le substantif *El*=Dieu; El-Elion signifie donc le Dieu Très-Haut, et doit s'entendre de Jéhovah le seul vrai Dieu [4].

Un *second* bienfait du Seigneur à l'endroit d'Israël c'est l'élection divine de ce peuple :

La part de Jéhovah [c'est] son peuple,
Et Jacob le lot de son héritage !

Tout est bien hébraïque dans ce stique : Jacob *funiculus hæreditatis (h'êbêl)*. On sait qu'un cordeau servait d'ordinaire à tracer l'étendue du territoire qui tombait à quelqu'un en héritage; par extension le même cordeau désigna métaphoriquement l'héritage lui-même [5].

Remarquons que ce second bienfait — conséquence toute naturelle du précédent — ajoute beaucoup à celui-ci, et montre mieux la tendresse de Dieu pour Israël. Ce n'est pas Jéhovah qui est donné ici pour la « part » et « l'héritage » du peuple, c'est le peuple au contraire qui devient la « part », « l'héritage » de Dieu, comme si Dieu n'avait point de joie complète, de consolation parfaite, en dehors de « son Israël ».

Suit l'énumération de maints autres bienfaits du Seigneur : bienfait d'*assistance*, bienfait de *protection*, puis bienfait de *conservation*, d'*organisation*, d'*établissement*, bienfait de l'*abondance* prodiguée au peuple élu.

D'abord Jéhovah a daigné *assister* Israël dans le besoin :

Il l'a trouvé dans une terre déserte,
Et dans un lieu de hurlements, [vaste] solitude.

A quels faits ces stiques doivent-ils être rapportés ? A aucun fait déterminé, répondent plusieurs commentateurs [1]. Ces mots ne visent spécialement ni l'alliance du Sinaï, ni les preuves d'affection paternelle dont Dieu entoura les siens dans le désert. « Toute cette description, observe Trochon, est plutôt figurative. Israël est représenté sous l'image d'un homme perdu dans le desert, en danger d'y périr, car le pain et l'eau lui manquent, les bêtes féroces en veulent à sa vie ; alors le Seigneur vient et le délivre de toutes ses angoisses. » Que penser de cette interprétation ? Assurément elle est admissible. Pourtant nous estimons qu'il vaut mieux voir dans le distique une allusion particulière aux « conduites » toutes de bonté que Jéhovah voulut tenir envers son peuple pendant les quarante années du séjour au désert du Sinaï, conduites qui ne se démentirent jamais plus tard, lorsque le peuple fut introduit dans la terre de Canaan. Aussi préférons-nous adopter la traduction des LXX, dont nous avons parlé plus haut :

Il l'a sustenté dans le désert,
[A l'heure de] la soif brûlante, dans une terre [sans eau.

Il s'agit donc là évidemment de ce qui est raconté dans Exode, xv, 3-5; xvii, 1-7; etc. — Ce sens demeure, même si l'on admet la variante du Codex samaritain : *Et dans la jubilation il* (Jéhovah) *l'a engraissé* [2].

Ensuite Jéhovah a *protégé* et *conservé* son peuple :

Il l'a entouré et a pris soin de lui,
Il l'a gardé comme la prunelle de son œil...

Les commentateurs observent avec raison que Jéhovah est représenté dans tout ce passage comme faisant l'office du bon berger. Après avoir procuré au peuple, — son troupeau, — la nourriture dans le désert, il nous est montré ici l'*entourant*, en d'autres termes l'enveloppant de son amour et de ses sollicitudes, puis *prenant soin* de lui (la Vulgate et les LXX traduisent : l'*instruisant*, variante qui répond moins bien au sens général du contexte, et au sens étymologique du radical hébreu *bîn* [3]), enfin le *gardant* avec une tendresse jalouse, comme l'on garde la prunelle de ses yeux, c'est-à-dire ce que l'on possède de plus précieux et de plus délicat.

La nouvelle comparaison du ℣ 11 a pour but de mettre en relief toute la sollicitude de Jéhovah pour son peuple. Le poète abandonne la métaphore du berger pour user d'une autre plus saisissante encore, celle de l'aigle veillant sur ses petits. Cette figure après tout n'est pas exclusivement propre à l'auteur de notre cantique. Nous la retrouvons sur les lèvres du Seigneur lui-même, qui parlant un jour à Moïse au sommet du Sinaï se faisait un titre de gloire « d'avoir porté jusque-là les enfants d'Israël sur des ailes d'aigle

[1] Cf. Eccli., xvii, 14, 15.
[2] Cf. Hetzenauer, *Theologia biblica*, t. I, p. 573. Cf. S. Thomas, 1ª Pars, quæst. cxiii, art. 3.
[3] Cf. Gesenius, *Thesaurus*, p. 1030.
[4] Les théogonies païennes emploient un mot semblable pour désigner la plus élevée de leurs divinités. Cf. Hetzenauer, *op. cit.*, p. 582.
[5] Cf. Ps., xv, 6.

[1] Cf. Trochon, *Comm. sur le Deut.*, p. 193 (Bible de Lethielleux).
[2] Hummelauer, *op. cit.*, p. 519.
[3] Cf. Rosenmüller, Hummelauer, *in h. l.*

et de les avoir amenés vers lui [1]. » On sait avec quelle poétique énergie l'Ecriture a décrit les qualités de l'aigle, le roi des airs, sa force indomptable, son intrépidité et son audace, soit qu'il veuille mettre ses petits en sûreté, soit qu'il leur cherche de la nourriture :

Il fait son nid sur les hauteurs
. . . . . .
Dans les dents de la pierre, sur le sommet des [monts,
D'où il guette sa proie.
Son regard perce au loin,
Ses petits s'abreuvent de sang [2].

De vrai les mœurs de l'aigle symbolisent bien ici les conduites providentielles de Jéhovah à l'égard de son peuple : tout ce que l'aigle fait pour ses petits, Dieu le fit pour Israël, ses fils de prédilection. Et chaque détail mérite d'être relevé : « *provocans* ad volandum pullos suos, super eos *volitans, expandit alas, assumpsit* eos, *portavit* ope pennæ suæ. » N'est-ce pas exactement ce que le Seigneur ne cessa de faire pour la nation choisie, pendant le voyage à travers les solitudes du Sinaï ? Si le peuple eut la facilité de sortir d'Egypte et de prendre son essor vers la liberté, c'est parce que Jéhovah le délivra lui-même :

Comme l'aigle excite sa couvée...

Si le peuple s'avança intrépide à travers les solitudes immenses du désert, c'est parce que Jéhovah le conduisit et le protégea :

Comme l'aigle . . . . .
Voltige au-dessus de ses petits...

Si le peuple surmonta les obstacles de la route, et fut vainqueur de toutes les attaques de ses ennemis, c'est parce que Jéhovah le couvrit de sa protection puissante, et ne lui fit jamais défaut :

Comme l'aigle . . . . . .
Déploie ses ailes (au-dessus de ses petits), et les [prend...

Si le peuple enfin arriva au terme de son long pèlerinage, c'est parce que Jéhovah le mena comme par la main jusqu'aux frontières de Canaan, ainsi que l'aigle

Porte (ses petits) à l'aide de ses plumes...

On ne pouvait plus éloquemment décrire la sollicitude de Dieu *protégeant* son peuple, et le *conservant* au milieu des dangers.

Jéhovah en outre *organisa* lui-même et *établit* Israël comme nation. Telle est la double pensée exprimée dans ces stiques :

Jéhovah seul l'a conduit,
Nul dieu étranger [n'était] avec lui.
Il l'a fait monter sur les hauteurs du pays...

Sûrement il s'agit ici de la conquête de Canaan par les tribus israélites, conquête dont le Seigneur entend s'attribuer toute la gloire. Vue du désert d'Egypte et du pays à l'est de la mer Morte, la Terre promise paraissait bien une terre élevée, sillonnée de collines et adossée elle-même aux contreforts du Liban et de l'Anti-Liban. C'est pourquoi Moïse parle des « hauteurs du pays. » Personnellement il n'en put apercevoir que les sommets lointains, puisqu'il n'y entra jamais, mais de son regard prophétique il en décrit néanmoins à l'avance les sites pittoresques, de même qu'il en vantera tout à l'heure l'extraordinaire fertilité.

A cette description de la fécondité du territoire de Canaan le poète sacré consacre neuf stiques entiers. Il est remarquable qu'il indique très exactement en ces vers les principales richesses de la Palestine, terre où coulaient le lait et le miel [1], terre de vignes et de pâturages, nourricière d'immenses troupeaux, et portant au surplus chaque année les moissons les plus superbes. Aussi Israël fut un peuple essentiellement agricole. Aux jours de la paix il n'avait pas de joie plus douce que de s'asseoir à l'ombre de sa vigne et de ses figuiers, de Dan à Bersabée. Sa prospérité matérielle devait consister dans l'abondance du vin, du lait, du miel, du froment ; sa richesse devait se mesurer au grand nombre et à la fécondité des troupeaux. En tout cela se résumait son bonheur comme nation ; c'était sa récompense terrestre comme peuple. Dieu avait décidé de lui accorder ce surcroît de bénédictions temporelles pour prix de sa fidélité à garder à travers les siècles les espérances messianiques. Mais le peuple juif eut le malheur de s'attacher trop à ces richesses qui passent, de se matérialiser en quelque sorte en identifiant ses intérêts avec les biens de la terre et du temps ; plongé dans ces jouissances il oublia trop souvent ses spirituelles destinées, son rôle sublime de « peuple de Jéhovah » ; il « mangea jusqu'au rassasiement », ainsi que le poète sacré l'atteste d'après le Samaritain et la version des LXX :

Et tu as bu le sang de la grappe, [le] vin écumant ;
Jacob a mangé et il a été rassasié.

Ce fut son malheur et la cause de ses châtiments dans l'avenir.

* * *

Deuxième strophe : Ingratitude et défection d'Israel

15. — *a)* Mais Jeschurun est devenu gras et il a regimbé ;
b) Tu es devenu gras, gros, replet !
c) Et il a abandonné Eloah [qui] l'a formé,
d) Et il a méprisé le Rocher de son salut !
16. — *a)* Ils ont excité sa jalousie par des [dieux] étran-
b) Ils l'ont irrité par des abominations. [gers ;
17. — *a)* Ils ont sacrifié à des démons [qui ne sont] [pas Dieu,
b) A des dieux qu'ils ne connaissaient point ;
c) Dieux nouveaux, venus récemment, [tremblé.
d) Devant lesquels vos pères n'avaient pas
18. — *a)* Le Rocher qui t'a engendré tu [l'as] aban- [donné,
b) Et tu as oublié le Dieu [qui] t'a mis au [monde.

Très régulier, comme on le voit, se présente le rythme de cette strophe ; parfaite en est la symétrie prosodique. Dans son ensemble la strophe

[1] Cf. Exod., xix, 4.
[2] Cf. Job, xxxix, 27, 28, 29.

[1] Cf. Exod., iii, 8.

constitue une opposition complète avec la strophe alternante qui précède ; après les bienfaits sans nombre dont Israël fut comblé et qui viennent d'être si éloquemment décrits, l'ingratitude du peuple n'en ressort que davantage.

Pourquoi Israël n'est-il pas désigné ici par son nom propre ? Le poète préfère l'appeler « Jeschurun ». Ce qualificatif, si on l'envisage du point de vue étymologique, est un qualificatif honorifique : « est appellatio Israelis blanda et honorifica, » observe Hagen [1]. Aussi la plupart des commentateurs estiment que ce nom — qui signifie le « juste », celui qui marche droit dans la justice — est ici donné à Israël en souvenir de sa vocation, et donc, il mettrait en relief davantage la culpabilité du peuple devenu infidèle et oublieux de ses devoirs les plus sacrés. Plusieurs exégètes cependant voient dans l'emploi de ce mot à cette place une légère nuance d'ironie, le poète voulant ainsi marquer la dégradation profonde où la nation juive se laissera choir par suite de l'abus par elle des grâces extraordinaires de Dieu, son insigne bienfaiteur.

Quoi qu'il en soit, Moïse appuie avec une significative insistance sur l'ingratitude d'Israël qui « devenu gras *a regimbé !* » Les épithètes sont accumulées à dessein : *gras, gros, replet.* L'excès du bien-être l'a poussé à la révolte.

L'expression est énergique ; elle semble empruntée au jeune taureau qui bien nourri devient intraitable, et brise le joug. Une métaphore pareille se retrouve dans le prophète Osée :

> Israël a été rebelle
> comme une génisse rétive [2].

Au stique suivant le poète emploie tout d'un coup le discours direct :

> Tu es devenu gros...

Ce passage de la troisième personne à la deuxième s'explique par la vivacité du sentiment. Des exemples semblables pourraient être cités, car chez les poètes lyriques ces mouvements subits de la pensée et ces apostrophes ne sont point rares.

A bien prendre, les deux premiers stiques de notre strophe forment le thème général de la strophe entière ; tout ce qui suit n'en est que le développement. En quoi donc a consisté la révolte d'Israël ? Comment ce peuple a-t-il « regimbé ? » Parce qu'il a

> abandonné Eloah [qui] l'a formé,

et

> méprisé le Rocher de son salut !

C'est la *défection* dans l'ingratitude et en même temps le *mépris* dans la défection. Le poète rappelle le double titre que Jéhovah possédait à l'amour de son peuple : le titre de Créateur et le titre de Sauveur. C'est lui, Eloah, qui avait « façonné » Israël en tant que peuple, et de plus c'est lui qui, comme un Rocher inexpugnable, avait été son « salut ». Or la nation se montrera ingrate au point d'oublier ces deux titres de Jéhovah ; elle se détournera de son Créateur et de son « Rocher ». Et comment donc ? En se tournant vers des « dieux étrangers » et en commettant des « abominations ». Il ne pouvait être chez Israël d'attitude plus déplorable, ni plus irritante à l'égard de Jéhovah que celle-là. Le Dieu d'Israël était un Dieu jaloux, ne cédant sa gloire à personne. A chaque page des prophètes on trouve exprimée cette juste revendication du Seigneur : il n'y a point de Dieu que lui, point de maître que lui, point de Seigneur que lui. On comprend dès lors toute la vérité de ce stique :

> Ils ont excité sa jalousie par des [dieux] étrangers !

Quant aux « abominations » qui indignent tant Jéhovah, le poète les précise incontinent :

> Ils *ont sacrifié* à des démons [qui ne sont] pas Dieu...

C'était l'idolâtrie formelle. Ces « démons » ou « génies » sont désignés en hébreu par le pluriel *Shêdîm,* substantif qui signifie littéralement « maîtres, seigneurs ». Dans le même sens on employait le pluriel *B'âlîm* dont le singulier *Baal* servait de nom générique à la Divinité chez les Phéniciens, les Carthaginois, les Syriens.

Or le sentiment qui poussera Israël à « sacrifier » aux *Shêdîm* est d'autant plus condamnable et irrite d'autant plus Jéhovah que ces δαιμόνια n'avaient rien de Dieu : *lo eloah = non Deus ;* ils n'en avaient point la bienfaisance, puisque Jeschurun ne les connaîtra même pas, n'ayant jamais rien reçu d'eux ; ils n'en avaient pas non plus l'antiquité vénérable, puisque c'étaient des

> Dieux nouveaux, venus récemment ;

enfin ils n'avaient jamais été honorés par personne en Israël, puisque les Hébreux jusque-là les ignoraient. Ce n'est que plus tard, en effet, après leur pénétration et leur séjour en Canaan, que les enfants d'Israël se laissèrent gagner par les exemples funestes des Philistins et des Phéniciens, au point de sacrifier quelquefois à leurs idoles.

Remarquons en passant le caractère que présentait dans l'antiquité biblique le culte à rendre à la divinité en général. C'était avant tout un culte de *crainte.* Voilà pourquoi le poète s'exprime ainsi :

> . . . . . des dieux
> Devant lesquels vos pères n'ont pas *tremblé.*

Les divinités antiques inspiraient une sorte de frayeur à leurs fidèles ; d'où cet axiome dont plusieurs abusent tant de nos jours, que c'est la peur qui a inventé les dieux ! Mais l'on s'explique sans peine que les Israélites aient tremblé devant Jéhovah ; d'abord à cause des prodiges éclatants qu'il opérait sans cesse en leur propre faveur et qui attestaient sa puissance ; ensuite à cause des châtiments terribles dont il punissait d'ordinaire leur infidélité. En tout cas les *shêdîm* à qui Jeschurun avait la faiblesse de sacrifier ne ressembleront en aucune façon au Dieu véritable. Israël en les idolâtrant n'en sera donc que plus coupable.

[1] *Lexicon,* t. I, col. 716.
[2] Osée, IV, 16.

Le distique suivant :

Le Rocher qui t'a engendré tu [l'as] abandonné,
Et tu as oublié le Dieu [qui] t'a mis au monde,

ne sert qu'à établir mieux encore le contraste entre le rôle stérile des fausses divinités, et les conduites paternelles de Jéhovah vis-à-vis des siens, qu'il ne cessa de protéger toujours, de défendre et de nourrir : θεοῦ τοῦ τρέφοντός σε.

* * *

Deuxième antistrophe : INDIGNATION DE JÉHOVAH

19. — *a)* Jéhovah l'a vu et il a méprisé,
b) Fatigué de ses fils et de ses filles.
20. — *a)* Et il a dit : Je leur cacherai ma face,
b) Je verrai ce qui leur arrivera,
c) Car c'est une race de pervers,
d) Des fils en qui [il n'y a] pas de bonne foi !
21. — *a)* Eux ont excité ma jalousie par [ce qui n'est] [pas Dieu,
b) Ils m'ont irrité par leurs vaines idoles.
c) Et moi j'exciterai leur jalousie par [ce qui [n'est] pas peuple,
d) Je les irriterai par une nation insensée.

Trois idées forment le thème de cette antistrophe : le geste de Jéhovah d'abord (℣ 19) ; ensuite les considérants de la vengeance divine (℣ 20) ; enfin la peine portée contre les ingrats (℣ 21).

Le geste de Jéhovah se dessine nettement : c'est, comme nous l'avons remarqué plus haut, le geste du dédain, mais d'un dédain accompagné de courroux et d'indignation. Cette attitude de Dieu en l'espèce est souverainement digne, et combien fortement décrite !

Il a vu !...

Or sa réponse ne tarde pas :

Il a méprisé !

Les LXX semblent avoir paraphrasé ce *mépris* de Jéhovah en traduisant par : καὶ ἐζήλωσε καὶ παρωξύνθη. L'hébreu plus bref est plus incisif.

Nous ferons la même remarque relativement au deuxième stique ; la formule de l'hébreu : *miccas bânâv oub'nothair = ex tædio filiorum et filiarum ejus* est bien plus expressive que la traduction de notre Vulgate : *quia provocaverunt eum...* et même que la traduction des LXX : δι' ὀργὴν υἱῶν... Le sens littéral est que Jéhovah se dit « fatigué », « dégoûté » de l'attitude de ses enfants. Des commentateurs se demandent pourquoi mention est faite ici des fils et des « *filles* ». Les uns répondent que les femmes ont toujours eu une large part aux péchés du peuple [1] ; d'autres préfèrent traduire un peu différemment : « et il a méprisé — par dégoût — ses fils et ses filles... » Cette exégèse, qu'adoptent de Muis, Bonfrère et Hummelauer [2], ne résout point la question que se posent les commentateurs : pourquoi une mention spéciale des « filles » d'Israël est-elle faite en ce passage ? L'explication la plus simple est que le poète sacré use ici d'une formule descriptive générale, servant à désigner la masse du peuple israélite prise dans son ensemble, sans allusion particulière à telle ou telle catégorie de personnes.

Aussitôt Dieu affirme qu'il se vengera et expose les considérants de sa vengeance. — Un mot lui suffit, mais ce seul mot laisse entrevoir toutes les terribles conséquences de la vindicte divine :

Je leur cacherai ma face !

Riposte sublime autant qu'énergique. Israël avait tourné le dos à son Rocher ; Jéhovah tournera aussi le dos à son peuple. Tel est le châtiment. Or l'on sait quelles suites fâcheuses se produisent quand le Seigneur cesse de « regarder » les hommes. Dans la Bible le « regard » de Dieu est toujours une source de bénédiction et de joie. Jéhovah le déclara un jour à Salomon : « Si mon peuple... *cherche ma face*... je l'exaucerai du ciel... Mes yeux seront ouverts et mes oreilles attentives [1]. » Aussi le Psalmiste s'écriait-il :

Jéhovah, rétablis-nous, [sauvés [2].
Fais briller sur nous *ta face*, et nous serons

Au contraire rien n'était plus redouté ni redoutable que l'absence du « regard » de Dieu. Job s'en plaignait amèrement :

Pourquoi cacher ainsi ton visage,
Et me regarder comme ton ennemi ? [3]

Il semblait que toute prospérité, tout succès, disparaissait à jamais de la maison de celui que Jéhovah ne regardait plus. Comme le remarque justement Rosenmüller : « Metaphora a regibus desumpta (est), qui eos quibus indignantur, in conspectum suum admitti vetant ; contra amicos, quoties placet, admittunt [4]. »

De fait Jéhovah, dans une phrase pleine de mystère :

Je verrai ce qui leur arrivera,

laisse soupçonner assez que des châtiments sévères attendent son peuple ingrat. Le mot à mot de l'hébreu est d'un laconisme effrayant : « Quelle [sera] leur fin » ; ce qui veut dire : Je les abandonnerai à leur propre sort, et n'empêcherai point les conséquences de leur méchanceté.

Suivent les motifs qui légitiment cette vengeance redoutable, à savoir, la perversité d'Israël doublée de déloyauté et d'hypocrisie :

C'est une race de pervers,
Des fils en qui [il n'y a] pas de bonne foi !

D'une race semblable rien n'était plus à espérer, ni repentir, ni conversion, ni générosité. Aussi la peine encourue par tant d'ingratitude est-elle fulminée sans retard, c'est la terrible peine du talion. De même qu'ils exciteront la jalousie du Seigneur en se donnant des dieux qui n'auront rien de la divinité, de même Jéhovah provoquera leur jalousie en s'attachant d'autres peuples qui ne seront

[1] Ainsi Crelier, *in h. l.* Cf. Is., III, 16 ; XXXII, 9 ; Jér., VII, 18 ; XLIV, 15.
[2] Hummelauer l'estime meilleure et paraît la préférer.

[1] 2 Par., VII, 14, 15.
[2] Ps. LXXIX, 4, 20.
[3] Job, XIII, 24.
[4] Rosenmüller, *in h. l.*

pas peuple, c'est-à-dire qui n'auront pas été comme Israël élus par Dieu. Et de même encore qu'Israël poussera la folie jusqu'à substituer de vaines idoles au Seigneur comme objet de ses adorations, de même Jéhovah irritera Israël en le faisant le jouet d'une nation barbare et sans intelligence. S. Paul [1] a vu justement dans ces paroles une allusion à la réprobation du peuple juif, que Dieu rejeta pour adopter en sa place les enfants de la gentilité, les *goïms*, que dédaignaient si profondément les fils d'Israël.

* * *

Deuxième strophe alternante : Description du courroux de Jéhovah

22. — *a)* Car le feu de ma colère s'est allumé,
b) Et il brûle jusqu'au plus profond du schéol ;
c) Il dévore la terre et ses produits,
d) Et il embrase les fondements des montagnes.
23. — *a)* J'accumulerai sur eux les maux,
b) Mes flèches je [les] épuiserai sur eux,
24. — *c)* Exténués de faim et dévorés par la fièvre,
d) Et par la peste meurtrière.
a) J'enverrai contre eux la dent des bêtes,
b) Avec le venin des reptiles de la poussière ;
25. — *c)* Au dehors l'épée fera des victimes,
d) Et au dedans la terreur :
a) Le jeune homme comme la vierge,
b) Le nourrisson comme le vieillard :
26. — *c)* Je dirai : « Je les balaierai, [hommes. »
d) J'effacerai leur souvenir du milieu des
27. — *a)* N'était-ce l'arrogance de l'ennemi... je m'arrê-[terai,
b) [De peur] que leurs adversaires ne donnent [le change,
c) Et qu'ils ne disent : « Notre main [a été] puis-[sante,
d) Et [ce n'est] pas Jéhovah [qui] a fait tout cela ! »

Cette strophe offre bien encore le caractère des strophes alternantes, car elle précise avec force et développe davantage le thème de l'antistrophe qui la précède immédiatement. La colère de Jéhovah est dépeinte avec une énergie incomparable ; le poète énumère avec une complaisance marquée les multiples effets de la vengeance divine.

Dans le premier quatrain les stiques se répondent alternativement et sont synonymiquement parallèles : *a)* répond à *c)* et *b)* à *d)*. De même dans le deuxième quatrain : « la peste meurtrière » paraît bien constituer un développement de l'idée exprimée au second stique qui nous parle des « flèches », lesquelles portent avec elles le feu et la mort. Quant au troisième quatrain, il continue en le complétant le tableau des maux que Jéhovah déchaînera sur son peuple coupable ; les idées s'y suivent d'après les lois du parallélisme synthétique. Enfin les deux derniers quatrains se répondent par antithèse ; dans l'un le poète fait parler Jéhovah qui revendique pour lui seul les terribles effets de sa vengeance, et dans l'autre le poète fait parler les ennemis de Dieu et du peuple qui voudraient s'attribuer tout ce qui est arrivé.

Jéhovah prend donc l'attitude du courroux. Ici, comme d'ordinaire dans la Bible, son courroux est appelé un « feu », un feu qui s' « allume », qui « brûle », qui « dévore », qui « embrase » et réduit à néant tout ce qu'il touche. La métaphore dont l'écrivain sacré se sert est presque intraduisible : « un feu s'est allumé dans *mes narines* » ; d'où l'image s'offrant aussitôt à notre esprit d'un homme sur le visage duquel l'indignation se traduit ardente, passionnée, violente à l'excès. Or ce « feu » de colère est si intense qu'il devient pour ainsi dire un foyer d'où partent des flammes, lesquelles atteignent « jusqu'au plus profond du Schéol » : expression susceptible de s'entendre de deux manières. Elle peut signifier que même dans le Schéol, c'est-à-dire dans les demeures infernales, après la mort, les ingrats fils d'Israël n'échapperont pas au jugement de Dieu qui les poursuivra jusque-là ; telle semble être l'interprétation du Vén. Bède [1]. Elle peut signifier aussi tout simplement et par manière d'hyperbole métaphorique que sur terre rien ne se dérobe à la vengeance de Dieu ; les choses les plus cachées, qui n'apparaissent aux regards de personne, sont atteintes elles-mêmes par la colère du Tout-Puissant. Voilà pourquoi au stique *b)* répond parallèlement le stique *d) :*

Et il embrase les fondements des montagnes.

Or nous estimons avec Tostat et quelques autres exégètes que telle est dans l'espèce la pensée du poète. Celui-ci n'a pas songé aux peines de l'autre vie, mais aux peines d'ordre temporel par lesquelles Jéhovah châtiera ses fils ingrats. Aussi lisons-nous que la colère du Seigneur

...Dévorera la terre et ses produits...,

que Dieu accumulera sur les siens « les maux » et qu'il « épuisera ses flèches » pour les frapper ; saisissante image qui transforme Dieu en guerrier armé d'un carquois et pourchassant l'ennemi jusqu'à ce qu'il l'ait transpercé et anéanti.

Suit l'énumération de ces châtiments terrestres : la faim, la fièvre ardente, la peste « pleine d'amertume » et qui cause la mort, les attaques des bêtes fauves, les morsures de l'aspic et des serpents, enfin, comme complément de tout cela, les incursions de l'ennemi, les guerres, les combats meurtriers et l'épouvante qui en résultera. Personne ne sera épargné : les hommes mûrs périront par le glaive dans les batailles, et

Le jeune homme comme la vierge,
Le nourrisson comme le vieillard,

sécheront de frayeur et disparaîtront ; tous seront châtiés terriblement :

Je dirai : « Je les balaierai, [hommes. »
J'effacerai leur souvenir du milieu des

La Vulgate a traduit un peu différemment : « Dixi : *ubinam sunt ?* » Nous avons expliqué plus haut la raison de cette divergence et montré pourquoi nous adoptons l'interprétation des LXX : διασπερῶ αὐτούς. L'hébreu porte littéralement :

[1] Rom., x, 19.

[1] Cf. Hummelauer, *op. cit.*, p. 525.

« Je les relèguerai, je les pousserai dans un coin, » et donc je les balaierai, comme on balaie les rebuts d'une demeure ; ce qui aide à comprendre la synonymie parallèle du stique suivant :

J'effacerai leur souvenir du milieu des hommes...

ils disparaîtront des regards de tous, comme disparaissent les souillures quand on les a enlevées de la maison et poussées dehors.

Le dernier quatrain offre quelques difficultés exégétiques. Comment se rattache-t-il à ce qui précède ? Grammaticalement, au point de vue de la phrase, il reste très indépendant du ℣ 26. Ce serait donc se tromper que de relier ainsi les deux stiques : « J'effacerai leur souvenir... si je ne craignais l'arrogance de l'ennemi. » Il convient par conséquent de séparer les deux phrases qui doivent demeurer distinctes. D'où il suit qu'avec le dernier quatrain commence vraiment un nouvel ordre de pensées. Comme nous l'avons indiqué plus haut, une idée est ici sous-entendue ; le poète qui tient à ne pas l'exprimer nous permet de la deviner cependant : « Je ne me contenterais point de « balayer » ce peuple d'ingrats, dit Dieu, je l'exterminerais, n'était-ce l'arrogance des ennemis, que je prévois ; aussi je m'en tiendrai là et ne pousserai pas plus loin ma vengeance. » Tel est le sens selon nous du futur *âgoûr*. La Vulgate a compris comme nous, sauf qu'elle rend le verbe *âgoûr* [1] par *distuli :* j'ai « différé ». Il ne s'agit point d'un délai, mais d'un désistement ou d'un changement de dessein de la part de Jéhovah.

On voit combien profonde était la colère du Seigneur, puisqu'il ne songeait à rien moins, pour venger sa gloire, qu'à anéantir son peuple d'élection. Mais sa gloire intéressée aussi à ce que les ennemis d'Israël ne s'imaginent pas avoir eux-mêmes exterminé la nation sainte, et à ce qu'ils n'en tirent pas vanité, empêche seule Jéhovah d'assouvir son courroux.

* * *

Troisième strophe : Sottise des ennemis d'Israel

28. — *a)* Certainement, une nation [qui] a perdu le sens [ce sont] eux !
b) En eux point d'intelligence !
29. — *a)* Plût au ciel qu'ils fussent sages pour com- [prendre cela,
b) Et pour considérer la fin qui les attend !
30. — *a)* Comment un homme en poursuivra-t-il mille ?
b) [Comment] deux en feront-ils fuir dix mille ?
a) N'est-ce pas parce que leur Rocher les a vendus,
b) Et que Jéhovah les a livrés ?
31. — *a)* Car leur Rocher n'est pas comme notre Rocher ;
b) Nos ennemis sont des insensés !

Entre cette strophe et la précédente le lien apparaît visiblement. La strophe alternante (22-27) s'est fermée sur une pensée toute de blâme à l'égard des ennemis d'Israël, dont Jéhovah suspecte à bon droit l'arrogance. Or la même pensée continue, mais développée du ℣ 28 au ℣ 31 : la sottise des ennemis est-mise dans un plus grand jour.

Quelques exégètes ont cru qu'il s'agirait plutôt ici du peuple hébreu, de son inintelligence, de son mauvais esprit. Ainsi Cornelius a Lapide, Malvenda, Calmet, de Muis, Fillion et plusieurs critiques protestants. Moïse laisserait donc entendre que c'est l'aveuglement des Israélites qui leur vaut tous les châtiments dont ils sont accablés ; et il les plaindrait de ne pas comprendre que des revers aussi inouïs que ceux qui les frappent ne peuvent absolument pas s'expliquer par des causes naturelles.

Sans condamner entièrement cette manière de voir, nous estimons avec Tostat, Tirin, Bonfrère, Menochius, Hummelauer et quelques commentateurs juifs (Roschi, Abarbanel), que la strophe doit être entendue plutôt des ennemis d'Israël, contre qui le Seigneur lance maintenant l'invective et l'anathème.

Les interprètes se demandent de plus quel est celui qui parle ici : est-ce Dieu ? est-ce le poète ? Nous répondrons avec Hummelauer que c'est le poète et non pas Dieu.

Il semble aussi que les cinq distiques devaient être chantés par le chœur entier. Toutes les voix s'unissaient donc pour dénoncer la folie des ennemis d'Israël.

Nous traduisons par *certainement* la particule *ki* de l'hébreu ; nous traduirons pareillement la même particule un peu plus loin au ℣ 32. En effet l'affirmation qu'exprime le poète sacré devient par là plus marquée ; sa pensée apparaît plus incisive ; comme tout d'ailleurs est fortement et énergiquement dit !

...Une nation [qui] a perdu le sens ...eux !
En eux pas d'intelligence !

Voilà bien cette nation « insensée » dont Jéhovah avait parlé au ℣ 21. Et c'était justement la honte d'Israël d'avoir à succomber sous les coups de peuples aussi inintelligents et aveugles.

La suite n'est qu'une invective ardente. En hébreu la phrase se présente sous une forme conditionnelle ou optative : « *Plût au ciel* qu'ils fussent sensés pour comprendre cela et pour considérer la fin qui les attend ! » Mais ce n'était là qu'un vœu irréalisable, chimérique, dont le poète montre incontinent l'inanité. Un exemple pour cela va lui suffire, et c'est dans l'avenir qu'il le choisit. Aux yeux du Seigneur et du poète inspiré l'avenir est déjà comme un passé. Moïse suppose donc une de ces défaites écrasantes où Israël vaincu sera poursuivi, décimé, anéanti. Il n'a en vue sans doute aucun fait particulier, aucune déroute particulière ; cette phrase :

Comment un homme en poursuivra-t-il mille,
Deux en feront-ils fuir dix mille ?

dépeint seulement une situation de ruine, d'infortune, de misère où le peuple se trouvera quand le Seigneur fera tomber sur lui les châtiments dus à son ingratitude. De cette manière de parler on

[1] Les LXX ont traduit *âgoûr* par ἵνα μὴ μακροχρονίσωσι. On ne voit pas ce qui leur a donné l'idée de cette incise de finalité.

peut rapprocher la formule assez semblable du Lévitique[1] : « Vous poursuivrez vos ennemis... Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent d'entre vous en poursuivront dix mille... » Mais dans l'espèce ce sera exactement le contraire qui se produira : « Un seul *de vos ennemis* en poursuivra mille *d'entre vous,* et deux en poursuivront dix mille. » Or tout de même que les victoires promises à Israël dans le Lévitique ne pouvaient absolument pas s'expliquer par des causes naturelles — comme le courage, la force, l'habileté, l'audace, — ainsi les défaites futures de la nation choisie ne pourront non plus s'expliquer naturellement, et les ennemis, s'ils n'étaient point irrémédiablement perdus de sens, devraient comprendre que de tels revers n'auront pas pour cause l'impuissance de Dieu à protéger les siens ou son indifférence à leur égard, mais qu'ils seront uniquement dus à son intervention active contre eux. C'est la pensée du distique suivant :

N'est-ce pas parce que leur *Rocher* les a vendus,
Et que *Jéhovah* les a livrés ?

A dessein nous soulignons les deux mots : *Rocher, Jéhovah*, pour rappeler que dans l'esprit du poète les deux termes sont synonymes et désignent le Seigneur tout-puissant, la Divinité protectrice d'Israël, avec laquelle les divinités païennes n'auront jamais rien de commun.

Comment donc les ennemis d'Israël ne découvriront-ils pas la main divine dans la défaite même qu'ils infligeront à ce peuple ? Cet aveuglement sera une preuve de leur folie, de leur inintelligence. Et le poète s'estime en droit de conclure que

Leur Rocher n'est pas comme notre Rocher,

et que tous ces ennemis

.....sont des insensés (ἀνόητοι).

* * *

Troisième antistrophe : LA MÉCHANCETÉ DES ENNEMIS D'ISRAEL

32. — *a)* Certainement leur vigne est du plant de
b) Et du terroir de Gomorrhe ; [Sodome,
a) Leurs raisins [sont] des raisins [de] poison,
b) Des pampres d'amertume.
33. — *a)* Leur vin est un venin de dragons,
b) Et un poison d'aspics violent.
34. — *a)* Cela n'est-il pas réservé par devers moi,
b) Caché dans mes trésors ?
35. — *a)* Au jour de vengeance la rétribution [sera faite]
b) Au temps où leur pied trébuchera.

Comme dans la strophe qui précède, le poète ici ne vise pas Israël mais les ennemis d'Israël, dont il stigmatise la méchanceté, la corruption, l'impiété. Pour ce faire il use de métaphores. Ce serait se tromper assurément que d'interpréter au sens physique ou géographique les détails des ℣℣ 32 et 33 ; il convient de les entendre au sens moral. Rappelons à ce propos que dans la Bible Israël, le peuple de Dieu, est parfois comparé à une vigne, que Jéhovah lui-même a plantée, qu'il se plaît à soigner, à cultiver :

Et moi je t'avais planté comme une vigne excel-
Tout entière d'une souche franche... [lente,
Car la maison d'Israël est la vigne de Jéhovah
[des armées
Et les hommes de Juda sont le plant qu'il chéris-
[sait...[1]

De même les ennemis d'Israël sont désignés par la métaphore de la vigne ; seulement on les compare à une vigne détestable, « au plant de Sodome », au plant du « terroir de Gomorrhe » ; — allusion évidente aux mœurs profondément dépravées des habitants de ces deux villes. Le poète insinue de plus par là que les ennemis d'Israël n'ont rien de commun avec le peuple choisi de Jéhovah, dont les ancêtres remontaient jusqu'aux vénérables et saints patriarches Jacob et Abraham.

Or deux distiques sont consacrés à décrire la méchanceté de ces ennemis d'Israël. La même métaphore continue toujours :

Leurs raisins [sont] des raisins [de] poison...

Encore un coup ne pensons ni aux vignes, ni aux fruits que les vignes produisent ; ici les « raisins » sont les œuvres mauvaises des ennemis de Jéhovah : elles sont mauvaises comme le *rosch,* mot que nous traduisons par « poison ». En réalité le *rosch* « est planta quædam venenifera, dit Gesenius[2], ...saporis amari ...propterea sæpe copulata cum absinthio (cf. Deut., xxxix, 17) ; eaque, si quid video *papaver.* » Voilà pourquoi au stique suivant le poète parle

Des pampres d'amertume

dont sont chargées ces vignes maudites.

Après le raisin, après les ceps et les pampres, Moïse signale le « vin » que font les ennemis d'Israël ; il l'appelle un « vin de dragons », « un poison d'aspics. » « Aspics » et « dragons » sont deux expressions synonymes qui désignent des reptiles venimeux. Voilà pourquoi il est parlé du poison inoculé par leurs morsures, poison qui brûle et dont les effets sont aussi meurtriers qu'incurables ; d'où l'expression des LXX : θυμὸς δρακόντων... καὶ... ἀσπίδων ἀνίατος. L'hébreu pourtant se contente de dire : *rosch... ak'zar,* venenum *atrox.*

Toutes ces métaphores accumulées tendent à pousser au plus noir le caractère moral, la malice profonde des ennemis d'Israël.

Or cette malice est si grande qu'elle éclate à tous les yeux ; comment dès lors échapperait-elle à la connaissance de Jéhovah ? Lui-même ne permet pas qu'on ait quelque doute à cet égard :

Cela n'est-il pas réservé par devers moi,
Caché dans mes trésors ?

s'écrie-t-il. Le poète prête ici à Dieu une réflexion indignée, qui explique déjà la décision que prendra le Seigneur de venger son peuple en punissant

[1] Levit., xxvi, 7, 8.

[1] Jérém., ii, 21 ; Is., v, 7.
[2] *Thesaurus,* p. 1251.

terriblement des ennemis si dépravés et si corrompus. Notre traduction ne rend qu'imparfaitement l'original ; ces « trésors » (héb. : *ôtz'roth)* ne sont pas autre chose que les archives de Dieu, archives comme il en existait chez les nations de l'antiquité, même chez les tribus cananéennes, et où l'on conservait les récits des événements du passé. Jéhovah est supposé retenir dans ses archives secrètes le souvenir des mauvaises œuvres de tous les ennemis d'Israël ; il ne les oubliera pas au jour des justes rétributions, quand sonnera l'heure du châtiment.

Nous traduisons :

Au jour de vengeance la rétribution [sera faite],

au lieu que la Vulgate porte : *Mea est ultio et ego retribuam*. Les LXX se rapprochent à la fois et de notre traduction et de celle du latin ; nous lisons en effet : ἐν ἡμέρα ἐκδικήσεως ἀνταποδώσω. De son côté S. Paul [1] se référant à ce passage écrit par deux fois : *Mihi vindicta et ego retribuam*. Il faut avouer pourtant que le « *ego retribuam* » ne se trouve point dans l'hébreu qui porte seulement : *nâqâm v'shillêm* = ultio et *retributio*. Donc l'Apôtre a dû traduire plutôt les LXX (ἀνταποδώσω) que l'original. Néanmoins il se sépare d'eux en écrivant : *Mihi vindicta* (au lieu de ἐν ἡμέρα ἐκδικήσεως) pour se rapprocher davantage — à ce qu'il semble du moins — de l'hébreu qui porte : *li nâqâm*. Avec Hummelauer nous pensons qu'il convient de se référer dans l'espèce au texte samaritain où nous lisons *lyyôm* = in die ; ce que les LXX ont dû faire aussi puisqu'ils traduisent : ἐν ἡμέρα ἐκδικήσεως. Dès lors le *v'shillêm* qui termine le stique *a)* du ℣ 35 servirait de sujet à une phrase elliptique : « et rétribution *sera faite* ». Ces ellipses existent souvent dans l'hébreu. Il suit de là que les LXX tout en traduisant un peu librement par ἀνταποδώσω auraient conservé néanmoins la véritable leçon primitive du texte.

Le deuxième stique du ℣ 35 :

Au temps où leur pied trébuchera

sert à décrire la situation qui deviendra celle des ennemis d'Israël, situation de détresse et d'angoisse où l'on verra fléchir leur fortune, et déjà s'abîmer leurs espérances nationales [2]. — C'est à ce moment où ils commenceront de glisser vers la ruine que Jéhovah se promet de les frapper et de les anéantir.

De nouveau et en termes plus accentués le Seigneur édicte ses menaces dans la strophe alternante qui suit.

. . .

Troisième strophe alternante : Le jugement comminatoire de Jéhovah

35. — *c)* Certainement voici le jour de leur malheur
d) Et leur destin se précipite.
36. — *a)* Certainement Jéhovah fera droit à son peuple,
b) Et il se prendra de pitié en faveur de ses [serviteurs [3].
a) Quand il verra leur force épuisée,
b) Et que tous auront défailli,
37. — *a)* Il dira : Où [sont] leurs dieux,
b) Le Rocher en qui ils avaient confiance,
38. — *a)* Qui mangeaient la graisse de leurs sacrifices,
b) Buvaient le vin de leurs libations ?
a) Qu'ils se lèvent et qu'ils vous secourent,
b) Qu'ils [soient] pour vous un abri !
39. — *a)* Voyez maintenant que [c'est] moi, moi seul,
b) Et [qu'il n'y a] point de Dieu à côté de moi.
a) C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre,
b) J'ai blessé, mais moi je guérirai,
c) Et il n'est personne qui de ma main délivre.

Il est clair que cette strophe reprend pour la développer avec plus de force la dernière pensée exprimée par la strophe qui précède ; telle est toujours, nous l'avons dit, la fonction de la strophe alternante. Au surplus nous avons là un groupement de sept distiques parfaitement réguliers, comme en témoigne la synonymie des stiques et même parfois celle des expressions. Le tristique qui termine la strophe ne constitue pas une exception au parallélisme des vers précédents.

Mais de quel jugement s'agit-il ? D'un jugement porté par le Seigneur contre Israël ou d'un jugement porté contre les ennemis de ce peuple ? Quelques commentateurs [1] pensent que Jéhovah vise ici la nation sainte et la menace de ses terribles châtiments. Cette exégèse se heurte nécessairement au ℣ 36 qu'il est difficile d'entendre dans un sens défavorable à Israël. C'est en vain qu'on essaierait de la justifier en cherchant à établir une distinction entre le premier stique et le deuxième, comme si les paroles :

Certainement Jéhovah jugera son peuple,

signifiaient : « Dieu punira ceux des siens qui auront abandonné son culte, » alors que ces autres paroles :

Il se prendra de pitié envers ses serviteurs,

devraient se rapporter à ceux des fidèles d'Israël restés pieusement attachés à leur religion et à leur Dieu. Nous croyons que cette interprétation est forcée ; elle ne cadre point d'ailleurs avec la lettre bien comprise de l'original. Q'on prenne garde en effet au sens du verbe *iâdîn* (℣ 36), lequel sans doute peut se rendre de deux manières, ou bien : « (Jéhovah) *vengera* », ou bien : « (Jéhovah) *punira* », mais l'on s'accorde plus généralement à le rendre par : « (Jéhovah) *fera droit* » à son peuple, c'est-à-dire le vengera.

Avec la majorité des exégètes nous admettons donc que dans cette strophe alternante le poète sacré prête à Jéhovah des paroles de menaces contre les ennemis d'Israël ; lesquels après avoir humilié le peuple du Seigneur se glorifieraient de leurs victoires sans vouloir reconnaître en rien la main du Dieu jaloux, vengeur sur les siens de sa gloire outragée.

On remarquera l'énergie avec laquelle Jéhovah prononce que son jugement est proche. D'abord le distique commence par la même particule *ki*,

[1] Rom., xii, 19 ; Hebr., x, 30.
[2] Ps. xxxvii, 17 ; xciii, 18.
[3] L'Eglise a composé avec les deux premiers stiques du verset 36 le 5e répons des Matines de l'Office des martyrs au temps pascal, et la 4e Ant. des 2es Laudes du samedi dans le Bréviaire réformé de Pie X.

[1] Notamment Trochon, dans son *Commentaire* sur le présent passage du Deutéronome, p. 200 (Bible de Lethielleux).

qu'on retrouve à plusieurs reprises dans tout ce passage intentionnellement répétée, et que nous traduisons avec Hummelauer par *profécto = certainement*. Ensuite la phrase devient elliptique à force de brièveté : *propinquus* [est] *dies ruinæ eorum ! Et adproperant* (héb. *adproperat) reservata eis !* A en juger par ces formules l'exécution des menaces divines ne saurait tarder après la faute qu'elles doivent punir. Nous ferons observer que les deux premiers distiques se complètent. Le jugement de Jéhovah annonce un châtiment pour les ennemis d'Israël (1er distique) et une délivrance pour le peuple de Dieu (2e distique) ; et de plus l'époque où le jugement sera exécuté est insinuée clairement au distique troisième :

Quand il (Jéhovah) verra leur force épuisée
Et que tous auront défailli.

Ainsi les trois premiers distiques s'enchaînent-ils et s'expliquent-ils mutuellement.

A partir du ℣ 37 le poète laisse entrevoir la raison qui pousse Dieu à se venger de ses ennemis ; cette raison n'est autre que la manifestation de sa gloire. Jéhovah est un Dieu jaloux qui ne supporta jamais de rival. Voilà pourquoi le poète prête au Seigneur ce cri de triomphe :

...Où [sont] leurs dieux,
Le Rocher en qui ils avaient confiance ?

Après la défaite qu'il aura infligée aux païens, ennemis de son peuple, Jéhovah mettra sa fierté à relever l'infériorité de leurs dieux qui n'auront pas su les protéger ni les défendre. A noter qu'il appelle ces divinités du nom même par lequel les Israélites le désignaient lui-même en personne : le *Rocher, tzoûr*. Il représente aussi ces idoles se repaissant des sacrifices qui leur étaient sottement offerts ; par quoi il insinue combien ce culte devait demeurer inefficace et inutile, puisque les dieux invoqués en vain ne parviendront jamais à sauver leurs infortunés clients :

Qu'ils se lèvent et qu'ils vous secourent,
Qu'ils [soient] pour vous un abri !

On sent tout ce qu'il y a d'ironique fierté en cette apostrophe.

Le distique et le tristique suivants achèvent de confondre les ennemis vaincus, en même temps qu'ils contiennent une morale très instructive pour Israël. Là encore que d'énergie, que de fierté !

Voyez maintenant que moi, moi celui-là,
Et point de Dieu *avec* moi !

C'est toujours à cette conclusion que Jéhovah en veut arriver : il est le Dieu unique, et il ne peut y en avoir d'autre. Et comme il s'attribue encore l'universelle domination, la suprême puissance !

Moi [qui] fais mourir et [qui] fais vivre ;
Je frappe, mais je guérirai
Et point de ma main on n'arrache !

Tel est le jugement de Jéhovah contre ses ennemis : terrible pour ces malheureux qui oublient que Dieu est le maître de toutes choses ; consolant pour Israël qui enfin sera vengé ; glorieux pour le Seigneur qui verra triompher sa gloire.

* * *

Quatrième strophe : Le serment de Jéhovah

40. — *a)* Oui, je lève ma main vers les cieux,
b) Et je dis : Aussi vrai que je vis à jamais,
41. — *a)* Oui, j'aiguiserai l'éclair de mon glaive,
b) Et [que] ma main s'emparera du jugement,
a) Je tirerai vengeance de mes adversaires,
b) Et sur ceux qui me haïssent je ferai tomber [la rétribution.
42. — *a)* J'enivrerai mes flèches de sang,
b) Et mon épée se repaîtra de chair,
a) Du sang des tués et des captifs,
b) De la tête des chefs de l'ennemi.

Nul doute qu'il ne s'agisse ici d'un serment véritable que Jéhovah prononce afin de rendre plus certain aux yeux de tous le résultat final des menaces proférées contre les ennemis d'Israël. Tostat l'a remarqué : ici Dieu jure de la voix et du geste. Le geste, c'est la main qui se lève vers le ciel ; tel est toujours dans la Bible [1] le rite extérieur et sacré du serment [2]. La voix, c'est l'affirmation positive de Jéhovah :

Aussi vrai que je vis à jamais... [3]

L'objet de ce serment solennel est aussitôt précisé :

J'aiguiserai l'éclair de mon glaive...

expression tout hébraïque qui rappelle plusieurs expressions poétiques très semblables d'Habacuc, III, 11 et de Nahum, III, 3. Les interprètes font remarquer que le Seigneur est représenté de nouveau en ce passage sous la figure d'un guerrier qui s'avance redoutablement armé, prêt à entrer en lutte et à pourfendre ses ennemis. Aussi bien Hummelauer écrit-il qu'on pourrait traduire le stique *b)* du ℣ 41 par : *apprehenderit manus mea pro scuto judicium*. En tout cas la vengeance s'exercera inexorable ; à preuve les effets terribles que produiront les flèches de Jéhovah dans les rangs des ennemis : le sang partout coulant à flots et les chairs tombant déchiquetées de toutes parts ; ce sang répandu sera celui des ennemis « tués et captifs » ; ces chairs seront celles que les flèches arracheront à la tête même des chefs ennemis. Dans ces deux derniers distiques de notre strophe « posteriora membra ad priora referenda sunt alternatim », comme le dit Lowth [4], de telle sorte que le troisième stique continue le premier, et le quatrième fait suite au deuxième :

J'enivrerai mes flèches de sang
. . . . . .
Du sang des tués et des captifs,
. . . . . .
Et mon épée se repaîtra de chair
. . . . . .
De la tête des chefs de l'ennemi [5].

[1] Cf. Gen., XIV, 22 ; Exod., VI, 8 ; etc.
[2] Cf. Knabenbauer, v° *Jusjurandum* dans le *Lexicon* de Hagen, t. I, col. 802.
[3] Cf. Nomb., XIV, 21, 28.
[4] *De sacra Hebræor. poesi*, p. 217, éd. Rosenmüller.
[5] Voir dans Hummelauer une autre interprétation du ℣ 42.

* * *

Quatrième antistrophe : L'ALLÉGRESSE DU CIEL ET DE LA TERRE

43. — *a)* Nations, chantez avec lui
b) Et que tous les anges de Dieu se prosternent [devant lui !
a) Réjouissez-vous, nations, avec son peuple,
b) Et que tous les fils de Dieu confessent sa [puissance.
a) Parce que le sang de ses fils a été vengé,
b) Qu'il (Jéhovah) a tiré vengeance de ses [ennemis,
a) Qu'il a fait rétribution à ceux qui le haïssent,
b) Et purifié la terre de son peuple.

On doit regarder cette strophe finale comme une sorte de doxologie, qui répond d'ailleurs assez fidèlement au début du cantique :

Audite cæli, quæ loquor,
Audiat terra, etc...

La « terre » (℣ 1) est remplacée au ℣ 43 par « gentes », *goïms*, et les « cieux » par les « anges » ou les « fils » de Dieu. Notons de plus que les deux premiers distiques sont entre eux exactement parallèles, ainsi que les deux derniers ; chaque groupement accuse une synonymie frappante d'idées et même d'expressions.

C'est la version des LXX que nous avons adoptée, sans laisser de côté pourtant le texte hébreu et la Vulgate ; on retrouvera plus haut la traduction de l'original massorétique que la Vulgate s'est attachée à reproduire. Mais au point de vue rythmique, la version grecque paraît devoir être préférée. Hummelauer en donne cette raison : « Conclusionem cantici efficit longe solemniorem ea quam Heb. habet, dignioremque cantico tam magniloquente » [1].

Nul doute que les deux premiers distiques ne contiennent une invitation à louer et à remercier Jéhovah pour ses magnifiques œuvres dont vient de parler notre poète, invitation adressée aux cieux et à la terre, aux anges et aux hommes. — Le premier stique offre quelque difficulté à l'exégète parce qu'il est susceptible d'être lu diversement. L'hébreu actuel peut se lire en effet : *Ovate, gentes, populum ejus ;* ainsi l'a compris le traducteur latin. De là une objection : Comment admettre que les nations soient invitées à bénir, à chanter le peuple d'Israël, dont le Seigneur avait tant à se plaindre ? Mais l'original peut également se rendre par : « Ovate gentes, *cum eo* », ou mieux, d'après Hummelauer, *cum populo ejus* (le premier stique étant reconstitué conformément au troisième). Dans cette hypothèse, la difficulté signalée ci-dessus disparaît. Le poète invite les nations à s'unir au peuple israélite pour chanter le Seigneur ; rien n'est plus naturel. Les LXX ont dû comprendre l'hébreu de cette façon, puisqu'ils traduisent : εὐφράνθητε, οὐρανοί, ἅμα αὐτῷ. Au quatrième stique une expression semble obscure : ἐνισχυσάτωσαν que beaucoup rendent par : « se fortifient en lui ». Hummelauer traduit : *fortiter agite illi.* Nous adoptons de préférence l'interprétation de Schleusner, qui sur ce passage observe que : « Verba hæc (ἐνισχυσάτωσαν...) sumpta sunt e Ps. XCVI, 8, mutata secunda persona in tertiam. Non autem ἐνισχυσάτωσαν vertendum est *confortentur,* sed active *confortent,* h. e. ut Epiphanius, *Hæres.,* 69, explicat : ὁμολογείτωσαν τὴν ἰσχὺν αὐτοῦ, *fateantur* ac *prædicent* ejus fortitudinem [1]. »

Suivent les motifs pour lesquels l'univers entier chantera le Seigneur : c'est d'une part l'éclatante vengeance de Jéhovah en faveur de son peuple de prédilection, et d'autre part l'insigne et définitive victoire remportée par lui sur ses ennemis.

* * *

Là-dessus le cantique se termine.

Nous l'avons commenté longuement ; l'intérêt qui s'attache à une composition littéraire de cette envergure nous en faisait l'obligation. Au premier abord, et dans son sens strictement littéral ou historique, le cantique de Moïse s'entend uniquement d'Israël, et de la providence de Jéhovah sur ce peuple. Il est difficile néanmoins de n'y pas découvrir en outre ici et là quelques allusions lointaines aux temps et aux événements messianiques. Ne doit-on pas, en thèse générale, soutenir que les destinées d'Israël symbolisèrent toujours celles de l'Eglise, qui est le « véritable Israël de Dieu », puisque S. Paul écrivant des Juifs a dit : « Omnia in figura contingebant illis [2] »...? Il s'ensuit que les ennemis d'Israël dans le cantique de Moïse figurent les ennemis mêmes du Christ, et que le grand triomphe de Jéhovah figure la suprême victoire de l'Eglise. Au surplus, pour l'Eglise comme pour Israël il arrivera que Dieu permettra des heures d'angoisses, des époques de persécutions, voire même de châtiments terribles qui seront la punition de certaines infidélités, de certaines fautes ; mais malheur à qui servira d'instrument à la vindicte divine ! l'instrument sera brisé à son tour, surtout si son triomphe éphémère lui est une cause d'orgueil et une occasion d'impiété. Apprenons par là à juger sainement les événements de l'histoire ; ne nous laissons point aller au découragement en face des tristesses de l'heure présente. Espérons plutôt et ayons pleine confiance en la bonté et la puissance de Celui qui a dit à son Eglise immortelle : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

FIN

[1] Op. cit., p. 532.

[1] *Novus Thesaurus,* pars 2ª, p. 368.
[2] 1 Cor., x, 11.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Collection « Hostia, » par le P. Bessières, S. J. — **Parvuli,** in-12 de 72 p., 1 f. — **Pour vivre. La Faim du Pauvre,** in-12 de 64 p., 1 f. — **Pour rebâtir la Cité,** in-12 de 88 p., 1 f. 25. — **Introïbo,** in-12 de 56 p., 1 f. — **L'Hostie éducatrice,** in-12 de 94 p., 1 f. 50. — **La Croisade des Enfants,** in-12 de 160 p., 1 f. 75. — **L'Heure du Sang,** in-12 de 87 p., 2 f. 50. — **Ligues eucharistiques,** in-12 de 260 p., 2 f. 40. — Toulouse, bureaux de l'*Apostolat de la Prière,* rue Montplaisir, 9.

Mes chers confrères, si vous aimez l'Eucharistie, si vous voulez la faire aimer toujours plus autour de vous, prenez la Collection Hostia. Voilà comme il faut parler aux enfants, aux jeunes gens, au peuple. Il n'y a rien de nouveau ici ; et tout vous y aura semblé nouveau. C'est la doctrine de la Communion fréquente, telle que vous la connaissez ou croyez la connaître ; mais jamais lecture ou étude ne vous en aura laissé une impression aussi forte, aussi impérative. Beaucoup de ces pages sont sous forme de récits. On y met en scène le prêtre, des enfants, des jeunes gens, étudiants ou ouvriers, des hommes. On y met le prêtre aux prises avec toutes les objections imaginables, avec toutes les difficultés, que le démon varie à l'infini suivant les âges et suivant les conditions ; et toutes ces pompes diaboliques se volatilisent comme par enchantement. C'est l'enchantement de la grâce eucharistique, — grâce si divinement ingénieuse à s'adapter, à mettre à profit tout ce qui reste de sain même dans les cas les plus désespérés, et tout ensemble si simple et si droite, qu'elle a l'air de ne parler que le langage du plus pur bon sens. Oui ; c'est le bon sens de l'Evangile, le bon sens qui ne jaillit que de cœurs tout débordants de l'esprit du Sauveur.

Lisez ces pages. Je ne vous dis pas de les relire, car ce serait une recommandation bien superflue. Quiconque les aura ouvertes, ne s'en détachera plus. Il y a là une mine incomparable d'histoires, de traits eucharistiques. Mais il y a tout autre chose que cela, et bien mieux : il y a un ton à prendre. Si divinement bien que vous fassiez votre catéchisme, vous le ferez mieux mille fois encore au sortir de cette lecture. Par où commencer ?...

A tout seigneur tout honneur. Commencez par *Parvuli.* Vous y verrez ce qu'on peut faire d'enfants qui communient, ce que ces enfants savent faire de leurs parents, comment ils savent parler à leur « cher Jésus » (il y a là, au « Courrier du Petit Jésus, » une douzaine de lettres d'enfants qui sont vraiment un écho des SS. Innocents)... Il y a *Pour Vivre,* ou comment un lycéen de seize ans se laisse gagner à la Communion quotidienne... Il y a *La Faim du Pauvre,* ou comment en mission on peut aborder une famille d'ouvrier socialiste...

Il y a *Pour rebâtir la Cité :* — « ...Oui, nous la ferons, l'unité, dit Ghislain. — Par le sang ? demande Karl. — Oui, par le sang. — Ghislain, dit Karl posant la main sur le bras du jeune meneur, Ghislain, le sang humain n'est pas un bon ciment, il n'est pas assez pur. Mais Dieu nous a donné un ciment meilleur, un sang plus pur qui devait nous consommer dans l'unité si nous l'avions laissé agir... Il nous avait unis au jour de notre première communion. Nous étions frères alors... » ...Et quelques jours après, au bruit de l'émeute qui gronde, le bon curé, un ange de patience et de dévouement, qui se demande, à genoux : « Que pouvais-je faire, que je ne l'aie fait ? Que pouvais-je leur donner encore ? Que me restait-il ? » ...Oui, que lui restait-il à faire, maintenant ?... La réponse lui vient du Tabernacle, dans un éclair de grâce : — « *Il restait moi.* Tu t'es donné toi-même, assidûment ; as-tu travaillé autant à me donner, *Moi* ? Tu t'es ingénié à leur donner le pain du corps et tu as fait pour cela bien des démarches : as-tu mis une égale sollicitude à leur donner le pain de l'âme, mon pain quotidien ? Et pourtant, en vérité, en vérité, je te le dis, s'ils ne mangent ce pain, ils n'auront pas la vie. Regarde donc leurs âmes, elles sont mortes, oui, mortes depuis longtemps. Je devais les posséder, Moi... » Et il y a la retraite fermée : « ...Des exagérations ? ...Toute la question, mes amis, est de savoir si oui ou non Jésus-Christ a voulu que tous les chrétiens, les ouvriers comme les autres, vivent en état de grâce, non pas en passant, quelques jours par an, mais tous les jours, oui, tous les jours, et s'il leur enseigne un autre moyen que la Communion... » — « Allons, dit Karl, avoue que si tu voulais, tu pourrais. — C'est vrai, c'est vrai, approuvent les ouvriers à voix basse, il a raison : on pourrait, si on voulait. »

Il y a *L'Heure du Sang,* l'apostolat à Normale, à St-Cyr, à Polytechnique, l'apostolat des *talas* (sur les *talas,* voir *Ami* 1913, p. 999), l'apostolat d'un jeune Normalien qui a trouvé à Paris son chemin de Damas, qui s'est fait baptiser, qui sera prêtre, qui, avant d'entrer au Séminaire, va dire adieu à son père, un instituteur du Quercy qui avait l'étoffe d'un honnête homme mais à qui « ses idées, ses idées » (comme dit la vieille bonne) ont tourné la tête : le père ne se rend pas ; bien plus, il met son fils, son unique, à la porte ; il a été ébranlé pourtant ; il ne répondra à aucune des lettres du séminariste : chacune cependant aura porté avec elle une grâce de Dieu, — et du confluent de toutes ces grâces jaillira, au chevet du jeune prêtre agonisant sur un lit d'hôpital après Charleroi, la lumière du salut pour le pauvre et désormais bienheureux aveugle...

Ce n'est pas tout de convertir des individualités. Ce n'est pas tout de prêcher. Il faut organiser. Il faut grouper les bonnes volontés. Il faut des *Ligues eucharistiques.* La *Ligue* crée le milieu qui favorise la Communion. Elle apporte un élément extérieur, très secondaire sans doute, nécessaire cependant : — « Nos enfants aiment le *panache !* écrit un aumônier. Et il y a du panache à communier, ainsi qu'un petit bataillon d'élite à porter l'insigne tricolore, à suivre son drapeau... » Il faut se syndiquer, pour l'Eucharistie comme pour tout, se syndiquer contre l'inconstance, contre le respect humain, contre la paresse. Autrement, toutes les belles promesses de fin de retraite, à vau l'eau !... « On nous a rien dit, on avait peur d'être seul. On a pas fait la Ligue... » — « Cette chère Ligue, écrit un commis-voyageur, nous avions joliment besoin de cela pour lancer notre cercle ! On piétinait sur place !... Pas de piété ! de la fanfare, de la gymnastique, et avec tout ça nos gaillards nous plantaient pour la première petite, après qu'on s'était épuisé pendant des années à les faire jouer, à leur payer des brioches et des concours... Les résolutions individuelles, c'est du point d'Alençon, c'est très joli, mais pas solide. La Ligue a été le filet du Bon Dieu, et ça tient ! Pas encore comme nous voudrions. Il y a des trous, par ci par là, mais, dans l'ensemble, ça tient. Dame, on est tenu ensemble, alors c'est comme sur les Alpes, quand un glisse, les autres tirent sur la corde, et on le ramasse avant qu'il n'ait eu le temps de rouler trop bas. Nous avons tous besoin d'être tenus... »

Ligues de Communions, et Croisades de prières, Croisade des enfants, née à Bordeaux en janvier 1915, née à la prière d'abord, à la Communion bientôt et par toute la France, paroisses de ville et paroisses de campagne, pensionnats de jeunes filles et grands collèges... Ils ont leur poème, déjà, ces nouveaux Croisés (ils n'ont pas eu le temps encore d'y poser les rimes, mais quelle poésie tout de même !), p. 45-50 :

...O Dieu, je suis la nouvelle Madeleine
qui t'a donné, plus que personne,
l'or qui sauve,
le sang des apôtres et des martyrs qui rachète.
Je suis la grande semeuse de ta parole...
Je suis la Fille aînée de ton Eglise
et le Royaume de ta Mère,
l'ostensoir de l'Immaculée,
l'ostensoir de ton Cœur sacré...
Je suis celle dont on s'est moqué,
sur qui on a hoché la tête,
en l'appelant la pécheresse.
Je suis celle que tu as armée aux jours anciens
pour tes gestes, pour tes croisades,
pour la liberté de ton Vicaire, ô Christ !...
Je suis toujours la terre des miracles...
Les soldats bataillaient,
les enfants priaient :
Dieu donna la victoire !

L'Hostie éducatrice est un travail proprement historique. Mais c'est de l'histoire à la P. Bessières, qui ne saurait prendre la plume sans avoir en vue une œuvre d'apostolat. *Omnia quæ loquitur* (jesuita) *iste, conjuratio est...* C'est la biographie, singulièrement attachante, de Mme Desfontaines (1760-1821), Adoratrice perpétuelle du Sacré Cœur, Fondatrice de la Congrégation enseignante de Ste-Clotilde. Comment la Providence l'a-t-elle préparée à sa mission d'éducatrice et de fondatrice d'une Congrégation enseignante ? En l'agenouillant pendant quatorze ans (1779-1793) dans l'adoration de l'Eucharistie, au couvent de Sainte-Aure (Paris, rue Neuve-Ste-Geneviève, maison fondée en 1723 par Mme de Ventadour, gouvernante des Enfants de France, dispersée en 1793). Elle passera ensuite seize mois à la prison de Port-Royal : le Neuf-Thermidor la délivre ; on l'oriente vers l'éducation, vers l'apostolat scolaire ; elle fonde un pensionnat qui, béni de Dieu tout le temps de l'Empire, devient enfin, sous la Restauration, et un an avant la mort de Mme Desfontaines, le berceau de la Congrégation de Ste-Clotilde. Admirable modèle de mortification dans sa vie d'éducatrice. Mais elle savait où trouver « le dédommagement de tout » ; et elle l'a indiqué dans les *Constitutions* qu'elle a laissées à ses religieuses :

« Dès le matin, à leur réveil, qu'elles soupirent après le bonheur qui leur est réservé, qu'elles attendent l'heure avec une sainte impatience et cherchent à éprouver autant que possible faim et soif du Corps et du Sang de N.-S. J.-C. »

C'est pour nous une grande joie de signaler à nos confrères cette Bibliothèque d'apostolat eucharistique. Et le P. Bessières ne s'en tient pas là. Cet apostolat, depuis trois ans, se poursuit sous la forme d'une Revue qui paraît tous les deux mois, sous ce titre : Hostia, **Revue d'action eucharistique** (fascicules in-8 de 48 p., 3 f. par an ; Etranger, 4 f.; le nº, 0 f. 60), avec une collaboration très variée : voir, par exemple, au nº de juillet-août de cette année : *Le Sacrement d'amour*, de P. Gellé ; *Un Gosse de troisième*, de Jean Vézère ; *La Vocation de M. le curé d'Ozeron*, de Fr. Jammes ; *Comment participer à la Messe*, par un vieux Curé ; — au nº de sept.-oct. : *La Croisade des enfants*, du P. Bessières ; les lettres du P. Lintelo ; *L'Encyclique de Benoît XIV aux évêques d'Italie sur la Communion liturgique*, par le P. de Guibert ; *Scepticisme eucharistique*, par M. Gaucheron, qui nous sert quelques bonnes vérités :

« Et la France continue de mourir... Bien entendu, tout l'appareil ancien des catéchismes de semaine, des retraites, des confessions générales, est plus que jamais en vigueur. De tout cela un seul résultat ressort avec évidence : la terreur, la phobie de la communion. Une seule prédication sur l'Eucharistie, au cours de toute la retraite ; et non pas pour y exciter les enfants à s'en approcher souvent, mais pour les épouvanter au récit de communions sacrilèges... C'est la seule préparation à leur vie eucharistique ! Pas de spiritualité sérieuse, rien de vraiment surnaturel en ces prédications ; des historiettes, entendues cent fois, des miracles stupéfiants et plus ou moins contrôlés ; rien pour faire pénétrer cette vérité, qui est le tout de notre doctrine spirituelle : *Le Christ est notre vie !...* »

Daigne Dieu nous accorder à tous la grâce de pouvoir faire sur notre lit de mort la belle prière jaillie du cœur du P. Bessières (au chapitre de la *Croisade des enfants* intitulé *Aux Prêtres*) :

« ...Seigneur, à ces prêtres et à celui qui vous parle, donnez alors le rafraîchissement d'une pensée d'espérance : — J'ai aimé les enfants.

« J'ai cru à la beauté de leur âme, et à la puissance de leur prière.

« J'ai cru aux prédications du Christ et je n'ai pas rougi de ma foi. Et j'ai rêvé de vous les amener, de vous les donner en grand nombre pour compenser la pauvreté de mes offrandes et de mes prières.

« Seigneur, j'ai fait communier les petits.

« Qu'ils soient mes avocats quand vous me jugerez !... »

Vacant-Mangenot. **Dictionnaire de théologie catholique.** Fascicules XLVI et XLVII *(Géorgie-Grégoire)*. — Paris, Letouzey (1914).

Signalons, comme de coutume, quelques articles pris parmi les plus importants de cet intéressant et savant *Dictionnaire*. L. Salembier (mort en 1913) a écrit sur le chancelier *Gerson* un article solide et mesuré. Très personnels et d'une impeccable érudition, sont les articles de M. F. Vernet sur *Sainte Gertrude la Grande* (7 col.) et sur *Gilbert de la Porrée* (7 col.). Le R. P. Coulon, O. P., continue ses monographies si précises sur les théologiens dominicains, notamment *Gotti, Goudin, Graveson, Gravina*. A propos de Goudin, le P. Coulon croit avoir des indices suffisants pour affirmer que les fameux *Tractatus theologici* de cet auteur, qui sont le manuel classique des thomistes stricts ou Bannéziens, ne présentent, dans leur texte actuel, que les opinions du P. Massoulié, non celles de Goudin ; ce dernier avait « voulu adoucir quelques sentiments durs des thomistes sur la prédestination, » dit Richard Simon ; longtemps retardée pour ce motif par les Supérieurs de l'Ordre, la publication des *Tractatus theologici* n'eut lieu que lorsqu'ils eurent été soigneusement corrigés. — Signalons encore les monographies du P. Bernard, S. J., sur les théologiens de son Ordre, l'article du P. Largent sur *Gratry*, l'étude sur la théologie de *Gratien* faite par le P. de Ghellinck, enfin une vue d'ensemble sur l'état religieux de la *Grande-Bretagne et l'Irlande* par le P. Gatard.

Les études doctrinales les plus importantes sont celles du P. Ortolan sur le *Gouvernement ecclésiastique*, de M. Albert Michel sur la *Gloire des élus* (d'une érudition à la fois solide et sobre), et surtout de M. Van der Meersch sur la *Grâce* en général, la grâce habituelle et la grâce actuelle. C'est un vrai traité (632 colonnes) ; il se lit avec intérêt, moins cependant pour son érudition qui est réelle, que pour les idées personnelles qu'émet M. V. der M., rompant en cela quelque peu avec les traditions du *Dictionnaire*, où jusqu'ici les auteurs avaient tenu à nous donner aussi objectivement que possible l'état de la question, de préférence à leurs opinions particulières. Signalons simplement, sans entrer dans une discussion approfondie, que l'auteur, après Bellarmin et le P. Guillermin, O. P., et avec Billot, cherche à se frayer une voie moyenne, dans la controverse *De Auxiliis*, entre le molinisme et le thomisme de Bannez ; dans l'opinion qu'il préconise, on retrouve à la fois des thèses thomistes, des vues augustiniennes, et des emprunts au congruisme ; jusqu'ici cette opinion moyenne n'avait jamais été exposée, autant que nous sachions, avec autant d'ampleur et de pénétration.

FARGES ET BARBEDETTE. **Philosophia scholastica ;** 2 vol. in-12, 18e éd. (1913), 8 f. ; Paris, Berche et Tralin. — **Cours de Philosophie scolastique.** Adaptation en français de l'ouvrage précédent (même éditeur ; même prix).

MGR ELIE BLANC. **La philosophie traditionnelle et scolastique.** *Précis pour le temps présent.* — 1 vol. in-8 de 552 p. — E. Vitte, Paris et Lyon (1917).

I. — On connaît la méthode de MM. Farges et Barbedette, dont le manuel est devenu classique dans les Séminaires français et italiens : elle consiste à initier tout d'abord les étudiants et les lecteurs à la philosophie scolastique, en ne donnant aux erreurs qu'une mention rapide ; l'esprit ainsi formé et immunisé par la possession de la vérité, pourra ensuite sans danger prendre contact avec les systèmes en vogue. Dans cette 18e édition les auteurs s'en sont tenus plus rigoureusement encore à cette « méthode positive » qu'ils avaient adoptée dès le début ; l'édition présente diffère des précédentes surtout par des suppressions.

Quant au *Cours de philosophie scolastique* en français, il n'est pas seulement utile à quelques étudiants auxquels la langue latine est moins familière (tels, par exemple, ceux qu'on nomme couramment « les vocations tardives ») ; mais nous savons qu'il est lu et étudié par les laïcs qui désirent connaître la philosophie catholique ; il y a même plusieurs villes de France où des professeurs de l'Université utilisent ce *Cours* dans des conférences privées où ils s'initient à la philosophie scolastique. C'est assez dire la valeur de l'ouvrage et le mérite de ses auteurs.

II. — Embrassant dans un seul volume toute la philosophie, de la logique à la morale, le *Précis* de Mgr Blanc s'adresse avant tout « aux esprits déjà initiés à quelque philosophie dont ils ne sont pas satisfaits. » Ils trouveront ici des renseignements complets sur la philosophie scolastique ; mieux encore, ils y trouveront les certitudes qui leur manquent et dont leur esprit a besoin.

Avec l'expérience que lui donne un long enseignement de la philosophie, l'infatigable auteur a présenté à ses lecteurs modernes la philosophie thomiste telle qu'il lui semble que les anciens la présenteraient eux-mêmes s'ils vivaient de nos jours, c'est-à-dire en tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques et des mouvements de la pensée moderne ; les lecteurs avertis sauront comprendre ces allusions, et reconnaître les opinions personnelles de l'auteur, quand, d'une main respectueuse et discrète, il rétablit la vraie doctrine scolastique à l'encontre de certains de ses interprètes récents et très en vue.

De quelle opportunité est cet ouvrage à l'heure actuelle, c'est ce que Mgr B. nous dit dans les lignes suivantes, où se révèlent en même temps son ardent patriotisme et son zèle pour le règne de la vérité parmi nous : « Des temps nouveaux se préparent. Ecartons les erreurs dont nous avons tant souffert. Il faut que Dieu rentre dans notre société... Sans lui, il n'est pas de paix sociale, la fraternité des peuples et la solidarité nationale sont des mensonges. Or, il faut qu'il rentre d'abord dans les intelligences, dans l'enseignement des écoles et des universités. Qu'il rentre surtout dans la philosophie, qui lui appartient à tant de titres ! Il la remplit de lumière. Son idée resplendit au bout de toutes les avenues de la pensée... Ce n'est que par des efforts opiniâtres qu'on est parvenu à le bannir d'une certaine littérature philosophique, aussi vide qu'elle est abondante... Il faut revenir de cet égarement... Puisse cet ouvrage être... une contribution au renouvellement philosophique de la pensée française ! » (Préface).

S. A. LORTIE. **Elementa Philosophiæ christianæ** *ad mentem S. Thomæ Aq. exposita.* — 3 vol. in-8 (1912). — Imprimerie de *L'Action Sociale,* 103, rue Sainte-Anne, à Québec.

Adopté par l'Université Laval et rédigé conformément à ses programmes de baccalauréat et de licence, cet ouvrage se recommande par sa clarté, par une certaine brièveté dans les questions d'importance secondaire, par le soin, la documentation, la fermeté avec lesquelles sont traitées les questions aujourd'hui débattues, notamment en morale, telles que les questions scolaire, sociale, internationale, électorale, etc. — C'est un bon exemple de la façon dont l'enseignement de la philosophie peut contribuer à la défense de la vérité et des droits catholiques. On pourra s'en inspirer et s'en servir très utilement hors des frontières du Canada.

Christus. *La Religion chrétienne,* par P. Rousselot, J. Huby, A. Brou, L. de Grandmaison ; in-12 de VIII-368 p., 6 f. ; Paris, Beauchesne. — **Histoire partiale, Histoire vraie,** *t. IV,* par J. Guiraud ; in-12 de 395 p., 5 f., Beauchesne.

I. — *Christus,* sous sa forme primitive (in-12 de XX-1035 p., 1911) et dans sa IIe édition encore (in-12 de XX-1318 p., 1916, épuisé), portait en sous-titre : *Manuel d'histoire des religions.* Et ce sous-titre disait excellemment ce qu'était l'ouvrage, un Manuel, le meilleur que nous ayons de cette science si ardue. — Le sous-titre aujourd'hui est : *La Religion chrétienne.* C'est qu'on n'a retenu en effet, dans ce travail, que les chapitres terminaux, consacrés au christianisme. On ne pouvait songer, pour le moment, à une réimpression immédiate du CHRISTUS-*Manuel.* Mais, d'autre part, il a semblé cruel de priver plus longtemps le public chrétien de ces pages, dignes de compter toujours parmi les plus belles, les plus pleines, les plus compréhensives qui aient jamais embrassé non pas simplement la Personne adorable du Christ et sa vie visible en un coin de notre terre, mais sa vie par la grâce, son œuvre dans les âmes à travers les vingt siècles en train de s'écouler depuis son apparition parmi nous. En cinq chapitres *(Le Nouveau Testament ; Le christianisme et l'âme antique ; Le christianisme du moyen âge ; Le christianisme de la Renaissance à la Révolution ; La religion catholique au XIXe siècle et au début du XXe),* c'est vraiment le tableau de « la religion chrétienne » qui nous est présenté ici, une vue d'ensemble, mais très nette et très précise, de la vie de l'Eglise, de l'histoire de l'Eglise envisagée non point par le dehors et à la manière d'un organisme administratif quelconque, comme font les profanes, mais par le dedans, par son principe interne, le Christ, d'où part tout ce qui dans l'Eglise est vivant : ce qui est la seule méthode autorisée par Dieu pour prendre vraiment l'intelligence de l'Eglise et de sa divine beauté. *Omnis gloria ejus ab intus.*

II. — M. Guiraud a donné, pendant la guerre, le tome IV de son *Histoire partiale, Histoire vraie.* Tous nos lecteurs savent que dans l'ensemble ces quatre volumes constituent le plus solide travail de réfutation des erreurs et mensonges historiques en circulation, un répertoire indispensable à tout prêtre. Ce tome IV en particulier est consacré tout entier aux Jésuites : origine des accusations portées contre eux ; leurs Constitutions et leur politique ; leur morale ; le régicide ; Jésuites confesseurs de rois ; en 130 pages enfin on nous montre comment s'opéra la suppression de la Compagnie de Jésus au XVIIIe siècle, de quelle campagne de diffamation elle fut précédée, accompagnée, — et suivie.

Histoire Générale de l'Eglise, par F. Mourret, prof. d'histoire au Séminaire Saint-Sulpice. Tome VIII : *L'Eglise Contemporaine,* gr. in-8 de 710 p., 7 f. 50; Paris, Bloud. — **Le Gouvernement de l'Eglise,** par G. Neyron, S. J., in-12 de VIII-347 p., 6 f.; Paris, Beauchesne. — **Paroles Françaises,** par le P. Sertillanges, in-12 de 242 p., 3 f. 50; Bloud.

I. — Avec ce tome VIII M. Mourret mène à bonne fin son plan primitif, qui embrassait l'Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à l'avènement de Léon XIII. Il nous avait promis de faire tenir ces dix-neuf siècles en huit volumes : les huit volumes sont là. Il a eu du mérite à resserrer dans ce tome final tout le tableau de la vie de l'Eglise au cours des cinquante années qu'il embrasse (de l'avènement de Léon XII à l'avènement de Léon XIII, 1823-1878). Car, on l'a déjà fait remarquer, le XIXe siècle présente comme en raccourci une vue de l'histoire ecclésiastique tout entière : on y trouve à peu près tous les genres de luttes que l'Eglise a eu à soutenir depuis son origine : luttes contre les puissances temporelles, oppression de l'Eglise par la force, déchirements intérieurs, luttes contre la pensée hétérodoxe, contre la libre-pensée... Mais quels triomphes aussi ! Quel merveilleux épanouissement du pouvoir pontifical sur les ruines accumulées par la Révolution ! Quel renouveau de la dévotion à l'Eucharistie, si douloureusement minimisée par le jansénisme, de la dévotion au Sacré Cœur, de la dévotion à la Sainte Vierge, dont le niveau n'était jamais descendu si bas qu'en cette fin du XVIIIe siècle (et n'est-ce pas là une des raisons qui nous expliquent la rapidité foudroyante des succès de la Révolution ?) ! Quelle résurrection, magnifique aussi, de ce droit d'association dont la Révolution, moins d'un siècle auparavant, avait édicté la suppression définitive pour ne plus avoir en face d'elle, en face de l'Etat moderne, que des individus isolés, poussière amorphe, sans consistance et sans défense contre les tyrannies des grands de ce monde ! ... Et il y a les Missions catholiques : en avait-on jamais vu pareil développement, depuis les temps apostoliques ?

Tout cela nous est présenté dans ces 710 pages, avec les qualités coutumières de M. Mourret : solidité d'érudition, clarté d'exposition, et ce charme de diction qui, sous une plume ecclésiastique, devient un auxiliaire efficace de la grâce divine. M. Mourret, je crois, a fréquenté le barreau avant d'entrer dans la cléricature; et il en a retenu cette élégance, cette aisance qui n'a pas été étrangère au succès de son œuvre.

Plusieurs de ces volumes ont paru au cours de la guerre et n'ont pu être annoncés ici. Je rappelle, pour les lecteurs qui ne le connaîtraient pas encore, le dessin général de l'œuvre : t. I, *Les Origines chrétiennes* (jusqu'à la Paix constantinienne); t. II, *Les Pères de l'Eglise* (IVe et Ve siècles); t. III, *L'Eglise et le monde barbare* (jusqu'à l'établissement du « Saint-Empire romain germanique » sur la tête d'Othon Ier, en 962); t. IV, *La Chrétienté* (de la fin du Xe siècle à la fin du XIIIe : avènement de Boniface VIII, 1294); t. V, *La Renaissance et la Réforme;* t. VI, *L'Ancien Régime* (XVIIe et XVIIIe siècles); t. VII, *L'Eglise et la Révolution* (pontificats de Pie VI et de Pie VII, 1775-1823); t. VIII, *L'Eglise contemporaine,* 1823-1878.

M. Mourret nous avait promis huit volumes nous conduisant à l'avènement de Léon XIII. Mais il nous en doit (et nous en prépare) un encore qui embrassera les pontificats de Léon XIII, de Pie X et les années déjà écoulées du pontificat de Benoît XV. Et il ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Son éditeur nous annonce un volume de Table analytique qui sera un trésor pour les travailleurs, un vol. de Géographie générale, ancienne et moderne, de l'Eglise, des volumes de suppléments documentaires...

II. — Un peu de timidité peut-être dans le chapitre consacré au Concile du Vatican (p. 518-579) : exposé assurément complet (rien d'essentiel n'y manque) et admirable de vie et de mouvement. Mais ici ou là, on a l'impression que M. Mourret a craint de froisser quelque survivant attardé des controverses d'alors, évitant même, une fois ou l'autre, de mettre un nom propre que d'ailleurs on devine... Je crois que tout ce monde est entré dans l'histoire, et qu'il ne doit plus y avoir de susceptibilités personnelles à ménager.

Cette réflexion me venait en l'esprit en lisant les pages superbes que le P. Neyron a données au Concile du Vatican dans l'appendice I de son livre (p. 258-323). Le P. Neyron se propose ici, non pas une étude proprement dite du Concile et de son œuvre, mais simplement de repousser quelques accusations dont il est l'objet, quelques fausses idées qu'on se fait, par exemple, de la préparation du Concile, de l'état des esprits avant le Concile, de la façon dont fut engagée la controverse sur l'infaillibilité, de la nomination des théologiens consulteurs, de l'élaboration du règlement (c.-à-d. des règlements, puisque les agissements de la minorité amenèrent le Concile à demander au Pape un nouveau règlement qui permît de mieux diriger les débats et d'aboutir enfin : règlement du 20 février), de la conduite des travaux et des discussions, etc... Et il arrive que ces pages rapides vous laissent de la physionomie du Concile une image admirable de vie et vraiment pleine.

Cet Appendice historique est l'heureuse illustration d'un livre qui est tout de doctrine. Le P. Neyron cite, dans son Introduction, quelques-unes des lignes où Paul Bourget exalte « ce chef-d'œuvre d'architecture morale et sociale qu'est notre Eglise, société modèle de toutes les sociétés où l'indépendance et l'obéissance, la tradition et l'élection, le temporaire et l'éternel, le mouvement et la fixité s'équilibrent dans une proportion merveilleuse » : lignes qui paraissent au P. Neyron « exprimer l'exacte vérité »; et, dans les études qui suivent, il veut essayer « de montrer, par une analyse un peu détaillée, comment la constitution de l'Eglise les justifie. » Pour ce faire, il lui suffit de nous montrer l'Eglise. Faire connaître l'Eglise, c'est le meilleur moyen de la défendre. Aucun autre moyen même ne saurait être efficace sans celui-là. C'est pourquoi tant d'apologétiques se sont trouvées si faibles. Le P. Neyron a des réflexions très fines sur les apologistes, sur les raisons qui ont valu à l'apologétique une défaveur point toujours imméritée. L'apologétique est excellente chose; les apologistes n'ont point toujours été hommes d'excellente doctrine. Surtout quand il s'est agi de l'Eglise et de sa constitution. C'est pourquoi le livre du P. Neyron est un service immense rendu à tant d'âmes peu éclairées qui se laissent brouiller les idées par les préjugés du temps et les criailleries des journaux. C'est plus qu'un service rendu; c'est un grand livre, — un des grands livres d'aujourd'hui, et de demain, et de toujours.

III. — *Paroles françaises :* « françaises », puisqu'il y est toujours question de la France; paroles d'Eglise aussi, puisque c'est toujours dans l'union à l'Eglise, dans le souvenir et la pratique de sa foi baptismale, que le P. Sertillanges nous montre la grandeur et la fécondité de notre pays : — *Aux Jeunes* (Notre-Dame de Paris, 14 mai 1916, A. C. J. F.); *La Messe du souvenir* (St-Germain-des-Prés, 2 déc. 1915, Catholiques des Beaux-Arts); *Aux Mutilés de la Guerre; Les églises mutilées; Le Travail et le Combat* (Ste-Marie de St-Etienne et St-Jean de Lyon, 29-30 avril 1917); *Les Catholiques et le Travail français* (N.-D. de Paris, 13 mai 1917); *Les Témoignages de l'expérience; Nos Sanctuaires; La Pensée chrétienne au XIIIe siècle,* et *L'Enseignement de Chartres,* ces deux derniers discours prononcés à Chartres : « La Cathédrale, cela signifie trois choses... : cathédrale de pierre, cathédrale d'idées, cathédrale de vie. Ce que nos pères bâtissaient, ce qu'ils pensaient, ce qu'ils voulaient et entendaient faire de leur existence... Le centre d'où tout part, où tout revient, est le même partout, tou-

jours, Dieu avec nous ; Dieu introduit dans la vie humaine sous la forme du Christ et par l'action du Christ, afin que la vie humaine, grâce à cet effort et par cet intermédiaire, soit introduite en Dieu, baignée en Dieu, prolongée en Dieu, prolongée en valeur, afin de s'épanouir, elle si courte d'élan, — prolongée en durée, afin de s'éterniser, elle qui passe : — c'est le centre de perspective d'où il faut étudier et la plastique religieuse, et la musique sacrée, et la pensée ou la vie chrétiennes. »

Mgr Elie Blanc. **Jésus-Christ hier, aujourd'hui et toujours.** *Esquisse d'une apologie de la Foi Catholique par l'étude même de N.-S. J.-C.;* in-8 de 135 p. (1918). — **L'enseignement de la Philosophie traditionnelle et scolastique dans les écoles, collèges, patronages, etc.;** in-8 de 53 p. (1919). — Valence, Imprimerie Valentinoise.

I. — Sans nier l'utilité ni même la nécessité d'une apologétique négative qui réfute les objections élevées contre la foi catholique, Mgr B. pense avec raison que « la vérité catholique se défend et se justifie d'abord par elle-même, par une démonstration directe et positive » qui consiste en « un exposé exact et complet de la doctrine chrétienne », où les dogmes liés entre eux et reposant sur une solide base philosophique, forment un ensemble cohérent et inébranlable. De cet édifice doctrinal, la pierre angulaire doit être la personne, la doctrine et l'œuvre de Jésus-Christ. Pour saisir tous les aspects de son sujet, l'auteur s'occupe successivement de la transcendance de Jésus-Christ dans l'histoire, de sa divinité, de la fondation de son Eglise, de Jésus prêtre et victime, maître de la vérité morale et religieuse, vivant dans les âmes, seul soutien possible de la société civile et de la future Société des nations, enfin Juge des vivants et des morts et Roi immortel des siècles.

II. — Une philosophie se trouve nécessairement impliquée dans l'instruction religieuse, l'enseignement de la grammaire, des lettres, des sciences, de l'histoire, de la sociologie. Il faut donc que le maître s'en rende compte, la connaisse, et oriente son enseignement d'après les données d'une juste philosophie. Mgr B. rappelle que cette bonne philosophie est la philosophie scolastique, et donne un résumé de ses thèses essentielles. Il se rend ainsi utile aux maîtres de l'enseignement chrétien, en même temps qu'il fournit une préface et une justification à son utile *Dictionnaire logique de la langue française.*

Le Mystère de la Chair et du Sang. *Evangile en V actes en vers,* par Armand Barthe, in-12 de 93 p., 4 f. 50, Avignon, Aubanel (Paris, Jouve). — **Le Théâtre de l'Evangile,** par Emile Rochard, in-12 de XVI-560 p., 12 f., Paris, Beauchesne. — **Babel,** par Adolphe Môny, in-12 de 141 p., 3 f. 50, Paris, Plon. — **Exercices du Chemin de la Croix,** par le chanoine Clément Besse, d'après les tableaux de Maurice Denis, in-16 de 93 p., 7 f. 50, Beauchesne. — **La Justice selon l'Evangile,** par D. Vieillard-Lacharme, miss. ap., in-12 de 90 p., 2 f., chez l'auteur, rue Leconte-de-Lisle, 3, Paris XVIe.

I. — A M. Barthe nous ne reprocherions que son titre, qui a le tort de n'être pas assez clair pour un titre et qui risquerait d'être mal compris tout d'abord. Heureusement il y a le sous-titre : *Evangile.* C'est bien cela. On a bien ici la plus pure, la plus suave substance de l'Evangile, exprimée en vers d'une frappe superbe. L'Evangile, c'est la bonne nouvelle, la nouvelle de la Rédemption ; et la Rédemption, le Mémorial qui perpétue et renouvelle parmi nous la Rédemption, c'est l'Eucharistie. M. Barthe a écrit le drame de l'Eucharistie. — Le rideau se lève sur Capharnaüm au lendemain du miracle de la multiplication des pains... Le peuple à la poursuite de Jésus... Jésus ne se montre pas ; il ne paraîtra pas, tout le long de ce drame ; mais tout le monde pense à lui, parle de lui, ne parle que de lui : il est, comme Dieu dans *Athalie,* le personnage toujours invisible et présent. C'est d'un puissant effet dramatique, en même que ce sera une facilité de plus pour ceux de nos confrères qui voudront faire jouer quelques-unes de ces scènes sur leurs théâtres paroissiaux : le personnage de Jésus est si difficile à tenir ! Ici on n'a que l'écho de ses paroles, l'écho qu'a éveillé dans les cœurs le Discours de la Promesse eucharistique (c'est le sujet du IIe Acte). Echo d'amour chez les uns, de haine chez les autres. Ce qui a fait Judas (acte III, *le Baiser ;* acte IV, *Dans les ténèbres :* le désespoir du malheureux), c'est l'Eucharistie, l'Eucharistie méconnue, méprisée dès le jour même de la Promesse à Capharnaüm, de cette Promesse qui, en même temps qu'elle éveillait chez les autres Apôtres une nouvelle flamme de foi et d'amour, jetait dans le cœur de Judas le premier germe de l'incrédulité et de la défection. *Unus ex vobis diabolus est.* Et c'est l'Eucharistie profanée qui, au soir de la Cène, mettra le sceau final à sa haine et à son désespoir. Aux questions des prêtres il n'a qu'un mot à répondre :

J'ai mangé de sa chair et j'ai bu de son sang !

Il le hait d'autant plus qu'il le sait toujours prêt à la miséricorde :

Et demain, j'en suis sûr, avec un air très doux,
Si je le revoyais, il me dirait : Que t'ai-je
Fait, ami ?...
Je le hais ! Je le hais ! Mon cœur n'est plus de chair,
Qu'il puisse tressaillir...

Il a « mangé Jésus » : là est le secret de sa haine :

. . . . . C'était dans mon programme.
Oui, je voulais l'avoir, bien à moi, tout entier,
Mais pour mieux le haïr, et pour mieux le broyer !
Je t'ai dit, Aboghar, le secret de mon âme...

Il rencontre Pierre. Pierre lui dit son péché, son triple péché, et le regard du Sauveur. C'est le dernier appel de la miséricorde. Mais Judas est tout entier dans le mal :

(Pierre) Judas, le Seigneur t'aime.
(Judas) Il en est pour sa peine.
(P.) Son cœur est plein d'amour.
(J.) Et le mien plein de haine.
(P.) Mais la haine conduit à la mort.
(J.) Je le sais.
(P.) Et Jésus c'est la vie...
(J.) Ah! Jésus ! Je le hais !...
La mort va faire accueil à ma loque qui souffre.
Et peut-être, qui sait ? dans la nuit de son gouffre,
Qu'encore je pourrai haïr et blasphémer !

Acte final : l'Eucharistie dans la première communauté chrétienne de Jérusalem.

En tête de l'ouvrage, préface de Mgr Baudrillart et lettre de M. Doumic.

II. — *Le Théâtre de l'Evangile* comprend quatre drames (dont chacun se vend séparément 3 f.) : 1° *Le Berceau de Jésus ;* — 2° *La Vie publique,* 5 actes et 10 tableaux : Bethabara, Cana, la 1re Pâque, la Samaritaine, En Galilée, La Montagne, Chez Simon le Pharisien, La 2e Pâque, La Chananéenne, La Transfiguration ; — 3° *La Passion,* 5 actes et 8 tableaux ; — 4° *La Résurrection,* drame en 2 parties et 10 tableaux, suivi de *La Pentecôte.*

C'est l'œuvre d'Emile Rochard, qui fut homme de théâtre, directeur de théâtres (de l'Ambigu, de la Porte Saint-Martin et du Châtelet), dramaturge, romancier,

poète léger, puis bon chrétien, et mourut pieusement l'an dernier.

Avant la guerre, il nous avait donné *Jésus selon les Evangiles* [1], récit en vers qui, en même temps qu'ils étaient une perfection prosodique, nous rendaient, avec une pureté jusque là inédite, l'écho de la simplicité évangélique. Ce fut, dans la critique, même dans la critique incroyante, un cri d'unanime admiration.

Dans ses dernières années il a appliqué son talent et sa piété à ce *Théâtre de l'Evangile* où il apportait cette entente de la scène dont il avait le secret à un degré rare.

Comme le lui dit Mgr Chapon, dans l'éloquente et développée Lettre-Préface qui ouvre ce volume :

« Cette œuvre d'Apostolat est nouvelle. Nous n'avions pas encore le *Théâtre de l'Evangile*. L'idée avait de quoi tenter, mais davantage encore de quoi décourager le talent. Nous avions bien des essais, surtout des *Passions* et des *Nativités ;* mais elles laissent à désirer. Si elles sont l'œuvre de prêtres zélés, elles manquent de métier ; si elles sont l'œuvre de dramaturges, elles manquent d'exactitude. Et jamais encore, à ma connaissance, on n'avait tenté de mettre en drames la *Vie Publique* et la *Résurrection* de Jésus. »

La perfection de cette œuvre révèle un esprit profondément pénétré de l'Evangile. C'est la lecture de l'Evangile qui a été pour Em. Rochard le principe du retour à la foi. Une fois pris le contact avec le Maître, il ne s'en est plus détaché. Quelle édification, quelle leçon pour tous que le spectacle de ce profane qui trouve dans la droiture de son âme le secret de l'intelligence de Jésus, et laisse toutes ses vanités d'antan pour se donner à la vie chrétienne et à l'apostolat !

III. — *Babel*, paru avant la guerre, est un drame de portée philosophique, et religieuse aussi. Il est la dernière inspiration (posthume) d'un vigoureux esprit dont l'activité s'est dépensée en tous sens, et partout avec succès (élève de l'Ecole des Mines, ingénieur, docteur en médecine, oculiste de renom, sculpteur récompensé aux Salons, philosophe, critique et poète). *Babel* se reliait, dans sa pensée, à un vaste essai de synthèse historique où il avait entrepris de dramatiser, de rendre sensibles par l'illusion scénique les moments essentiels de l'évolution humaine. Il met en scène, aux premiers jours de la lointaine histoire, les conflits de la Morale traditionnelle, dont le dépôt a été conservé par les fils de Sem, et de la Force orgueilleuse, appuyée sur des superstitions menteuses et symbolisée par la Tour monstrueuse du récit biblique... Et l'on voit tout de suite par là ce que ces scènes prennent d'actualité à l'heure qu'il est. Le rideau tombe sur une scène grandiose : Toi, s'écrie Noëmi, qui incarne l'esprit de la fidèle race de Sem en face du Chamite Nemrod :

> Toi, qui veux par la force imposer ton empire,
> Toi, qui veux m'infliger ton amour outrageant,
> Toi, que Dieu brisera, Nemrod, en nous vengeant,
> Toi, qui, j'en jure Dieu, ne m'auras pas vivante...

Nemrod jette son glaive ; et Noëmi :

> Ce n'est pas moi, Nemrod, qui t'ai vaincu, c'est Dieu.

IV. — Avec M. Besse nous laissons la poésie, nous laissons du moins les vers, mais nous sommes toujours et plus que jamais dans l'art, et dans l'art le plus noble, le plus élevé, au service de la piété la plus émue. A chacune des XIV stations, méditations et affections, écrites par M. Besse ; et à chaque station aussi, planche hors texte, de Maurice Denis. C'est « d'après » les tableaux de Maurice Denis que M. Besse a écrit son texte, nous dit-il lui-même dans son titre ; et vraiment, quoi qu'on puisse penser de la technique de Maurice Denis, il se dégage de son œuvre une impression prodigieuse de foi, de piété, de compassion, d'ardeur à aimer Dieu, à suivre le Christ et sa Mère sur le chemin du Calvaire, de tous les menus Calvaires dont est faite l'existence quotidienne. — Œuvre de luxe, c'est une magnifique réalisation de l'alliance (si souvent rêvée et si rarement atteinte) de l'art et de la piété.

V. — *La Justice selon l'Evangile :* ne se présente pas sous forme de sermons, mais on sent que cela a été prêché. C'est d'ailleurs une éloquence du meilleur aloi, nourrie de solide doctrine. Voici la suite des idées abordées et développées dans les IV chapitres qui forment ce livre : 1° notion et importance de la vertu de Justice ; 2° action continue de l'Eglise en vue de l'établissement du règne de la justice dans le monde ; 3° nos devoirs de justice : devoirs négatifs (réparation des injustices : envers Dieu, envers l'Eglise, envers les Ordres religieux), devoirs positifs (entre individus, entre nations) ; 4° la paix, fruit de la justice : paix avec Dieu, avec nos semblables, avec nous-mêmes.

[1] In-12 de VIII-350 p., 3 f. 50, Beauchesne (voir *Ami*, couv. du 4 déc. 1913, p. 243).

H. LABOUREAU. **La Messe au cours des âges.** *Coup d'œil sur son développement.* — 1 vol. in-16 de 198 p., 2 f. — Paris, Lethielleux (1914).

P. J.-M. LAMBERT. **En Retraite.** — 1 vol. in-12 de IX-300 p., 4 f. 50. — Paris, Œuvre des Prêtres Educateurs, 27, rue Championnet.

I. — L'excellent petit livre de M. Laboureau fait partie de la « Bibliothèque de la *Revue de la jeunesse.* » Son but est de faciliter aux fidèles l'intelligence des rites du saint sacrifice, en leur en expliquant les origines. Il ne s'attache pas à commenter successivement chacune des cérémonies dans l'ordre où elles se déroulent ; mais il offre une suite de tableaux historiques, qui nous montrent la Messe dans ses origines évangéliques et dans ses premiers développements au second siècle ; puis dans les magnificences des grandes liturgies anciennes d'Antioche et de Rome ; il indique ensuite brièvement comment la messe actuelle est l'abrégé des messes d'autrefois, et comment toutes nos cérémonies d'aujourd'hui sont des vestiges du passé, des invitations à prier, des indications sur la manière dont les fidèles doivent s'unir au sacrifice célébré en leur nom. — Trois appendices nous donnent la reconstitution du Canon primitif tentée par Dom Cagin, l'essentiel de la doctrine de S. Justin sur le sacrifice des Chrétiens et une anaphore tirée de la liturgie de S. Jean Chrysostome.

C'est de la vulgarisation de bonne tenue scientifique, présentée d'une façon intéressante. Elle fera du bien aux laïques instruits et pieux, — spécialement aux jeunes gens pour lesquels elle fut écrite, — et même aux prêtres, qui y trouveront de quoi éclairer et raviver leur piété. Parue tout avant la guerre, cette étude mérite d'être signalée à l'attention des nombreux confrères qui nous demandent pour eux-mêmes ou leurs fidèles un commentaire historique, bref mais bien au point, de la liturgie de la messe.

II. — *En Retraite* du P. Lambert est destiné au prêtre retraitant. Ce n'est pas un manuel de méditations méthodiques et rédigées d'avance, mais un recueil de pensées courtes, empruntées à l'Ecriture, aux Saints, aux maîtres de la vie spirituelle, voire aux auteurs profanes, et groupées d'après un plan que l'auteur a choisi. Comme tous les recueils de Pensées, ce livre est très propre à susciter, à alimenter, à orienter les réflexions personnelles du retraitant : un bon nombre de ces citations peuvent servir de sujet d'oraison ou d'examen particulier, ou de formules de résolutions. Il serait grandement utile aussi aux prédicateurs de retraites.

Lettres sur les péchés de la langue, par l'abbé Faure, in-18 de 200 p., 2 f. 40 (prix majoré) ; Paris, Lethielleux. — **Mois du Sacré Cœur.** *Exposé doctrinal de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* par L. Garriguet, in-18 de 280 p., 3 f. (major. 30 °/o) ; Paris, Bloud. — **Le Livre de la Consolation,** par dom Hébrard, in-18 de 280 p., 2 f. 75 (major. en sus) ; Paris, Beauchesne. — **Méditations du Prisonnier,** par le même, in-18 de 228 p., 2 f. 75 ; Beauchesne. — **Le Bréviaire de l'Apôtre,** in-24 de 130 p., 2 f. ; Lethielleux.

I. — L'autre jour (*Ami* p. 826), nous annoncions l'excellent volume de Mgr Tissier, *La Langue des Femmes.* Quand il est question des péchés de la langue, on pense toujours aux femmes d'abord. Ici, dans l'opuscule de M. Faure, ce n'est plus seulement des femmes qu'il est parlé, plus seulement même de nos ouailles des deux sexes... Ces *Lettres* sont une relation d'entretiens ou conférences (*Collationes,* comme au temps de Cassien et des vieux moines) entre prêtres qui ont en vue le bien de leurs ouailles sans doute, mais aussi leur propre avancement à eux-mêmes, et par conséquent le zèle à se corriger, eux aussi, des « péchés de la langue ». Car, *si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* Or, la perfection, en ce monde, reste toujours à atteindre. Mais ces pages sont tout à fait de nature à nous orienter solidement vers la perfection, à nous éclairer sur tout ce qui touche au VIII[e] précepte du Décalogue. Elles sont nourries de doctrine et étayées de citations qui ont le mérite d'être toujours brèves, frappantes, amenées là le plus naturellement du monde, et très variées.

II. — De M. Garriguet, ancien Supérieur de Grand Séminaire, on attend de la doctrine, une doctrine exposée toujours avec autant de limpidité que d'exactitude, des modèles d'instructions. C'est là ce qui caractérise son *Mois du Sacré Cœur,* ce qui le met à part de tant d'autres ouvrages du même titre. Des fidèles que leur pasteur aura nourris de ces pages durant les trente jours du mois de Juin, « sauront » vraiment le Sacré Cœur, sauront donc toute la religion, puisque le Cœur de Jésus, disait le cardinal Pie, est la quintessence du christianisme, le sommaire et l'abrégé de toute la religion. Le Sacré Cœur, c'est tout Jésus-Christ, c'est le Verbe Incarné, et c'est donc la Création, c'est la Révélation, c'est l'Histoire du Peuple de Dieu, c'est l'Incarnation, c'est la Rédemption, c'est l'Eglise, ce sont les Sacrements, l'Eucharistie surtout, c'est la Béatitude éternelle enfin. Et la dévotion au Sacré Cœur, ce sont toutes les vertus chrétiennes venant faire cortège à l'amour que nous voulons rendre à Jésus ; c'est le remède à tous nos maux, non seulement à nos maux individuels, mais aux maux de la famille (culte familial du S. Cœur), aux maux de notre patrie (culte national). Deux pénétrants chapitres sur les déformations (matérialisation, assombrissement, rapetissement) et les écueils à éviter (parasitisme et innovations ; pharisaïsme ; compromissions politiques).

III. — *Le Livre de la Consolation...* Point de doctes considérations sur le mystère de la souffrance. Le tout, pour nous, n'est point d'expliquer la souffrance, de l'étiqueter « épreuve » ou « châtiment », mais d'accepter, de sanctifier *notre* douleur à nous. Le tout, au fond, est de tenir notre âme dans la filiale attitude du *Pater noster,... Fiat voluntas tua.* Et c'est là tout ce que se propose dom Hébrard. Un I[er] livre : *Pleurer ;* le II[e], *Prier ;* le III[e], *Espérer ;* le IV[e], *Agir,* et, dans l'action, posséder son âme en patience. Tout cela, distribué en petits paragraphes nets, prenants, décisifs. C'est la manière de dom Hébrard ; et pour ce genre de livres, elle est l'efficacité même. On peut ouvrir ce livre au hasard, on est assuré d'y trouver un trait de lumière, une force. Avec le recueil de *Lettres de consolation* de M. Peyroux (*Ami* du 12 juin, p. 877), c'est un des meilleurs livres à conseiller à tant d'âmes endolories.

IV. — *Méditations du Prisonnier.* Ceci fut dédié à nos prisonniers en Allemagne. En Allemagne il n'y en a plus, à cette heure ; mais n'y en a-t-il pas toujours partout ? Qui n'est prisonnier de quelqu'un ou de quelque chose, et d'abord de soi-même, et de ses idées, de son imagination, de ses nerfs ? Quel faisceau de chaînes tout autour de nous !... *Funes inferni circumdederunt me...* Dieu veuille que beaucoup d'âmes viennent apprendre ici, en compagnie de dom Hébrard, à transfigurer leurs chaînes ! *Funes ceciderunt mihi in præclaris...*

V. — *Le Bréviaire de l'Apôtre.* Un utile petit livre. En tête, « Petit Office de l'Apôtre », un Office pour chacun des jours de la semaine, Office fait, comme tous les Offices, de Psaumes, mais qui ne sont pas de David, simplement à l'imitation des Psaumes de David (je ne cache pas que ceci m'a semblé sentir un peu le pastiche, « A la manière de... » : ils sont très bien, ces « Psaumes », ils expriment des idées admirables, mais que j'aimerais autant nous voir présentées sous une forme autre que la forme psalmique, qui vraiment est inimitable). Puis (p. 91-111) un recueil de Lectures spirituelles de l'Apôtre, une pour chacun des jours de la semaine. Enfin (p. 113-128) un recueil de pensées sur l'Apostolat, prises de l'Ecriture, des Pères, des écrivains ecclésiastiques : pourquoi être Apôtre, et comment être Apôtre ?

Par Lui. *Formation de l'âme dévouée au Sacré-Cœur,* par M. l'abbé F. Anizan. — Deux vol. de 350 p. à 3 f. 50 l'un. — Verdun, Œuvre du Sacré-Cœur.

Sous ce titre, M. l'abbé Anizan, pour aider l'âme dévouée au Sacré-Cœur à se former à la charité, lui présente « en toute sécurité » une série d'exercices qui renferment « la pure doctrine de S. Thomas » et d'où est « soigneusement exclue toute opinion qui serait formellement contraire à la pensée de l'Angélique Docteur. » Nous en savons gré à l'auteur. Toujours fidèle à sa manière de concevoir la dévotion au Sacré-Cœur, mais sans doute aussi en souvenir de quelques remarques faites jadis dans nos colonnes, M. l'abbé Anizan a su habilement ménager dans le choix de ses expressions la susceptibilité de lecteurs en désaccord avec lui sur les principes. Quoi qu'il en soit, les enseignements empruntés au Maître de la théologie, les pages choisies des favoris de la dévotion au Cœur de Jésus fournissent d'attrayantes lectures, de substantielles méditations qui porteront leur fruit. Le livre de M. Anizan est un excellent mois du Sacré-Cœur. A en suivre les exercices, on ferait une bonne retraite.

La coûteuse victoire, par Max Constant, in-12 de 302 p., 4 f. 55, Paris, B. Grasset. — **Ni ange ni bête,** par André Maurois, in-12 de 276 p., 4 f. 55, Grasset. — **L'eau lustrale,** par Claude Varèze, in-12 de 240 p., 4 f. 55, Grasset. — **Mone,** par Suzanne Gaudion, in-12 de 320 p., 4 f. 50, Plon. — **Le Feu sous la cendre,** par Gaston Mercier, in-12 de 270 p., 4 f. 55, Grasset. — **Un Caractère de Française,** par Jean de la Brète, in-12 de 313 p., 4 f. 55, Plon. — **Les Roses refleurissent,** par Mathilde Alanic, in-12 de 318 p., 4 f. 50, Plon.

I. — Précédemment déjà, M. Max Constant nous avait donné *Journal d'un sceptique ;* et nous avons dit

alors (*Ami* 1912, p. 1083) combien ce roman est riche de substance apologétique. Cette fois, dans *Coûteuse victoire*, c'est une jeune fille qu'il nous présente, très distinguée, très cérébrale, interne des hôpitaux de Paris à vingt-cinq ans, mais élevée sans religion par son père, ingénieur de mérite (orpheline de mère depuis ses années d'enfance). Point sectaire, non plus que son père. Areligieuse seulement, vouée au seul culte de la Science.

Cela va très bien jusque-là. Elle vient d'être reçue donc interne des hôpitaux, et c'est un triomphe superbe pour une jeune fille. Elle le porte modestement, car elle est la modestie même. Elle est bonne ; elle est aimable ; elle est grave ; elle a toutes les vertus... Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

L'année précédente, elle a vu mourir son père. Au dernier moment, la vieille bonne supplie, à deux reprises, qu'on aille quérir un prêtre. Mais la jeune fille impose silence : elle ni son père ne se servent des prêtres... Mais, pendant ce colloque des deux femmes, les yeux du moribond, qui n'a plus la parole, se sont fixés sur ceux de sa fille, exprimant une telle angoisse que, toute sa vie, ce regard la suivra : toute sa vie elle reverra de temps à autre la question muette et terrible de ces yeux d'agonisant. Toute sa vie elle se demandera : « Qu'a-t-il voulu dire ? »... Il avait entendu la vieille bonne. Est-ce que... ?

Mais, sur le moment, Esther n'en pense pas si long...

Interne à Laënnec... Un soir de 14 juillet, on lui amène un officier qui vient d'avoir le crâne ouvert par une pierre. Pas de chirurgien là. Esther inspecte la plaie : il faut une trépanation, immédiatement. Et personne qu'elle, pour la faire ! Elle tremble, et, comme si l'émoi centuplait ses forces, elle fait l'opération à l'émerveillement de tous les infirmiers... Le malade revenu à lui, elle lui impose silence : pas un mot, sous peine de mort : — « Un mot encore, un petit mot, fait-il... Il faut me faire une promesse. Je ne veux pas mourir sans prêtre. » Stupeur d'Esther, de voir ce beau garçon, si crâne, et qui a l'air si intelligent, croire à ces enfantillages ! Mais elle est honnête ; elle promet... Quinze jours après, le lieutenant est à même de quitter l'hôpital. Et Esther, sans se rendre compte de ce qui se passe dans son cœur, se trouve toute drôle après son départ. C'est elle qui a soigné tout le temps le jeune homme. Elle a vu aussi sa mère, une comtesse d'Auvergne. Un attrait est né entre ces âmes.

Un mois plus tard, c'est la comtesse qui l'invite à venir passer quelques semaines auprès d'elle et de son fils dans leur castel d'Auvergne. Esther accepte avec empressement. Elle, cependant, une libre-penseuse, dans ce milieu de piété fervente ! On y sait ce qu'elle est ; elle-même, droite toujours, n'en a point fait mystère. Et l'on respecte sa libre-pensée ; elle se sent aimée même. Voilà qui est nouveau pour elle. Mais tout lui est nouveau dans ce milieu chrétien. Elle se voit plongée dans une atmosphère, inconnue jusque-là, de bonté, de simplicité, de modestie, de charité. La simplicité surtout de rapports entre châtelains et paysans l'émerveille :

— « Voilà, se dit-elle, les rapports qui devraient toujours exister entre les riches et les pauvres. Jusqu'ici je n'avais vu que l'indifférence ou le mépris d'un côté, la haine ou la défiance de l'autre. Faut-il donc venir au fond de l'Auvergne pour retrouver ces mœurs d'autrefois, du temps où les classes semblaient plus séparées, et l'étaient peut-être moins qu'aujourd'hui ? »

Saluons ici la vertu apologétique de la charité.

Cependant, c'est à la demande de son fils que la comtesse a fait venir Esther de Paris. Le jeune officier, une première fois trompé en fiançailles, avait pris en horreur toutes les « demoiselles à marier » et ne voulait plus entendre parler de mariage, jusqu'au jour où à l'hôpital il tomba sous le charme d'Esther. Sa mère, après des objections, approuve. La veille du départ d'Esther pour Paris, les deux jeunes gens se font leurs confidences. Amour partagé. Seulement Esther, toujours prêtresse de la Science, ne veut absolument pas renoncer à sa carrière... On se sépare, tristes ; mais on s'aimera toujours ; et une correspondance, amicale simplement, s'établira...

Voici Esther de nouveau à Paris, dans son hôpital. Un soir on lui amène une pauvre fille, une fille des rues, qui vient de recevoir d'un amant jaloux un coup de couteau. Blessure mortelle... Le lendemain, la blessée demande Esther :

— « Je vais mourir, murmure-t-elle... Ne dites pas non, c'est inutile... Dites-moi plutôt, vous qui êtes savante... quand on meurt, où va-t-on ? »

Stupéfaction d'Esther... Où l'on va quand on meurt ? Cette fillette qui s'imagine que ces choses-là s'apprennent dans les livres de médecine !

Esther eut envie de répondre : — « Mais on ne va nulle part, ma pauvre fille. On cesse d'exister, c'est tout. » Elle n'en eut pas le courage ; et devant les yeux d'angoisse que fixait sur elle l'agonisante, elle dit simplement : — « Je ne sais pas. »

— « Comment, vous ne savez pas ! » fit la malade, et ses pauvres yeux disaient si clairement : « Qu'avez-vous donc appris, si vous ne savez pas cela ? »

— « Non, je ne sais pas, reprit Esther. Cette question-là, voyez-vous, n'est pas du ressort de la médecine... Mais soyez calme, ma pauvre petite. Vous agiter n'y changera rien, et vous vous rendrez malheureuse.

— « Etre calme ! gémit la mourante... Est-il possible... d'être calme... quand on s'en va... pour toujours... et sans savoir où l'on va ?

— « Désirez-vous quelque autre chose ? demande doucement Esther. Tenez, un peu de champagne... »

La moribonde en prend une gorgée ; puis, de nouveau, comme dans un souffle :

— « Je voudrais savoir.

— « Impossible, murmure Esther. »

Avec l'insistance des malades, elle reprend :

— « Il y en a qui savent : les prêtres.

— « Ils le disent, corrige Esther.

— « Et si c'était vrai... ce qu'ils disent ? »

Un petit silence... Puis, celle qui allait mourir, prenant dans ses mains qui se glaçaient la main d'Esther et la serrant avec ce qui lui restait de force :

— « Envoyez chercher un prêtre. Envoyez, envoyez vite ! Un prêtre... Un prêtre ! »

Esther appelle l'infirmière : — « Le numéro 43 demande un prêtre. Envoyez-en chercher un de suite. »

L'infirmière de rire : — « Voyez-vous cette petite grue qui veut singer la dévote ! Il leur faut des curés, maintenant ! »

Esther, sévère : — « Faites ce que je vous dis, et tout de suite. Le temps presse... »

Le prêtre arrive. Esther lui montre « le n° 43 », puis lui rend son salut et s'éloigne, non sans avoir vu l'expression de joie intense que prend le visage de la moribonde, tandis que s'approche d'elle « *celui qui sait* »...

A peine le prêtre a-t-il quitté la malade, qu'elle s'éteint doucement. On avertit Esther, qui revient : quelle sérénité sur le visage de la morte ! Après l'angoisse de tout à l'heure, quel contraste !... Elle se prend à murmurer : — « Quel étrange problème que la mort ! »

Décidément la Science n'est pas tout...

Le coup de grâce, ce sera la mort du jeune officier, son quasi fiancé : « coûteuse victoire ! » Il est parti pour le Maroc ; et le souvenir d'Esther, le désespoir de ne pas être son époux n'a pas été étranger à la témérité qui vient de lui coûter la vie. Blessé à mort, il a pu dicter encore à un camarade une lettre où il adjure Esther d'aller désormais et pour toujours s'installer auprès de sa mère restée seule, dont elle sera la fille... Esther arrive pour les funérailles, en Auvergne. Elle assiste à la Messe ; elle regarde le cercueil de

l'officier, et elle méprise la science... Elle méprise la vie... Elle voit cependant tout le monde se lever : elle se lève comme les autres : le prêtre chantait l'Evangile... Tout à coup Esther entend ces mots, qui résonnent à son oreille après d'autres mots latins qu'elle n'avait pas écoutés :

Ego sum resurrectio et vita. Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet. Et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum.

Esther redresse la tête et regarde le prêtre.

Au nom de qui parle-t-il ? Qui donc a eu l'audace de dire : *Ego sum resurrectio et vita...* ?

Esther frémit de tout son être. Elle se demande si celui qui a dit ces paroles — le Christ, évidemment — avait vraiment le droit de les dire ?

Et la réponse ne vient pas...

Et elle se rappelle, elle entend la voix mourante de cette fille qui lui disait : — « Comment, vous qui êtes savante, vous ne savez pas où l'on va ? Les prêtres savent... Allez chercher un prêtre ! »

Esther, ce jour-là, s'est dit : — « Tant mieux ! la pauvre fille meurt contente, elle meurt dans son illusion ! »

Mais était-ce bien une illusion ?...

Voilà la dépouille de son fiancé, qui est là, sous ces fleurs... Et voici qu'un homme se dresse, un homme qui ose dire : « *Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi, quand même il serait mort, il vivra.* »

O Jacques, tu croyais en Lui !

Si cette parole était vraie ?

Si cet homme était vraiment le Christ ?

Si cet homme était vraiment Dieu ?

Elle tombe à genoux et y demeure, la tête dans ses mains, tout le reste de l'Office.

Et elle demeure désormais près de la mère en deuil...

Très beau récit, superbement conduit.

II. — *Ni ange ni bête...* En sous-titre : *Roman.* Roman si l'on veut, sans intrigue et, qui mieux est, sans amour. C'est la chronique politique d'une ville de province dans les dernières années de Louis-Philippe. Un jeune ingénieur débarque à Abbeville en 1845, type de rêveur, d'utopiste, d'idéaliste qui n'est pas pratique pour deux liards (type beaucoup plus fréquent dans le monde des ingénieurs que dans le monde des poètes), féru de républicanisme, de socialisme, de communisme, d'humanitarisme, avec cela très bon ingénieur, mais, pour son malheur, apôtre... Vous devinez quel émoi tout cela fait dans une petite ville, dans une sous-préfecture... 1848 éclate ; triomphe. Pas pour longtemps. La République est confisquée par les gens d'ordre et de tradition ; et après l'échec des journées de juin, un ami fait entendre à notre ingénieur que le mieux pour lui est de s'expatrier : la monarchie l'a laissé tranquille, la République sera moins tolérante. Il s'embarque pour l'Angleterre.

C'est le premier volume que M. Maurois nous donne depuis la guerre, en cet été de 1919. Il a pensé nous reposer, en nous faisant revivre, après une telle commotion, ces années placides de Louis-Philippe vieilli. A-t-il voulu nous donner une leçon de vie pratique ? C'est l'ingénieur, dans son livre, c'est le républicain, c'est le socialiste qui fait l'ange, et qui, faisant l'ange, fait la bête, qui, à force de voguer dans le bleu, fait naufrage. Heureux temps où l'idéal était le péché des socialistes ! Ils en sont bien revenus... D'autres sont moins avancés. A ceux-ci M. Maurois présente d'excellentes leçons, et dans une langue excellente, où abondent les formules lapidaires, les maximes à l'emporte-pièce.

III. — *L'eau lustrale :* récit mélancolique de la guerre vue non dans le tumulte des armes, mais dans les âmes, — dans les âmes non de ceux qui sont partis, mais de ceux qui restent. C'est la revue des âmes et des émotions d'une famille française en ces jours de deuil. Famille assez bigarrée, avant la guerre, où il s'en fallait que tout le monde fût à son devoir. La guerre éclate ; et, instantanément pour les uns, par une sûre évolution pour les autres, les sentiments se transforment, les esprits qui vacillaient ou s'égaraient reprennent racine, retrouvent leur vraie lumière. En sorte que, le fils aîné tué, le beau-fils aveugle, le père vieilli et malade, la mère devenue comme le spectre de la douleur silencieuse, la famille ruinée est réhabilitée et recréée moralement et offre à la patrie son second fils, un jeune homme de dix-huit ans, avec une sérénité qui est l'héroïsme même. — Livre d'une grande beauté dramatique, et d'une belle portée morale. Aux dernières pages, la veuve du fils aîné, sans en être encore à la foi, en a du moins la nostalgie, répétant : — « Il est entré dans l'Infini !... S'il existe des réalités éternelles, il les connaît... Que lui importent maintenant les vérités relatives qu'il a servies, s'il possède l'Absolu ? Et que suis-je devant lui, moi !... Oh ! croire qu'Etienne est encore ! croire comme sa mère !... » (p. 227).

IV. — *Mone :* la vie d'une enfant : quatre chapitres : Mone à 9 ans, M. à 10 ans, M. à 12 ans, M. à 13 ans. Elle n'est pas plus sympathique à treize ans qu'à neuf ; et elle ne le sera jamais. Les bons petits diables sont insupportables ; mais on les aime, parce qu'on sait comment s'y prendre pour les corriger. Mone (Simone) n'est ni bonne ni petite. Elle a les défauts des grandes jeunes filles mal élevées. Elle est gouailleuse, avec une amertume hautaine qui n'est pas de son âge. Quand on lui demande quelque minime sacrifice (manger des carottes ou se priver de sucer les os de poulet), elle songe (à dix ans !) qu'après tout il y a de saintes Carmélites pour cela ! C'est là une âneric qu'elle a entendue, que l'on entend trop souvent dans le monde : il est fâcheux qu'elle l'ait si bien retenue !

Nous n'aimons pas ce livre. Nous ne l'aimerions aux mains ni des enfants ni des jeunes filles, ni même des parents. S'il y a des leçons de pédagogie à en tirer, il y faudrait en tous cas, pour les dégager, plus d'efforts que l'on ne peut en espérer des lecteurs de ces sortes de livres.

V. — *Le feu sous la cendre :* dédicace à Henry Bordeaux. C'est l'histoire d'un père de famille, bon père, bon époux, qui aime sincèrement sa femme et ses enfants, qui se dévoue pour eux, mais au point qu'il se laisse absorber par les affaires complètement et passe vingt ans de sa vie sans connaître vraiment les siens... Une série d'épreuves le ramènent à la vraie compréhension de son bonheur, du bonheur de la vie de famille, mais trop tard... Ce bonheur lui a été enlevé. — Et l'auteur écrit, en sous-titre : *Histoire de tous les jours.* Oui, mon Dieu ! et ce n'est pas seulement des travailleurs des champs que se vérifie le vers : *Fortunatos nimium... sua si bona norint !*

VI. — *Un Caractère de Française,* roman si l'on veut, mais dont le fond est vrai. Un gentilhomme breton, proie de la passion du jeu, y renonce pour épouser la jeune fille qu'il aime ; retombe, au bout d'un an, à l'insu de sa femme ; perd, en une nuit, toute sa fortune et celle de sa femme : son partenaire, un comte russe, lui propose une nouvelle partie : s'il gagne, il reste en possession de tous ses biens ; s'il perd, l'enjeu est son fils ! Son fils, un enfant de quelques mois ! Le Russe, veuf, n'avait pas d'héritier ; des raisons d'intérêt exigeaient qu'il eût un fils, fils d'adoption comme pis-aller, mais avant tout, enfant de bonne souche... Le gentilhomme breton joue, perd ; avec la complicité d'un domestique, l'enfant disparaît et suit le comte russe... Tout cela ne se découvre qu'après la mort du gentilhomme breton, qui l'a confié à un pli cacheté... Le reste du livre, c'est le dévouement de la sœur cadette de l'enfant joué, la « Française » de « caractère », qui part pour la Russie à la recherche de

son frère et, avec un savoir-faire et un tact de Française, fait la clarté et la paix...

VII. — *Les Roses refleurissent...* C'est le premier roman d'après-guerre de Mathilde Alanic, et frais et pur toujours comme tout ce qui jaillit de son cœur. Un peu de bleu peut-être ; mais il en faut bien dans la vie, après des jours si noirs. Elle pose ici le problème délicat de la prédestination en amour, des « harmonies préétablies » comme eût dit un philosophe. Et cette prédestination est sans doute une réalité, puisqu'il y a une Providence. Seulement, ce qui cesse d'être réel, ce qui est imaginaire trop souvent, ce sont les données du problème, que chacun est trop exposé à combiner *prout affectus est.* L'héroïne de notre récit, vierge au cœur pur, s'imagine, après le désespoir d'une trahison sentimentale, que le bonheur plus jamais ne refleurira pour elle : imagination douloureuse, mais qui, dans le plan de la Providence, n'est qu'une épreuve, une préparation à l'accueil d'une affection sûre et noble où, après une succession de faits pénibles et une période d'incompréhension anxieuse, elle pourra entrevoir le bonheur.

L'Appel de la Terre (1915-1918), par J.-H. Ricard, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, in-8 de 400 p., 10 f., Paris, Payot. — **La Terre restauratrice,** par le vicomte de Roquette-Buisson et Marcel Hérubel, in-12 de 240 p., 4 f. 50, Payot. — **Aux Paysans du front !** par G. Mugnier, in-12 de 182 p., 2 f., Paris, Bloud. — **Les Oiseaux nécessaires à l'agriculture,** par André Godard, in-12 de 122 p., 2 f., Paris, Perrin.

I. — Ce que M. Ricard étudie dans *L'Appel de la Terre*, c'est le rôle capital de l'agriculture, pendant et après la guerre, en France. L'agriculture a été un facteur essentiel de la défense nationale. C'est ce que chaque mardi il exposait aux lecteurs de l'*Echo de Paris*, sous le pseudonyme de François Leterrien. Il reprend ici ses articles, chacun sous sa date. C'est « l'appel de la terre » sous toutes ses formes : aux Pouvoirs publics, auxquels il jette le cri d'alarme, un cri qui ne peut pas toujours être sympathique et qui flétrit justement ce qu'il y a eu d'incurie ou d'inexpérience ou de malversation dans mainte mesure (l'institution du blé étalon, par exemple, avec un prix de réquisition *ne varietur*) ; « appel » aux Associations professionnelles, leur indiquant les directions où elles doivent tendre de toute leur énergie ; « appel » à l'initiative privée des agriculteurs, pour les entraîner vers les méthodes de culture les mieux appropriées aux besoins actuels et les réunir en un faisceau plus étroit de défense paysanne. Un Index et une Table analytique excellemment établie permettent de retrouver instantanément les renseignements que l'on veut.

En une préface autorisée, l'éminent professeur de l'Institut agronomique, M. Hitier (qui est aussi, ce que l'on est toujours heureux de savoir, un éminent chrétien), signale le haut intérêt de cet ouvrage : — « Il y a, dit-il, des leçons de la guerre qu'il ne faut pas oublier et dont il faudra savoir profiter. » Et nous à notre tour, nous nous réjouissons de le signaler à nos confrères qui ont à vivre en contact quotidien avec les paysans, et qui par conséquent doivent se tenir au courant des besoins de la terre et des masses rurales : ils trouveront ici une mine d'idées et de faits qui les aideront à montrer à leurs ouailles combien les intérêts de l'agriculture se lient étroitement à ceux de la France et de la religion.

II. — *La Terre restauratrice...* Elle a été, pendant la guerre, la terre salvatrice : c'est le paysan français qui a sauvé la France (et le monde) de l'Allemagne. Ceux qui ont le plus bravement peiné dans la tranchée, ce sont les mêmes qui avaient (et qui ont repris) l'habitude de courageusement peiner dans le sillon. Salvatrice hier, la terre doit être, aujourd'hui et demain, la grande réparatrice des maux de la guerre. Non qu'il soit question d'opposer le champ à l'usine. Mais il faut bien constater que celui-là tient, dans l'économie du pays, plus de place que celle-ci. A l'heure qu'il est, plus que jamais. D'ores et déjà, le problème de la nourriture est posé. Nous allons tout droit à l'épuisement des denrées alimentaires. La France doit, en ce moment, vivre sur soi-même, tirer de son sol et de ses côtes, par une exploitation intensive, le plus de ressources possible. Il sera nécessaire de produire beaucoup, et, pour entretenir une saine circulation monétaire, de consommer beaucoup et d'exporter beaucoup. Et ce sera possible : nos auteurs l'établissent avec chiffres à l'appui.

Et la terre sera restauratrice aussi bien de la vie morale que de la vie matérielle. Il faut qu'elle soit réparatrice pour les âmes comme pour les corps. Nos paysans jadis travaillaient si joyeusement sous l'œil de Dieu : c'est une science qu'il faut leur réapprendre. Dieu est partout, à l'usine comme aux champs ; mais il semble pourtant qu'aux champs il soit plus facile de sentir sa présence, d'en garder la conscience. La terre doit être inspiratrice d'obéissance et d'humilité. L'ouvrier est exposé à la tentation de se croire le maître absolu de son travail, de sa machine, œuvre de l'homme. Comme il doit être facile, au contraire, d'amener l'agriculteur à prendre conscience de sa faiblesse, de sa nécessaire soumission à la puissance des lois providentielles qui gouvernent la nature ! Les variations de température, l'incertitude des fléaux imprévus mettent dans sa vie de la crainte et de l'angoisse, mais une crainte salutaire, qui se mue en espérance, qui appelle l'espérance, une angoisse qui se tourne ensuite en joie ; et tout cela, crainte et espérance, joie et douleur, ce sont sentiments nécessaires à l'âme humaine. Si bien que travailler la terre, c'est du même coup travailler son âme. Sur ce parallélisme entre le travail de la terre et le travail surnaturel de l'âme, faut-il renvoyer nos lecteurs à un auteur que l'on a trop perdu de vue aujourd'hui et que l'on nous faisait lire assidûment aux années lointaines de nos humanités, — à Mgr Plantier, qui, fils de jardinier, a écrit et prodigué là-dessus des pages admirables de psychologie surnaturelle ?

Notre terre est en perpétuel devenir, et nous avons à la surveiller, à la compléter, à la diriger, comme nous faisons de notre âme, comme un bon père de famille fait de l'éducation de ses enfants. Notre terre n'est pas finie, non plus que notre âme. Il reste toujours, sur notre sol comme en notre âme, des batailles à gagner, des domaines à constituer. Qui dira les richesses que Dieu a prodiguées à notre sol ? Que de ressources méconnues, que de forces perdues sur le terrain de l'ordre naturel, de même que dans l'ordre surnaturel ! Quand l'Espagnol fut écarté de France, le vieux sol national redevenu libre et fertile, Henri IV ne se tint pas quitte, et il promulgua, en 1599, pour le dessèchement des marais, cet édit qui est un des joyaux de notre couronne historique et qui nous a valu de récupérer, par milliers d'hectares, tant de bonnes terres, en Saintonge, en Bordelais, en Normandie...

III. — Dieu veuille que notre terre soit demain rendue à sa mission providentielle de relever les âmes comme de nourrir les corps ! Et elle remplira sa vocation naturelle avec d'autant plus d'abondance et de plénitude que nous l'aiderons à s'acquitter de sa vocation surnaturelle. *Quærite primum regnum Dei.* Rien de ce qui touche à l'homme n'est purement matière. Les champs ont besoin d'hommes, mais « *d'hommes complets,* » dit excellemment François Veuillot dans sa préface au beau livre de M. l'abbé

Mugnier : « Ne disons pas seulement que la terre réclame des bras ; elle appelle des cerveaux et des cœurs. Elle ne se donne pleinement qu'à celui qui la comprend et qui l'aime. »

Ce livre de M. Mugnier, qui signe « Paysan du front » et que le front a heureusement restitué au saint ministère, est un éminent service rendu à la cause de la *Terre restauratrice*. Les deux ouvrages que nous venons d'annoncer s'adressent à des gens cultivés, au clergé notamment. Celui de M. Mugnier est œuvre de propagande, qui doit aller à tout le monde et qui trouvera vite le chemin de tous les cœurs : — « Paysan ! c'est pour toi que j'écris. C'est à toi que j'écris. C'est de toi que j'écris. C'est avec toi que j'écris... Mon cœur est contre le tien... Ils battent ensemble. J'ai les yeux dans tes yeux, la main dans ta main. Nous penserons ensemble ; nous nous rappellerons ensemble ; nous calculerons ensemble ; nous préparerons ensemble l'avenir... Tu crois en Dieu ; moi aussi. Tu aimes la France ; moi aussi. Tu la veux grande, forte, belle, puissante, reine ; moi aussi. Tu veux vivre libre ; moi aussi. Tu veux les tiens heureux ; moi aussi. Tiens ! lis ! Tu vas voir que nous pensons de même, que nous voulons de même... et nous réussirons... »

Ces lignes en disent plus que toutes les recommandations. Tout le livre est écrit sur ce ton. C'est le ton de l'apôtre, — de l'apôtre qui ne s'attarde pas à gémir sur le malheur des temps ou sur les tares de ses ouailles, qui les prend, ces chères ouailles, comme il les trouve, comme Dieu les lui donne, comme Dieu donc veut qu'il les prenne, qui va droit à elles, de tout son cœur, et qui dans la droiture de son cœur trouve le secret de la clairvoyance, la clairvoyance de découvrir, aux profondeurs des âmes même les plus enlisées, la profusion de semences de bien que Dieu ne permet jamais à l'Esprit du mal de volatiliser complètement tant que sa créature reste en ce monde. Et c'est un apôtre de belle humeur toujours : on n'est pas apôtre sans cela. La joie attire ; la fâcheuse humeur repousse. C'est par de faux semblants de joie que le démon tente de nous prendre à son service ; et le chef-d'œuvre de la tactique diabolique, c'est de nous présenter la religion (et quelquefois les personnes religieuses) sous des apparences de tristesse et d'humeur chagrine, de voiler comme d'un crêpe funèbre tout ce qui s'appelle service de Dieu. C'est là une tactique qui n'aura aucune chance de réussir auprès des lecteurs de M. Mugnier. Tout « paysan » qui lira ces pages se sentira porté d'amour vers ce « curé » ; et l'amour de son curé, n'est-ce pas le chemin sûr de l'amour de Dieu et de l'Eglise ?

IV. — *Les Oiseaux nécessaires :* livre aussi utile qu'agréablement écrit et illustré. M. Godard s'y propose de nous démontrer les services irremplaçables rendus à l'homme par la presque totalité des oiseaux, puis les fléaux déchaînés déjà par leur destruction criminelle et qui deviendront très prochainement d'effroyables catastrophes si cette destruction n'est enfin arrêtée... Qui l'arrêtera ? Les lois, ou les mœurs ?... Les unes et les autres. M. Godard ne peut rien sur la législation ; mais son petit livre contribuera au progrès des mœurs et de l'intelligence publique sur ce point. — Il a encore un bon chapitre sur les espèces inutiles, nuisibles ou douteuses : — espèces *absolument nuisibles*, comme éperviers, faucons, milans, busards (encore, les buses détruisent-elles aussi des mulots, tandis que l'autour et l'épervier vivent presque exclusivement de petits oiseaux) ; — *oiseaux-gibiers :* gallinacés, dont services et dégâts, au point de vue agricole, semblent s'équilibrer (perdrix rouge, plutôt insectivore ; perdrix grise et caille, plutôt granivores ; le faisan rachète un peu ses repas de céréales en tuant les vipères ; etc.) ; — *oiseaux alternativement utiles et nuisibles :* hérons (qui en réalité mangent autant de reptiles et de limaces que de poissons) ; pies, geais, corbeaux (dont quelques espèces, comme le choucas, sont à protéger), pigeons, tourterelles, merles noirs, moineaux ; — *oiseaux utiles dans certaines cultures et nuisibles dans d'autres :* bouvreuils, étourneaux, grives, etc.; — *oiseaux beaucoup plus utiles que nuisibles :* hiboux et chouettes, mésanges, alouettes, etc. — Parmi les *oiseaux absolument nécessaires et nullement nuisibles*, ranger la cigogne, le pic-vert (le « conservateur naturel des forêts », comme l'appelait Michelet), le coucou, l'hirondelle et le martinet, la fauvette et le rossignol, la bergeronnette, le gobe-mouches, le rouge-gorge, le roitelet et le troglodyte, la huppe, le grimpereau, etc.

LITURGIE

Q. — Ces jours-ci dans une réunion de prêtres on parlait des vieilles statues de S. Joseph tenant l'Enfant Jésus par la main et debout à ses pieds. Les uns disaient que ces statues étaient condamnées ; d'autres soutenaient le contraire. Ayez la bonté de nous dire où est la vérité.

R. — Nous ne connaissons aucun décret défendant de représenter S. Joseph avec l'Enfant Jésus tenu par la main et debout à ses pieds. Il est vrai que Rome n'admet plus en dehors d'Issoudun Notre-Dame du Sacré-Cœur avec l'Enfant Jésus debout devant elle, mais c'est qu'il est de tradition de n'exposer publiquement au culte que les images de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints sous la forme et la tenue couramment usitées dans l'Eglise, et d'enlever et réformer celles qui seraient peintes ou sculptées autrement. (S. R. C., 15 mars 1642, n. 810). Aussi, le cardinal Patrizi, écrivant au nom de la S. Inquisition le 28 février 1875 à l'évêque de Przemysl (Galicie), lui mande de modifier ladite statue de N.-D. du Sacré-Cœur, de façon que « simulacra vel picturæ cultui dicandæ, repræsentare debeant Virginem Puerum Jesum non ante genua, sed ulna gestantem. »

Mais telle n'est pas la règle pour S. Joseph. L'iconographie chrétienne le représente en effet, tantôt avec Jésus qu'il porte au bras, et tantôt le tenant par la main ; M. Godard dit même, dans son *Cours d'Archéologie sacrée*, tom. I, p. 474, qu' « il est très convenable de représenter S. Joseph conduisant Jésus par la main. Son plus beau titre de gloire est d'avoir servi de père et de guide à l'Enfant-Dieu. Ensuite cela exprime à merveille les paroles de l'Evangile : « Erat subditus illis. » (Cf. Barbier de Montault, *Traité d'Iconographie*, tom. II, p. 361).

Q. — 1° La fête de S. Saulve, Patron primaire, empêchée par le jour octave de la Fête-Dieu a été remise *au surlendemain* à cause du Sacré-Cœur. Fallait-il faire mémoire de son compagnon S. Supère le jour octave du T. S. Sacrement, ou le jour de la translation de la fête de S. Saulve ?

2° *La solennité de S. Saulve* ne pouvant être anticipée (parce que le dimanche, précédant la fête, était réservé à la *Solemnitas Corporis Christi*) a dû être